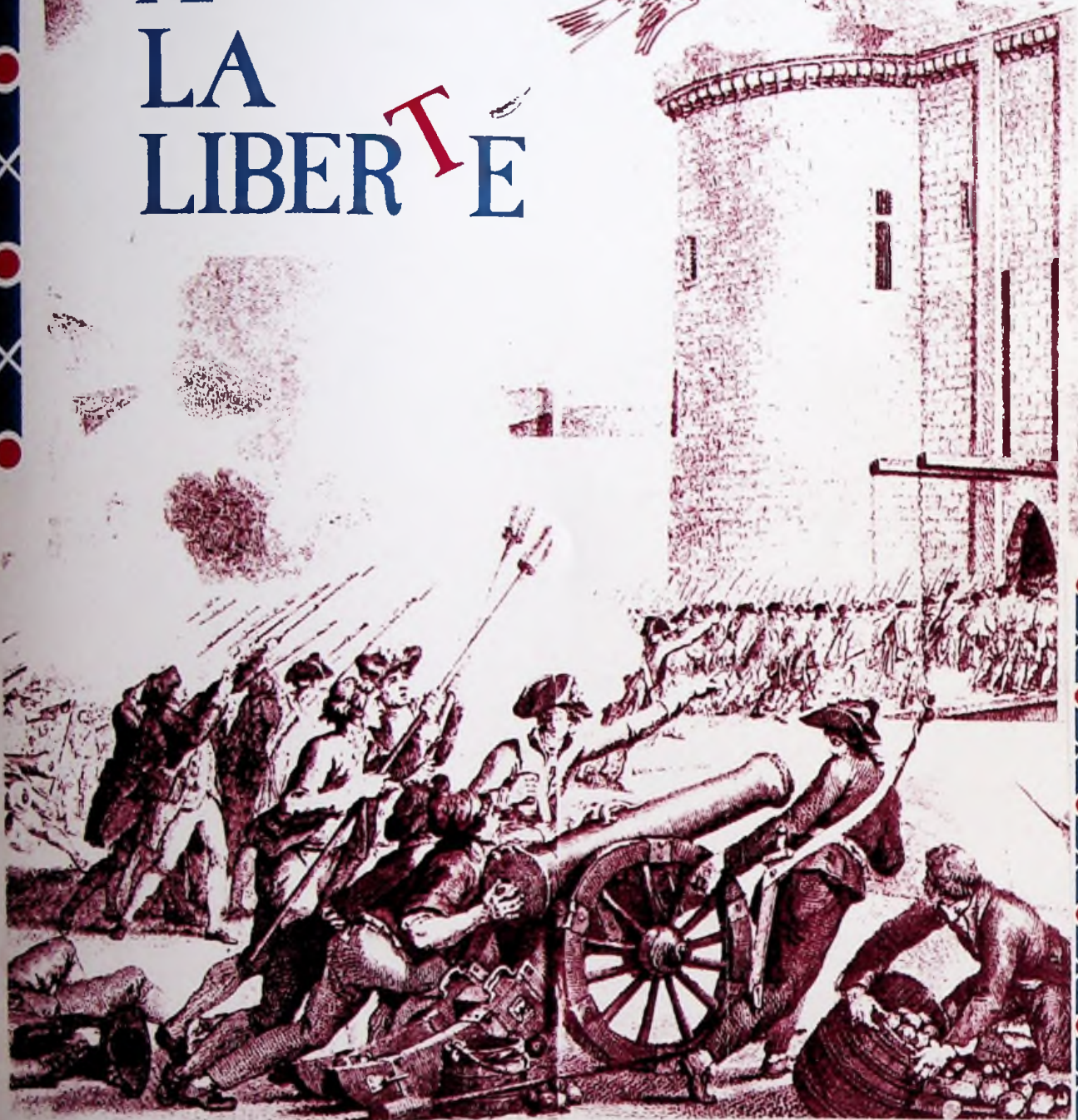


Journal
de la
Confédération
Musicale
de
France

103, boulevard Magenta 75010 PARIS

ODE
A
LA
LIBERTÉ



L'esprit de 89

YAMAHA
ACOUSTIQUE

l'harmonie
passion



YAMAHA MUSIQUE FRANCE BP70-77312 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

Sommaire

- 3 Assemblée générale 1989
- 4 Bicentenaire de la Révolution Française
- 6 Conseils pour constitution de programmes
- 9 Et les chorales d'hommes
- 12 L'appel aux tambours
- 14 Symphonie de Paris
- 15 Georgy Salnikov
- 16 Concours d'excellence 1989
- 21 La vie musicale dans nos régions : Haute-Normandie
- 48 Les tambours-majors
- 50 Discothèque d'or
- 53 Compact disc
- 56 Manifestations
- 59 Petites annonces

Editorial

L'assemblée générale de la C.M.F. fait partie de ces événements qui, régulièrement, nous permettent de tracer le bilan de ce qui a été accompli, et de dessiner des projets, qui restent à réaliser.

Cette année aura marqué pour la C.M.F. un accroissement sensible de ses activités, dans un cadre nouveau, les services administratifs ayant intégré au mois d'août leurs nouveaux locaux, plus spacieux et plus pratiques, pour un travail plus rationnel et plus efficace, au service de tous les adhérents de la C.M.F.

Dans mes éditoriaux, j'essaie de vous tenir informés des innovations et des efforts entrepris dans le cadre de nos activités.

Actuellement, c'est la célébration du bicentenaire de la Révolution Française qui constitue l'essentiel de notre travail. Cet anniversaire nous permet et nous impose, à tous, de prendre part à l'événement, sur le plan des régions mais aussi sur le plan national.

Ainsi je veux évoquer deux grandes lignes de notre action en ce domaine. L'édition C.M.F. des œuvres de l'époque de la Révolution, préparées et adaptées par Désiré Dondeyne, rencontre un large succès auprès des sociétés musicales et des musiciens, preuve de l'attente et du besoin qui existent sur le plan du répertoire. Je voudrais souligner que cette tâche n'a pas été simple. L'édition est un métier : c'est la première fois que la C.M.F. s'y essaie ; difficulté supplémentaire : le nombre de partitions complètes éditées — une vingtaine d'œuvres pour orchestre d'harmonie et orchestre d'harmonie et chœurs — et l'abondance des matériels... Cette relative inexpérience a été compensée par le travail, l'énergie et la disponibilité du personnel de la C.M.F. qui, il faut le préciser, n'a pas augmenté, au contraire, malgré l'accroissement du volume de travail. Malgré tout, il a pu subsister des contretemps voire des erreurs ; je prie tous ceux qui en ont subi les inconvénients de bien vouloir nous excuser.

L'autre facette de notre célébration du bicentenaire sera le Rassemblement National qui aura lieu les 23 et 24 septembre prochains à Paris. Au moment où j'écris, je peux d'ores et déjà vous annoncer que nous pourrons mettre en place, pour ces deux journées un très beau programme, dans de très beaux lieux. Le samedi sera une journée exclusivement consacrée à la C.M.F. et se déroulera dans les infrastructures mises en place, pour l'année du bicentenaire, dans un lieu historique et superbe : le Jardin des Tuileries.

Le dimanche 24 septembre, avec les chorales et les ensembles instrumentaux réunis par la Péniche-Opéra, nous rendrons « hommage au génie de la Bastille » tout au long des canaux parisiens, de la Bastille au Parc de la Villette. Je suis heureux que nous puissions réaliser cette journée, grâce au partenariat entre la Péniche-Opéra, qui est un ensemble dynamique et inventif dans le domaine de la musique et du théâtre réunis et la C.M.F. Sur ces manifestations, vous aurez de plus amples informations dans les prochains numéros du Journal de la C.M.F. et par l'intermédiaire de vos fédérations.

Tout cela nous promet un travail considérable, mais aussi de belles fêtes.

A bientôt !

André PETIT



103, bd Magenta
75010 PARIS
Tél. : (16-1) 48.78.39.42

journal bimestriel de la Confédération Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André PETIT

Abonnement : 1 an
FRANCE : 100 F
ÉTRANGER : 200 F
Prix au numéro : 20 F

N° de Commission paritaire en attente

CRÉ
Création, réalisation, édition
43.07.05.48

« Toute reproduction, même partielle et par quelque procédé que ce soit, du contenu de la présente Revue est interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable du directeur de la publication. Cette autorisation spécifique et préalable suppose en tout état de cause que la source du texte reproduit soit mentionnée. »

Courrier des lecteurs

Une rubrique courrier des lecteurs est en projet :

- * suggestions,
- * critiques,
- * bonnes idées,
- * échanges de point de vue.

Écrivez-nous : C.M.F.
courrier du lecteur, 103,
boulevard Magenta,
75010 Paris.

11 février 1989 à la C.M.F.

Rencontre sur les musiques de la Révolution Française

Introduction

On désigne par cette expression (musiques de la Révolution Française) les hymnes (à une ou plusieurs voix), les symphonies, ouvertures, marches militaires et pas de manœuvre avec orchestre d'harmonie ou symphonique qui constituèrent pendant dix ans très exactement (1790-1800) l'illustration sonore des fêtes civiques.

A égalité avec les arts plastiques et la poésie, la musique prend place dans un spectacle total inspiré de l'antiquité et tenu déjà bien avant la Révolution pour un moyen d'éducation immédiat et efficace des anciennes comme des nouvelles générations (voir la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* de Jean-Jacques Rousseau - 1758).

Historique

La courbe d'évolution des fêtes civiques a suivi naturellement et fidèlement celle du mouvement révolutionnaire.

Elle aura été :

- a) ascendante de 1790 à 1794 (des fêtes censitaires aux fêtes civiques dont l'apogée sera la Fête de l'Être Suprême) ;
- b) déclinante après Thermidor (des fêtes civiques aux fêtes consulaires, de caractère militaire) ;

La signature du concordat entre Bonaparte et Pie VII (1801) mettra fin aux cultes révolutionnaires par le rétablissement de l'église dans ses droits et dans ses privilèges.



Le président André Petit entouré de Frédéric Robert et Désiré Dondeyne.

Caractéristiques

1° Le recours aux grandes masses vocales et instrumentales qui aura pour effet de développer l'enseignement des instruments à vent et de provoquer l'éclosion du premier répertoire symphonique de l'orchestre d'harmonie.

2° Pour les fêtes d'importance moindre, notamment à l'échelle des sections parisiennes, on aura recours à un « petit orchestre » (sextuor à vent) ; cet usage se généralisera pendant le Directoire, à mesure que les pouvoirs publics se désintéresseront des fêtes civiques de plus en plus muées en fêtes militaires.



Vue de la salle Charles-Jay du Centre Culturel Albert Ehrmann pendant l'exposé ; au premier plan Frédéric Robert et Désiré Dondeyne.

3° Le contexte aura favorisé des initiatives individuelles (conservatoire de musique et de déclamation), ou fait éclore des talents nouveaux comme Méhul et surtout Catel, élève de Gossec, seul illustrateur sonore ou presque des fêtes civiques jusqu'à 1793. (Chérubini et Lesueur n'y collaboreront qu'à partir de 1794).

Conclusion

L'expression du nouvel esprit civique aura été plus ou moins entravée par le poids des antécédents et le contexte était plus favorable à l'improvisation qu'à la réflexion. Elle aura été brisée net dans son envol. Elle aura néanmoins trouvé une forme parfaite dans *La Marseillaise* et *Le Chant du Départ*, certains hymnes étant d'une perfection bien proche, comme *La Bataille de Fleurus* de Catel. Avant de retrouver un continuateur en Berlioz (*Grande Symphonie Funèbre et Triomphale*), ces musiques auront marqué de leur empreinte le génie de Beethoven (*Symphonie Héroïque*).

Ce plan succinct mais qui ouvre des perspectives est celui de l'exposé présenté par Frédéric Robert tout au long de cette journée du 11 février aux participants de cette rencontre qui réunissait des responsables, animateurs et directeurs musicaux venus de différentes régions de France. Aux côtés de Frédéric Robert, Désiré Dondeyne assurait la partie plus purement musicale et technique de l'exposé, avec la chaleur, l'attention, l'expérience et le savoir qu'on lui connaît. Toute cette journée fut émaillée d'auditions nombreuses d'œuvres de la Révolution Française et d'échanges avec les participants.

Journée instructive, passionnante et enrichissante. La C.M.F. se propose de renouveler ce type de rencontres thématiques, pour permettre une information et une formation qui devraient influencer sur la qualité musicale de nos activités, partout en France, par l'intermédiaire de tous les responsables qui font le geste de venir à la rencontre de ce qui est offert.

Merci à tous !



Orchestre des conservatoires de la ville de Paris.
Direction : Jean-Jacques Werner - Photo Ville de Paris - D.A.C. - Didier Giet.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1989

SALONS HOCHÉ - 9, av. Hoche, 75008 PARIS
ORDRE DU JOUR

VENDREDI 21 AVRIL 1989

- 8 h 00 : Accueil des congressistes ;
- 9 h 00 : Ouverture du Congrès par le président ;
- 9 h 15 : Rapport moral par le secrétaire général ;
- 9 h 30 : Discussion et vote sur le rapport moral, débat sur l'avenir de la C.M.F ;
- 10 h 30 : Réception et interventions des personnalités ;
- 11 h 15 : Inauguration et visite de l'exposition ;
- 12 h 15 : Déjeuner ;
- 14 h 15 : Rapport financier par le trésorier ;
- 14 h 45 : Rapport de vérification des commissaires aux comptes ;
- 15 h 00 : Discussion et vote sur ces rapports ;
Disposition immobilière à prendre (rue La Fayette) ;
Modification de l'art. 8 des statuts, proposition de
texte, éditions (C.M.F/Diffusion) ;
- 15 h 30 : Ateliers thématiques de travail ;
- 17 h 00 : Visite de l'exposition ;
- 17 h 30 : Réception et intervention des personnalités ;
- 18 h 45 : Dîner ;
- 20 h 30 : Concert de la musique des Gardiens de la Paix, direc-
tion : Claude Pichereau avec la Chorale « La Gon-
doire », direction : Daniel Catenne.

Au programme :

- « Ouverture » (1794) ;
- « Sinfonietta » (Janacek) ;
- « Ouverture en Fa » (Mehul) ;
- « Marche sur la Bastille » (Honegger) ;
- « Prélude et Marche Funèbre » (Darius Milhaud) ;
- « Offrande à la liberté » (Gossec) ;
- « Chant du départ » (Méhul) ;
- « Marseillaise » (Gossec).

SAMEDI 22 AVRIL 1989

- 8 h 00 : Distribution des bulletins de vote ;
Bureau n° 1 : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgo-
gne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne ;
Bureau n° 2 : Corse, Franche-Comté, Languedoc,
Limousin, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-
Calais, Basse-Normandie, Haute-Normandie ;
Bureau n° 3 : Région parisienne, Pays de Loire,
Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Côte d'Azur,
Rhône-Alpes, Guadeloupe ;
- 9 h 00 : Reprise des travaux et directives du président sur le
déroulement des élections ;
- 9 h 15 : Élection pour le renouvellement du tiers sortant du
conseil d'administration, bureau n° 3 (élections pour
trois ans) ainsi que la région Midi-Pyrénées (rempla-
cement de M. Gachassin décédé, élection pour un
an).
Élection des commissaires aux comptes ;
- 10 h 15 : Rapport de l'Action Culturelle par le président ;
- 10 h 45 : Ateliers thématiques de travail ;
- 11 h 30 : Réception et intervention des personnalités ;
- 11 h 50 : Proclamation du résultat des élections ;
- 12 h 15 : Déjeuner ;
- 14 h 15 : Assemblée générale extraordinaire ;
- 14 h 30 : Réunion du nouveau conseil d'administration et élec-
tion du bureau ;
- 15 h 00 : Lecture des rapports de synthèse des ateliers. Débat
sur l'Action Culturelle ;
- 16 h 50 : Présentation du nouveau bureau ;
- 17 h 00 : Clôture des travaux ;
- 18 h 00 : Concert par l'orchestre des conservatoires de la ville
de Paris, direction : Jean-Jacques Werner ;
- 19 h 15 : Apéritif et dîner de Gala.

Au programme :

- « L'Ouverture de la Force du Destin » (G. Verdi) ;
- « Roméo et Juliette » (Tchaikovsky) ;
- « Jeux d'Enfants » (Bizet).

L'orchestre des conservatoires de la ville de Paris a été créé en 1987. Il réunit les éléments les plus brillants des dix-sept conservatoires d'arrondissements autour de J.-J. Werner pour une pratique orchestrale de haut niveau, chaque semaine à la Maison des Conservatoires, située au Forum des Halles.

Bicentenaire de la Révolution française

œuvres éditées par la C.M.F. pour les sociétés musicales et préparées par Désiré Dondeyne

TOUTE COMMANDE EST FERME ET DEFINITIVE

Liste des morceaux

Pour Orchestres d'Harmonie

- **Ouverture en Fa Majeur** (1793) - *Supérieure* - 8 mn **MEHUL**
- **Offrande à la Liberté** (1792) - Veillons au Salut de l'empire -
Alions enfants de la Patrie - La Carmagnole - Ça Ira - *Deuxième Division* - 3 mn **GOSSEC**
- **Symphonie en Ut** (1795) - (un seul mouvement) -
Troisième Division - 6 mn **CATEL**
- **Marche Lugubre** (1790) - *Toutes Divisions* -
- **Pas de Manœuvre** (1794) - (en Fa Majeur) -
Troisième Division - } 8 mn **GOSSEC**
- **Pas de Manœuvre** (1794) - (en Fa Majeur) -
Troisième Division - } **GEBAUER**
- **Première Marche Militaire** (1791) - (en Fa Majeur) -
Troisième Division - 8 mn **DUVERNOY**
- **Symphonie Militaire** (1794) - (un seul mouvement) -
Troisième Division - 6 mn **CATEL**
- **Musique pour Célébrer la Mémoire des Grands Hommes** (1799) -
(Quatre mouvements) - *Division Excellence* - 18 mn **CATEL**
- **Marche Funèbre** (1797) - (pour le Général Hoche) -
Division Supérieure - 9 mn 30 **REICHA**
- EPOQUE IMPERIALE** **PAISIELLO**
- **Marche Militaire** - (en Fa)
- **Pas Redoublé** (Ré mineur) - *Deuxième Division* - 6 mn **GEBAUER**
- RESTAURATION**
- **2^e et 3^e Suites** (1817) - 3^e Suite (marche, menuet, pas redoublé,
valse) - *Division Supérieure* - 12 mn **BLASIOUS**
- **2^e Suite** (marche d'Henry IV, polonaise, pas redoublé, valse) - *Division*
Supérieure - 12 mn

Pour Orchestre d'Harmonie et Chœurs mixtes

- **La Marseillaise** (1792) - (avec soli) -
Toutes Divisions - 6 mn **Version de** **GOSSEC**
- **Le Chant du Départ** (1794) - (avec soli) -
Toutes Divisions - 8 mn **MEHUL**
- **Peuple éveille-toi** (Voltaire 1791) -
Première Division - 4 mn **GOSSEC**
- **La Bataille de Fleurus** (1794) -
Division Supérieure - 6 mn **CATEL**
- **Aux Mânes de la Gironde** (1795) -
Division Supérieure - 8 mn **GOSSEC**
- **L'Hymne des vingt-deux** (1795) - (ténor solo) -
Première Division - 10 mn **MEHUL**
- **L'Hymne du Panthéon** (1794) -
Division Supérieure - 10 mn **CHERUBINI**
- **Le chant du 14 juillet** (1790-91) -
Première Division - 10 mn **GOSSEC**
- **Chant du Retour de Campo Formio** (1797) - (hymne pour la Paix -
avec quatre solistes) - *Division Supérieure* - 7 mn **MEHUL**
- **Te Deum** (1790) - *Première Division* - 25 mn **GOSSEC**

Conseils aux harmonies et chorales pour la programmation des œuvres de la Révolution Française

1. Toutes les partitions dont nous avons annoncé les réadaptations bientôt disponibles de Désiré Dondeyne (toutes étant faites d'après les reconstitutions de Frédéric Robert) n'appartiennent pas toutes à la décennie révolutionnaire, comme c'est le cas de la « Marche Militaire » et du « Pas redoublé » composés sous l'Empire et pour la Garde Impériale par François-René Gebauer ou encore des « deuxième et troisième suites » de Mathieu-Frédéric Blasius qui datent de la Restauration — tout cela étant d'ailleurs indiqué dans le « nouveau traité d'orchestration à l'usage des Harmonies-Fanfars et Musiques Militaires » de Désiré Dondeyne et Frédéric Robert où des extraits de ces ouvrages sont précisément reproduits en partition et dans leur orchestration d'origine.

Pour éviter toute confusion, il serait souhaitable qu'une certaine chronologie soit respectée dans les programmes où l'on pourrait ainsi présenter les œuvres en trois sections avant, pendant et après, les compositeurs affichés ayant tous été, néanmoins, illustrateurs des fêtes civiques et professeurs au Conservatoire. Même s'ils ont donné, par la suite, dans le domaine des harmonies des œuvres plus nombreuses et surtout plus conséquentes. C'est le cas de Blasius (1758-1829) ; sa seule contribution aux fêtes civiques est une « ouverture » dont la médiocrité a été généralement reconnue et qu'il ne convient donc pas d'exhumer contrairement à ses « Suites » — déjà cités — et que nous avons pu dater avec certitude d'après la « Bibliographie de la France » depuis la publication de notre Traité. Elles remontent exactement à 1817.

2. En ce qui concerne, à présent, les œuvres chorales, certaines ont été indiscutablement composées pour chœur mixte puisqu'on y trouve mentionné des « Dessus », ancienne terminologie désignant les soprani. D'autres, à trois parties, sont en réalité pour des voix d'hommes ainsi mentionnées, là encore, selon la vieille terminologie : haute-contre, tailles (ténors) et basse-taille (barytons plutôt que basses véritables). L'expérience a prouvé qu'on peut assurément les faire chanter avec des contralti remplaçant les haute-contre au risque toutefois d'en affadir le propos quand il s'agit de chants guerriers. Mais on peut aussi — les prochains enregistrements réalisés chez Erato par le chœur de l'Armée Française en apporteront une preuve éclatante — faire chanter ces mêmes œuvres par des voix d'hommes, les haute-contre s'y trouvant plus avantageusement remplacés par des premiers ténors. A titre d'exemple, on s'en convaincra par la comparaison de ces deux ouvrages qui auront été ainsi enregistrés tour à tour à voix mixtes et à voix d'hommes :

a) « Peuple, éveille-toi », de Gossec (Chorale Populaire de Paris et Musique de l'Air, direction Gilbert Martin-Bouyer et Capitaine Liesenfeldt dans l'album la Révolution Française, disques Accord et chœur d'hommes de l'Armée Française, direction Serge Zapolski et Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris, direction Claude Pichaureau, album Erato, à paraître).

b) « La bataille de Fleurus » de Catel (chorales des J.M.F. « L'Hymne du Panthéon » de Cherubini, direction Louis Martini, et Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris, direction Désiré Dondeyne, disque Erato « Musique de la Révolution Française » et chœur d'hommes de l'Armée Française, direction Serge Zapolski, et Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris, direction Claude Pichaureau).

Désiré DONDEYNE et Frédéric ROBERT

Quelques exemples de programme :

Programme donné à Sainte-Geneviève-des-Bois, salle Gérard Philipe, le 21 juin 1988 par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, direction : Neuranter.

PREMIÈRE PARTIE : Musiques de la Révolution Française.

- François-Joseph Gossec (1734-1829) : **L'Offrande à la Liberté** (1792) a) Veillons au salut de l'empire ; b) Himne des Marseillois ; c) La Carmagnole ; d) Ça ira. **Marche Lugubre** (1790) ;
- Louis-Emmanuel Jadin (1768-1853) : **Ouverture en ut** (1794) ;
- Charles-Simon Catel (1773-1830) : **Première Marche Militaire** (1791) ;
- Frédéric Duvernoy (1765-1838) : **Pas de Manœuvre** (1794) ;
- Charles-Simon Catel : **Symphonie en ut** (1795) ;

DEUXIÈME PARTIE : Musiques en hommage à la Révolution Française. Le 14 juillet (Romain Rolland — Interludes) 14 juillet 1936.

- Jacques Ibert (1890-1962) : **Ouverture** ;
- Georges Auric (1899-1983) : **Palais-Royal** ;
- Darius Milhaud (1892-1974) : **Introduction et Marche Funèbre** ;
- Albert Roussel (1869-1937) : **Prélude du deuxième acte** ;
- Charles Koechlin (1867-1950) : **Liberté** (version sans chœurs) ;
- Arthur Honegger (1892-1955) : **Marche sur la Bastille**.

Observations : Pour être limité à des pièces purement instrumentales la première partie n'en comporte pas moins un

échantillonnage complet des genres pour harmonie seule alors en usage au cours des fêtes civiques : pot-pourri (transcription), marche funèbre, marche militaire, pas de manœuvre, symphonie (en un mouvement) et ouverture. En raison de ses thèmes, le pot-pourri de **L'Offrande à la Liberté** de Gossec constituera toujours une excellente « entrée en matière ». Dans le cas d'une exécution sans les chœurs des interludes pour **Le 14 juillet** de Romain Rolland, le chœur final de Daniel Lazarus (**Hymne à la Liberté**) se trouve supprimé ; sans grand inconvénient à vrai dire étant donnée sa musicalité plutôt faible au regard des autres pièces !

Programme donné à La Vallée-aux-Loups (festival Chateaubriand) le 31 mai 1987 par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, direction : Claude Pichureau.

PREMIÈRE PARTIE :

- François-Joseph Gossec (1734-1829) : **L'Offrande à la Liberté** (1792) a) Veillons au salut de l'empire ; b) Himne des Marseillois ; c) La Carmagnole ; d) Ça ira.
- Georges-Frédéric Fuchs (1752-1821) : **La Bataille de Marengo** (dédié au Général Bonaparte) (1) ;
- François-René Gebauer (1773-1845) : **Marche et Pas Redoublé pour la Garde Impériale** ;
- François-René Gebauer et J. Frey : **Trois Marches pour l'entrée de Louis XVIII à Paris** (1814). Extraits numéros 2 et 3 (2).
- François-René Gebauer : **Six Marches et Pas Redoublés pour la Garde Royale** (Extrait : Marche n° 3 sur des thèmes de **La Flûte enchantée**) ;
- Mathieu-Frédéric Blasius (1758-1829) : **Harmonie Militaire** (deuxième suite) a) Marche d'Henri IV ; b) Polonaise ; c) Pas redoublé ; d) Waltz. (1817).

DEUXIÈME PARTIE :

- Hector Berlioz (1803-1869) : **Grande Symphonie Funèbre et Triomphale** (1840) a) Marche Funèbre ; b) Oraison (avec trombone solo) et Apothéose.

Observations : Ce programme était sensiblement « calqué » sur celui dirigé à Saint-Merri par Désiré Dondeyne lors du Festival du Marais 1979, la première partie allant de la Révolution à la Restauration.

NOTES

(1) Sorte de « poème symphonique » avant la lettre et dont ce devait être la première exécution depuis l'époque (nous n'avons pu encore retrouver trace d'une exécution effective ayant précédé ou suivi la première édition).

(2) La première bâtie sur **Vive Henri IV** I avait été écartée pour ne pas doubler avec la **Marche d'Henri IV** ouvrant la suite de Blasius composée sur le même thème dont l'harmonisation est d'ailleurs presque identique.



Bicentenaire de la Révolution Française

Dans le cadre
de la grande manifestation
« ODE A LA LIBERTE »,
la Mission du Bicentenaire
de la Révolution Française
a accordé son patronage à la C.M.F.


CRAVATES
Polyester uni crêpe : **30 F HT** pièce
(par minimum de 12)

NOEUDS PAPILLONS
Polyester uni crêpe : **30 F HT** pièce
(par minimum de 12)

FOULARDS
Coton 100 % uni, unisex
Dimension : 60x80 : **35 F HT** pièce
(par minimum de 12)

Ets G. SOUFFRET *Fabricant*
51, bd Magenta — 75010 Paris Tél. : 42.08.85.48.
50 % d'arrhes à la commande ou contre remboursement

plus de
15 coloris
différents



ODE A LA LIBERTÉ



Depuis nos premières reconstitutions qui remontent à 1958, nous avons eu l'occasion de faire entendre des œuvres de la Révolution Française — surtout orchestrales — notamment en 1970 lors du bicentenaire de la naissance de Beethoven. Mais c'est seulement en 1978 qu'à la demande de la mairie du VI^e arrondissement de Paris nous avons pu, enfin, présenter un programme homogène de musiques de la Révolution Française. Mais il devait se limiter strictement à des pièces d'orchestre : ouvertures, pas de manœuvre, symphonies, marches funèbres, marches militaires... De cette expérience nous avons tiré les enseignements pour le Festival du Marais 1979 où deux concerts devaient être donnés par la musique des Gardiens de la Paix de Paris. Celui du square de la place des Vosges était entièrement consacré à la Révolution Française mais avec le concours de deux solistes : le ténor Régis Oudot et le baryton Michel Piquemal — participation vocale minima pour que l'ensemble ne rappelle pas trop l'Ancien Régime, la note héroïque si nouvelle donc si caractéristique

des musiques de la Révolution Française ne s'exprimant finalement que par les voix solistes et les chœurs. L'autre concert, affiché à l'église Saint-Merri, offrait, lui, un programme « panoramique », car il s'ouvrait sur la Révolution Française pour aboutir en fin de première partie à la Restauration via le Consulat et l'Empire — la seconde partie étant réservée à la **Grande Symphonie Funèbre et Triomphale** de Berlioz. Peu après le départ à la retraite de Désiré Dondeyne, Roger Dournel dirigeait à La Courneuve un programme homogène avec une prestation chorale plus que jamais opportune. Mais le cas se sera renouvelé de concerts purements orchestraux. C'est ainsi que la musique des Gardiens de la Paix de Paris, dirigée par son chef actuel Claude Pichaureau, se sera produite en 1987 aux premières heures musicales de La Vallée-aux-Loups dans le parc de la maison de Chateaubriand. Avec, en première partie, des musiques de la Révolution Française et, en seconde partie, la **Grande Symphonie Funèbre et Triomphale** de Berlioz. En 1988, cette même formation, alors dirigée par son

Conseils pour la constitution de programmes de musiques de la Révolution Française

Suivis de textes de présentation pour les auteurs et les œuvres disponibles à la C.M.F. (à lire avant les exécutions en concert)

chef adjoint M. Neuranter, aura donné, à Sainte-Geneviève-des-Bois, un programme dont la première partie était, une fois encore, dédiée à la Révolution Française, la seconde, en hommage à la Révolution Française, étant consacrée aux préludes et interludes pour **Le 14 juillet** de Romain Rolland (Ibert, Auric, Milhaud, Roussel, Koechlin, Honegger, Daniel Lazarus). Pour toute prestation purement orchestrale, on ne saurait trop recommander ces deux solutions — étant entendu que toute participation de solistes et de chœurs sera toujours idéale, en matière de programme homogène surtout, les deux pièces maîtresses du répertoire civique : **La Marseillaise** dans l'orchestration de Gossec et **Le Chant du Départ** dont la version originale — préférable à tout arrangement — étant avec solistes, chœurs et orchestre d'harmonie. L'une et l'autre sont disponibles à la CMF, comme le seront bientôt aux éditions « Le Chant du Monde » les interludes pour **Le 14 juillet**.

Désiré DONDEYNE
et Frédéric ROBERT

François-Joseph Gossec

*Né à Vergnies, dans le Hainaut, en 1734, François-Joseph Gossec fut d'abord au service du fermier général La Poupelinière avant de s'illustrer pendant un demi-siècle comme symphoniste et, plus longtemps encore, comme compositeur — aussi remarquable — d'opéras et de musique sacrée. Gossec mourra nonagénaire à Passy en 1829. Il avait été le premier et aussi le plus constant de tous les illustrateurs sonores des fêtes civiques à partir de 1790. C'est à lui qu'on devra la première orchestration de **La Marseillaise**.*

Marche Lugubre (1790)

La **Marche Lugubre** de Gossec fut composée « pour les honneurs funéraires » qui allaient être rendus au Champ de la Fédération (autrement dit au Champ de Mars) le 20 septembre 1790 et au « mânes des citoyens morts à l'affaire de Nancy ». Précisons : en hommage aux Suisses de Châteaueux massacrés sur ordre du marquis de Bouillé. Cette **Marche Lugubre**, qui inaugurerait le répertoire symphonique révolutionnaire pour har-

monie, sera redonnée aux pompes funèbres de Mirabeau en 1791, de Simoneau maire d'Etampes en 1792 et des généraux Hoche et Joubert en 1797. Elle produisit une forte impression à l'époque même par son emploi nouveau du tam-tam. On soulignera aussi ses contrastes préromantiques avec l'alternance d'accords dissonants — qui n'ont rien perdu de leur relief — et de passages singulièrement dénudés ! Entre autres témoignages relatifs à des exécutions de cette **Marche Lugubre**, citons celui du journal

Les Révolutions de Paris. Son chroniqueur anonyme rapporte que « Les notes détachées l'une de l'autre brisaient le cœur et arrachaient les entrailles ». Voici donc la **Marche Lugubre** de Gossec :

Chant pour le 14 juillet (1790-91)

Sur des strophes de Marie-Joseph Chénier, Gossec composa ce **Chant du 14 juillet** en vue de la fête de la Fédération, la première des grandes fêtes civiques qui allait être célébrée au Champ de Mars le 14 juillet 1790. Mais, contrairement au **Te Deum**, ce **Chant du 14 juillet** n'y fut pas entendu. Il ne sera publié que le 13 juillet 1791 et l'on ne possède aucune preuve d'exécution certaine avant le 14 juillet 1793. Ce **Chant du 14 juillet** de Gossec sera redonné le 16 Brumaire an II (27 octobre 1793) pour l'inauguration des bustes de Marat et de Lepelletier. Il sera repris en 1898 à l'occasion du centenaire de Michelet, sur une heureuse suggestion du musicologue Julien Tiersot. Voici donc, sur des strophes de Marie-Joseph Chénier, le **Chant du 14 juillet** de Gossec :

Peuple, éveille-toi (1791)

Premier des grands hommes envers qui la Patrie se soit montrée reconnaissante, Voltaire, mort en 1778, devait être transféré au Panthéon le 11 juillet 1791, aux accents de plusieurs hymnes tous composés pour la circonstance par Gossec. Le plus connu de tous est, aujourd'hui encore, **Peuple, éveille-toi** conçu pour chœur d'hommes à trois voix et orchestre d'harmonie. Il s'appuie sur un texte même de Voltaire emprunté au livret de **Samson** qui, en

1732, avait inspiré à Rameau un opéra — malheureusement avorté. En 1778, un Oratorio dicté par ce même texte à Lefroid de Méreaux avait été exécuté au Concert Spirituel et en présence de Voltaire peu avant sa mort. **Peuple, éveille-toi** de Gossec sera souvent rejoué pendant la décennie révolutionnaire, notamment le 18 septembre 1791 pour la proclamation de la première Constitution ou encore le 26 Messidor an III (14 juillet 1795) à l'occasion de l'anniversaire de la prise de la Bastille. **Peuple, éveille-toi** sera repris le 22 septembre 1892 pour le centenaire de la proclamation de la République. Voici donc **Peuple, éveille-toi** de Voltaire et Gossec :

Hymne à Voltaire (1791)

(Après avoir repris les premières lignes du texte précédent jusqu'à Gossec ajouter :) Sur des strophes de Marie-Joseph Chénier, Gossec proposa trois hymnes, l'une à une voix et sextuor à vent, les deux autres pour chœur d'hommes à trois voix et à cappella. C'est l'un d'eux que nous allons entendre. Voici donc, sur des strophes de Marie-Joseph Chénier, un **Hymne à Voltaire** de Gossec :

L'Offrande à la Liberté (1792)

Le spectacle intitulé **L'Offrande à la Liberté** avait été représenté à l'Opéra le 2 octobre 1792 sur une scénographie du maître de ballet Gardel. On y entendait entre autres « airs chéris des républicains » **Veillons au salut de l'empire**, **l'Himne des Marseillais** — autrement dit **La Marseillaise** ! —, **La Carmagnole** et **Ça ira**, tous orchestrés par Gossec. Nous les avons cités dans l'ordre où ils

reparaîtront au cours du pot-pourri que nous allons entendre et qui, pour avoir été publié sans nom d'auteur, peut être néanmoins attribué en toute certitude à Gossec. A propos de **Veillons au salut de l'empire**, nous rappellerons qu'il s'agissait alors d'un **Hymne à la Liberté** dont les paroles avaient été adaptées en 1791 à un chœur de l'opéra-comique de Dalayrac **Renaud d'Ast** représenté en 1787. Après 1804, Bonaparte couronné en fera son chant officiel, moyennant le remplacement du premier e minuscule d'empire par une majuscule toute napoléonienne ! Voici donc le pot-pourri tiré de **L'Offrande à la Liberté**. Successivement : **Veillons au salut de l'empire**, **Himne des Marseillais**, **La Carmagnole** et **Ça ira** :

Aux mânes de la Gironde (1795)

Composée sur des strophes de Coupigny, la cantate **Aux mânes de la Gironde** de Gossec fut exécutée, comme l'**Hymne des Vingt-deux** de Méhul, le 11 Vendémiaire an III (3 octobre 1795) au cours d'une fête donnée « en l'honneur des victimes de la tyrannie décevrière » autrement dit à la mémoire des Girondins. Cela se passait au cours d'une séance de la Convention. Cette partition demeurée manuscrite est, selon Constant Pierre, une de celles qui font le plus honneur à Gossec. Elle participe de l'opéra par un récit suivi de strophes à trois voix solistes et à caractère de marche funèbre. Celles-ci alternent avec un refrain triomphal repris par un chœur mixte à cinq voix. Voici donc, sur des strophes de Coupigny **Aux mânes de la Gironde** de Gossec.

Charles-Simon Catel

Né à Laigle, dans l'actuel département de l'Orne, Charles-Simon Catel sera formé par Gossec. Il aura débuté comme compositeur pendant l'ère révolutionnaire — ses plus anciennes partitions destinées aux fêtes civiques remontant à 1791. Catel sera le premier professeur d'harmonie du Conservatoire où il aura pour élèves Adolphe Adam, Herold et le harpiste Charles Bochsa fils. Du Consul à la Restauration, la carrière de Catel compositeur aura été presque entièrement théâtrale comme celle de Méhul. Né trois ans après Beethoven en 1773, Catel lui survivra trois ans et mourra à Paris en 1830.

Première Marche Militaire (1791)

C'est à l'âge de dix-huit ans que l'élève de Gossec, Charles-Simon Catel

signait ses deux premières compositions destinées aux fêtes civiques : un **Hymne à l'Égalité** sur des strophes de Marie-Joseph Chénier et une **Marche Militaire** — la première sans doute — dont le manuscrit autographe est exactement daté du 16 juillet 1791. Depuis un an Charles-Simon Catel était accompagnateur à l'Opéra et Chef de musique adjoint au corps de la Garde Nationale Parisienne. Voici donc la **Première Marche Militaire** de Catel :

La Bataille de Fleurus (1794)

La cantate de **La Bataille de Fleurus**, composée par Charles-Simon Catel sur des strophes de Lebrun, fut entendue, partiellement, le 29 juin 1794, trois jours après la victoire de Fleurus. La première audition intégrale aura lieu lors du concert du 26 Messidor an II (14

juillet 1794) qui marquera l'apogée de l'art civique moins de deux semaines avant la chute de Robespierre. Le **Journal des Théâtres et des Fêtes Nationales**, Duchosal écrivait à propos de Catel que « Ce jeune compositeur qui marche sur les traces de son maître (Gossec) a saisi toutes les nuances du poème de Lebrun. Il a peint avec une vérité frappante le combat, le récit des combats et le chant de la victoire ; certes, il fallait avoir reçu de la nature une énergie peu commune pour rendre ce couplet digne de Pindare : **Pareils aux flots...** », il faisait allusion au préromantisme descriptif de l'accompagnement de la deuxième strophe plus élaborée que la première. Quant à la troisième, elle est saisissante, elle, par ses accents triomphaux qui annoncent la **Cinquième Symphonie** de Beethoven mais aussi Berlioz par ses modulations brusques et

sans transitions. Ici les accords se succèdent et claquent au vent comme les couleurs d'un drapeau ! Voici donc sur des strophes de Lebrun, la cantate de **La Bataille de Fleurus** de Charles-Simon Catel :

Symphonie Militaire (1794)

Les symphonies pour harmonie exécutées aux Fêtes Civiques étaient en général, faites d'un seul mouvement. A titre d'exemple, cette **Symphonie Militaire** due à l'élève de Gossec Charles-Simon Catel. Elle porte le même titre que la Symphonie n° 100 de Joseph Haydn dont elle est d'ailleurs exactement contemporaine. Comme la plupart

des symphonies et ouvertures pour harmonie destinées aux Fêtes Civiques, elle subit l'emprise évidente du maître autrichien. Voici donc la **Symphonie Militaire** de Charles-Simon Catel :

Symphonie en Ut (1795)

Les symphonies pour harmonie exécutées aux Fêtes Civiques étaient, en général, faites d'un seul mouvement. A titre d'exemple, cette **Symphonie en Ut** due à l'élève de Gossec Charles-Simon Catel. Datée de 1795, elle est postérieure d'un an à la **Symphonie Militaire** du même compositeur ; elle subit pareillement l'emprise de Haydn

— comme la plupart des symphonies et ouvertures destinées aux fêtes civiques. Dans cette **Symphonie en Ut**, Constant Pierre a fait observer que « La science du futur auteur du **Traité d'Harmonie** plus que l'inspiration se révèle dans ce morceau qui présente une hardiesse notable ». C'est-à-dire une modulation brusque et sans transition annonciatrice de Berlioz. Ici les accords se succèdent et claquent au vent comme les couleurs d'un drapeau ! Voici donc la **Symphonie en Ut** de Catel :

Etienne-Nicolas Méhul

Né à Givet, dans l'actuel département des Ardennes, en 1763, Etienne-Nicolas Méhul devait être encouragé par Gluck et formé par Edelmann. Avant la Révolution, il avait publié deux cahiers de Sonates pour piano-forte — remarquables comme le sera l'Ouverture pour harmonie avec laquelle Méhul collaborera pour la première fois aux fêtes civiques, en décembre 1793, six mois avant le fameux Chant du Départ. Du Consulat à la Restauration, sa carrière aura été presque entièrement théâtrale avec pour apogée : Joseph créé en 1807 et resté longtemps à l'affiche. Mais les Symphonies de Méhul, apparues à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles, comptent parmi les plus achevées de toute l'école française.

Ouverture (1793)

L'**Ouverture** de Méhul fut entendue pour la première fois le 20 Frimaire an II (10 décembre 1793) dans Notre-Dame de Paris transformée pour la circonstance en Temple de la Raison. Elle sera redonnée le 17 Brumaire an II (7 novembre 1794). Première participation de Méhul aux fêtes civiques, cette **Ouverture** aura été son unique contribution sur le plan purement instrumental et six mois avant son fameux **Chant du Départ**. De cette **Ouverture** on soulignera les beautés musicales mais aussi les redoutables difficultés d'exécution, notamment aux pupitres de cors et de bassons. Comme toutes les ouvertures destinées aux Fêtes Civiques, à l'exception de l'**Ouverture en Fa** de Catel, cette **Ouverture** de Méhul est construite comme un premier mouvement de symphonie à deux thèmes. Le second se souvient d'un air des **Noces de Figaro** de Mozart dont la première parisienne avait eu lieu, justement, en 1793. Voici donc l'**Ouverture** de Méhul :

Le Chant du Retour (Hymne pour la Paix) 1797

Composé sur des strophes de Marie-Joseph Chénier, le **Chant du Retour** de Méhul a pour sous-titre « Hymne pour la paix ». Car c'est à l'occasion de la Paix de Campo-Formio qui mettait fin à la campagne d'Italie qu'il fut composé et entendu pour la première fois le 20 Frimaire an VI (10 décembre 1797) au Palais du Directoire. Voici donc, sur des strophes de Marie-Joseph Chénier, le **Chant du Retour** de Méhul :

Le Chant du Départ (1794)

Le **Chant du Départ** a été composé par Méhul sur des strophes de Marie-Joseph Chénier au lendemain de la victoire de Fleurus remportée le 26 juin 1794. Mais sa première audition eut lieu, probablement, le 26 Messidor an II (14 juillet 1794) lors de ce mémorable concert qui allait marquer l'apogée de l'art civique moins de deux semaines avant la chute de Robespierre. Le **Chant du Départ** sera redonné le 10 août de la même année, toujours dans sa version originale pour soli, chœurs et orchestre d'harmonie — celle que nous allons entendre et qui fut envoyée aux armées, tirée à 18.000 exemplaires ! Voici donc, sur des strophes de Marie-Joseph Chénier, **Le Chant du Départ** de Méhul :

Hymne des Vingt-Deux (1795)

L'**Hymne des Vingt-Deux** de Méhul fut composé sur des strophes de Marie-Joseph Chénier pour être exécuté, comme la cantate **Aux mânes de la Gironde** de Gossec, le 11 Vendémiaire an III (3 octobre 1795) au cours d'une fête donnée « en l'honneur des victimes de la tyrannie décemvirale » autrement dit à la mémoire des Girondins. Cela se passait au cours d'une séance de la Convention. Comme dans l'œuvre

de Gossec que nous avons citée, les couplets à caractère funèbre, alternent avec un refrain triomphal entonné par le chœur. Voici donc sur des strophes de Marie-Joseph Chénier l'**Hymne des Vingt-Deux** de Méhul : *(A suivre...)*

VI^e stage de musique de chambre et orchestre, du 3 au 21 août, château de Saint-Maurin (Haute-Provence).

Stage de musique ancienne du 7 au 12 juillet au collège nationalisé « Esplanade » de Saint-Omer.

Informatique musicale au studio Grame à Lyon :

- stage d'initiation à l'informatique musicale les 5, 6, et 7 juillet ;
- stage autour des langages de programmation midi, les 9, 10 et 11 juillet.

La fête départementale des sociétés de musique et chorales de l'Yonne dite la **Fête Fédérale** aura lieu du lundi 5 au 11 juin 1989 à Briennon :

- du 5 au 8 juin, concerts en plein air par des sociétés de musique de l'Yonne ;
- le 9 juin, récital des chorales ; le 10 juin, dans le parc du château Saint-Loup, concert de gala par une société civile ou militaire ;
- le 11 juin, dans la matinée, concerts de quartier et grand-messe avec la chorale de Briennon. Dans l'après-midi, départ de quatre défilés dans la ville vers le parc du château Saint-Loup. A partir de 15 heures concerts de toutes les sociétés de musique. A la fin de l'après-midi, tirage d'une tombola et concert.

Et les Chorales d'hommes ?

La question s'était posée avec acuité, il y a longtemps de cela, lors des premières rencontres de la Fédération Musicale Populaire (1) avec des chorales d'hommes du Nord et de l'Est : comment les aider à renouveler leur répertoire pour assurer leur survie et leur permettre de mobiliser de nouveaux effectifs avec des stimulants valables ? Faute d'avoir pu répondre à temps à cette demande — les œuvres étant difficiles d'accès pour des raisons diverses : épuisées, manuscrites ou non traduites — la Fédération Musicale Populaire s'est trouvée vite placée dans cette situation inconfortable : proposer un répertoire valable, français et étranger — recensé ou réédité — à des formations disparues ou de moins en moins nombreuses. Est-ce une raison pour taire les réflexions qui nous ont été inspirées par nos recherches et ne pas signaler à l'attention des chefs de chœur les œuvres susceptibles de remplacer le répertoire d'inspiration douteuse ? Nous ne le croyons pas et nous avons été désagréablement surpris en apprenant, il y a quelques années, qu'il était question à la radio de monter un chœur d'hommes et qu'on y avait renoncé... faute de répertoire !

Si l'on veut inclure dans la littérature masculine toutes les catégories d'œuvres a cappella, on sera en peine, certes, de trouver dans les maîtres de la Renaissance des pièces à voix d'hommes comme la chanson à boire **Quand je bois du vin clair** de Clément Janequin (2). En revanche, les trios et duos sérieux et à boire du Grand Siècle Baroque que nous avons été les premiers à exhumer, à éditer et à faire enregistrer (3) — devraient constituer, à notre avis, la base classique par excellence du répertoire de nos chorales d'hommes. Œuvres difficiles sans doute mais souvent d'un grand effet comme les étonnants trios de Déon : **Le Carillon de la Samaritaine** et **Les Trois Pauvres Garçons** (1725) ou les canons aussi ingénieux que divertissants de Couperin (**A moi, tout est perdu !**, 1712) et de Rameau (**Avec du vin, endormons-nous**, 1719). Un des airs à boire en trio de cette époque **Vive notre hôtesse** a été repris et « modernisé » par Francis Poulenc dans sa **Chanson à boire** (1922) pour quatre voix d'hommes à cappella (4). Et l'on retrouve cette maîtrise de l'écriture polyphonique à cappella conservée par-delà l'avènement de la polyphonie concertante dans le « Quatuor des Buveurs » (**A chanter, rire et boire**), un canon à quatre voix d'hommes et a cappella, de l'opéra-comique de Philidor **Tom Jones** (1765) (5), comme plus tard encore dans la **Chanson à boire** d'Ernest Reyer (6), à retenir parmi les chœurs d'hommes du XIX^e siècle appartenant au répertoire orphéonique surgi depuis la fondation

de l'Orphéon par Bocquillon-Wilhem 1836. A cet abondant répertoire auront contribué tour à tour Berlioz, Bizet (**Saint-Jean de Pathmos**, 1872, poème de Victor-Hugo) un chef-d'œuvre méconnu avec son admirable fugue centrale, François Bazin dont les qualités de compositeur d'opérettes se retrouvent dans **Les Deux médecins** sur une fable de La Fontaine, une autre, **La Cigale et la Fourmi**, ayant dicté à Gounod une réussite comparable. Rappelons, aussi étonnant que cela nous semble aujourd'hui, que la mise en musique d'une fable de La Fontaine pour chœur d'hommes était un genre à part entière qui devait l'objet d'un chapitre spécial dans le **Manuel d'écriture chorale** d'Antoine Elwart. Comme d'ailleurs la mise en musique aussi répandue des cantiques spirituels de Racine, le jeune Fauré encore élève à l'École Niedermeyer ayant rompu avec la « tradition » en composant son fameux **Cantique de Racine** pour voix mixtes (Verbe égal au très haut...). Il l'avait dédié à César Franck qui, peu avant sa mort, devait à son tour mettre en musique, pour chœur d'hommes et piano, un autre de ces cantiques de Racine « Source ineffable de lumière ». Ce chœur dirigé pour la première fois par César Franck lui-même lors d'une dernière tournée de concerts dans sa Belgique natale en 1889, un an avant sa disparition, sera orchestré (7) mais révélé sous cette forme seulement en 1910 et par Gabriel Pierné aux Concerts Colonne lors du même concert où il devait donner, en oratorio, le premier acte de **Guercœur** de Magnard. Et ce même cantique d'inspirer un autre chœur, mais à voix mixtes, à Marcel Dupré ! De nos travaux le Chœur d'hommes de Françoise Legrand Van Parys — une formation de chambre exemplaire — et le Chœur de l'Armée Française ont été les premiers bénéficiaires. Nous en avons tiré aussi des conclusions nouvelles par rapport à nos écrits anciens : à savoir que l'expérience des chœurs orphéoniques aura servi à Gounod pour son adaptation à quatre voix d'hommes à cappella du fameux **Chœur des soldats** de Faust et à Léo Delibes pour son harmonisation, également à quatre voix et à cappella de **La Marseillaise** que lui-même devait tirer de son orchestration exécutée à l'Opéra après la déclaration de guerre de 1870. Un chœur d'hommes orphéonique — ce qualificatif n'étant plus pour nous a priori péjoratif — aura suffi pour constituer la musique de scène d'une pièce de théâtre : le **Chant des paysans** d'Ernest Reyer pour le drame de Victor Séjour **Les Volontaires de 1814** représenté en 1862 au Théâtre de la Porte Saint-Martin. Des compositeurs auront, comme Gounod déjà cité, arrangé eux-mêmes à cappella des

chœurs tirés de leurs ouvrages lyriques. A titre d'autre exemple : le **Chœur des Marchands de Fior d'Aliza** un opéra-comique de Victor Massé inspiré d'un roman de Lamartine (8). La parodie bachique, comme au temps des airs sérieux et à boire, aura eu cours dans ce répertoire ainsi qu'en fait foi la **Ronde des Vendanges** d'après la célèbre **Ronde des Saint-Simoniens** de Félicien David. Camille Saint-Saëns est, sans doute, le symphoniste qui, avec Théodore Dubois, se sera le plus souvent tourné vers les formations masculines françaises ou étrangères puisqu'un de ses derniers chœurs d'hommes est dédié à la célèbre Société Chorale des Instituteurs Moraives qui, au début de ce siècle, devait se faire entendre dans l'atelier du sculpteur Auguste Rodin (9). Or, il apparaît que le plus ancien des chœurs d'hommes de Saint-Saëns, qui est aussi le plus connu, la **Sérénade d'Hiver**, daté de 1869 n'est pas, tant s'en faut, le plus digne d'intérêt. Quoiqu'il en soit, on aurait tort de s'en tenir à un seul auteur pour ce qui est du répertoire français, susceptible finalement de constituer pour la même collection un volume d'intérêt au moins égal à celui que nous y avons consacré aux **Airs Sérieux et à Boire** polyphoniques. Reste à savoir si le répertoire masculin orphéonique se sera ouvert et dans quelle mesure à l'évolution de la musique à la fin du XIX^e siècle ? Des raffinements fauréliens apparaissent dans **Poli-chinelle** sans doute le meilleur des chœurs d'hommes d'Henri Maréchal (1893) (10), mais l'impressionnisme, lui, est omniprésent dans **Sous-bois** du jeune Florent Schmitt inspiré en 1897 par une poésie du librettiste Philippe Gille, laquelle dictera encore un autre chœur, mais à voix de femmes, à un autre élève de Fauré : Charles Kœchlin (11) ! Quant au **Navire** de Guy Ropartz (1906) sur une poésie de René d'Avril qui sera son librettiste pour l'oratorio **La légende de Saint-Nicolas**, nous ne souscrivons plus entièrement au jugement de Fernand Lamy qui voyait dans cette page — au reste excellente et que n'égaleront pas les deux autres chœurs d'hommes **Embarque** (1925) et **Au bois** (1926) — une première évasion des sentiers orphéoniques. Nous y verrons plutôt une sublimation d'un genre descriptif apparenté tantôt à une scène d'opéra, tantôt — comme dans ce chœur — au poème symphonique. Un fait est plus certain encore : des pages de cette valeur se feront de plus en plus rares, les chœurs d'hommes, qui s'étaient développés et multipliés au XIX^e siècle du fait de la concentration urbaine et industrielle, devant eux-mêmes se raréfier, sauf dans les régions du Nord et de l'Est. Ce n'est pas un hasard si le cycle de Jean Cras

Sur la montagne (13) et surtout l'admirable **Bardit des Francs** d'Albert Roussel (14), à l'origine à cappella et doté par la suite d'un remarquable accompagnement de cuivres et de batterie, auront été conçus, précisément, pour ces formations survivantes. On leur joindra, entre autres pièces rares pour chœurs d'hommes à cappella, **La Tête de Kenwarc'h** (op. 114, 1949) (15) et le **Conseil tenu par les Rats** (op. 123, 1950) de Florent Schmitt.

Dans le domaine de l'harmonisation à cappella de la chanson folklorique, deux des **Huit Chansons Françaises** de Francis Poulenc **La belle si nous étions** et **Clic, clac, dansez sabots** sont pour chœur d'hommes; heureuses exceptions dans cet abondant répertoire propre à l'école française et mis à l'honneur depuis Vincent D'Indy (17). C'est justement comme Secrétaire général de la Fédération Musicale Populaire, lié à des formations masculines que Louis Durey, l'ainé des « Six », leur consacra quelques unes de ses très nombreuses harmonisations à cappella pour formations d'amateurs: toutes celles à voix d'hommes sont encore inédites, mais de difficulté très moyenne: **Les Marins de Groix** (op. 51 n° 1, 1947), **Tous ceux qui veulent aller** (à deux et trois voix, op. 88 n° 1, 1960), **Alli, allo pour Maschero** (à quatre voix op. 91 n° 1, 1960). Qu'on nous pardonne de

nous citer mais nous croyons, sauf erreur, être celui qui en a signé le plus grand nombre — même par rapport à Georges Aubanel: un chant de lutte d'hier **Le Chant des Ouvriers** de Pierre Dupont auquel s'ajoutent dix harmonisations à trois et quatre voix: **Dans la Forêt** (Chanson historique sur Du Guesclin), **C'est à boire, Je me sui-t-engagé, Complainte de Mandrin, Le Trente et un du mois d'août, La Sentinelle, Ah! que nos pères étaient heureux, Sur la route de Châtillon** ou à cinq voix (**Le Grand Coureur**). Deux d'entre elles existent également à voix mixtes (**Je me sui-t-engagé** et **Complainte de Mandrin**) (18). Toutes sont inédites aujourd'hui encore. Certes, les chorales d'hommes peuvent se manifester avec un accompagnement de piano en retenant parmi les pièces maîtresses de cette littérature, elle aussi trop restreinte; en plus de l'**Hymne** — déjà cité — de César Franck, le diptyque de Maurice Jaubert: **O mes frères perdus** sur des poèmes d'Eluard (1938), première sinon seule partition française inspirée par la Guerre d'Espagne (19). C'est à la mémoire de Maurice Jaubert (dont une **Ode à la Montagne** pour chœurs d'hommes et orchestre n'a toujours pas été créé!) que sera dédiée la **Prière pour nous autres charnels** inspirée à Jean Rivier par le célèbre poème de Péguy. Encore un chef-d'œuvre méconnu pour

voix d'hommes à cappella, demeuré inédit et dont une seule audition a été donnée à ce jour à la Radio et sous la direction de Manuel Rosenthal au lendemain de la Libération. Plus récemment, Louis Durey avait écrit pour la Chorale d'hommes **Typografia** de Prague un triptyque pour chœurs d'hommes et piano **Espana 63** qui fut révélé tout d'abord dans une transcription, due à l'auteur pour chœur mixte et orchestre, avant d'être, enfin, créé dans sa version originale par le Chœur d'Hommes de Françoise Legrand au Festival de Ville-d'Avray consacré en 1986 moitié à Louis Durey, moitié à Florent Schmitt. Encore un inédit!...(20).

Le répertoire étranger s'était ouvert au XVIII^e siècle avec les chœurs d'hommes de Michaël Haydn, le frère méconnu du grand Joseph. Ouvrages moins souvent cités que les chœurs d'hommes de Karl-Maria von Weber. A des pages de Schubert, à cappella ou avec piano ou encore avec instruments comme le **Nachtgesang im Walde** (avec quatre cors) (21) ou le **Chant de l'esprit au-dessus des eaux** avec cordes (22), feront suite des pièces aussi dignes d'intérêt de tous les grands romantiques: à cappella — dont un chœur de Wagner **Sur la tombe de Weber** composé pour la translation à Dresde des cendres du compositeur en même

CHEFS DE MUSIQUE !

PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, en ut et si b	975	1.280
CORNET, si b	1.315	1.760
BUGLE, si b	1.500	1.945
ALTO, mi b	2.155	2.930
BARYTON, si b	2.890	3.980
BASSE, si b à 4 pistons	4.190	5.405
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable	13.100	16.390
TROMBONE, à coulisse, verni	1.850	
TROMBONE, à pistons ut/si b	3.800	4.940
	LAQUES OR	
	CLES CHROMEES	
SAXO SOPRANO, si b	4.500	
SAXO ALTO, mi b, fa #	4.350	
SAXO TENOR, si b, fa #	4.820	
SAXO BARYTON, mi b descendant en si b	11.460	

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musiques nous font confiance.
POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie, LYON - Tél. : 78-28-44-22
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE



GARANTIE
un an P. et M.O.
FRANCO DE PORT
A PARTIR DE
3.000 F. T.T.C.

temps que sa **Musique funèbre** à la mémoire de Weber sur des thèmes d'« Euryanthe » pour orchestre à vent (23). La formation cuivres et surtout quatre cors sera encore à l'honneur, certes, et cela jusqu'à Bruckner, mais Schumann aura signé pour la Révolution de 1848 trois chœurs d'hommes avec un orchestre d'harmonie sensiblement identique à celui des musiques de la Révolution Française. Et ces chœurs demeurés manuscrits n'ont encore été, sauf erreur, exécutés nulle part, même en République Démocratique Allemande (24). L'école tchèque prendra glorieusement le relais à partir de Smetana, pionnier dans ce domaine aussi bien que dans le théâtre lyrique ou le poème symphonique (25). Après Smetana, Dvorak et surtout Janacek dont les grandes fresques **Kantor Halfar** et **Maricka Magdonova** sont aussi essentielles pour juger ce musicien, qui émerge à peine chez nous des brumes de la méconnaissance, que son théâtre lyrique. Même remarque pour le glorieux compagnon de route de Bartok Zoltán Kodály dont les chœurs d'hommes, fussent-ils cette fois moins nombreux que ceux à voix mixtes, n'en sont pas moins aussi admirables tel **Huszt** (1936) dont l'écriture à trois voix — comme pour tous les autres chœurs d'hommes — est d'une parfaite efficacité avec quelques heureuses subdivisions passagères. Plus touffus mais d'un attrait singulier seront les chœurs d'hommes de Bartok **Des temps anciens** ; nous rappellerons en passant que son premier opus polyphonique remontant à 1912 était justement pour voix d'hommes. Il reste, bien sûr, à traduire tous ces chœurs afin de les rendre plus facile d'accès malgré tout à nos formations, mais parfois l'on sera surpris de rencontrer des pièces qui ne posent aucun problème de langue. C'est le cas d'un des chœurs de l'**Album pour chœurs d'hommes** (op. 30) de Grieg : **Halling**, danse populaire norvégienne pour baryton solo et double quatuor ou chœur dont le texte est uniquement constitué par des onomatopées, ce qui donne à l'ensemble une saveur étonnamment moderne...

Nous sommes loin d'avoir passé en revue toute la littérature chorale masculine digne de survie, mais en plus des hymnes avec orchestre d'harmonie dont les premiers exemples, admirables, sont : **La Bataille de Fleurus** de Catel, **Le Chant du 14 juillet** de Gossec ou **l'Hymne du Panthéon** de Cherubini — bientôt enregistrés comme tels — il y avait justement dans le répertoire des Fêtes Civiques des chœurs d'hommes à cappella montrant la voie si l'on peut dire au XIX^e siècle. Ils étaient signés de Catel (**La Prise de Toulon**) et de Gossec (**Hymne à Voltaire**). Ceux-là aussi seront bientôt disponibles sur disques, comme nous souhaitons qu'ils le soient également en partition !

Frédéric ROBERT

NOTES

- (1) Ce texte avait paru dans *L'Art Musical Populaire* (n° 7, quatrième trimestre 1982). Nous le donnons ici considérablement revu et augmenté.
- (2) Editions Rouart-Lerolle (Act. Salabert).
- (3) **Airs sérieux et à boire polyphoniques** transcrits et présentés par Frédéric Robert (Collection « Le Pupitre » Editions Heugel 1968). Quelques uns d'entre eux avaient été enregistrés par le Madrigal de la Radio (dir. Jean-Paul Kreder) sur un disque 25 cm/Standard Erato couronné par l'Académie du Disque Français en 1958.
- (4) Editions Rouart-Lerolle (Act. Salabert).
- (5) Disponible séparément chez Foetisch (Lauzanne), ce même quatuor également transposé en ut (ton original mi bémol) avait été naguère inséré dans un des volumes des *Echos de France* (Durand).
- (6) Editions Choudens dans une collection consacrée justement à l'Orphéon et dont beaucoup de titres sont encore disponibles !
- (7) Editions Hamelle-Leduc. Cet Hymne a été, d'ordinaire, très vite évoqué et sévèrement jugé parce qu'« orphéonique ». Voir Léon Vallas : *La véritable histoire de César Franck* ; Flammarion 1955, p. 162 « pièce majestueuse, de caractère un peu orphéonique ».
- (8) Toutes ces pièces que nous avons citées — sauf celles de Delibes qu'on peut se procurer soit chez Billaudot, soit chez Combre — avaient paru chez Choudens dans la collection déjà citée de l'Orphéon.
- (9) Cette formation, toujours en activité, devait revenir à Paris en 1956 pour les Premières Olympiades Internationales de Chant Choral Amateur organisées par la Fédération Musicale Populaire.
- (10) Poésie de Paul Collin (Chœur imposé au Concours de l'Orphéon de 1893). Henri Maréchal (1842-1924), lauréat du Prix de Rome 1870, ami et collaborateur d'Erckmann-Chatrian, s'impose surtout à notre attention comme mémorialiste.
- (11) **Sous-Bois** de Florent Schmitt, disponible aujourd'hui chez Billaudot faisait partie d'un même opus que deux autres chœurs dont un **Vocalise** devenue introuvable, mais son l'existence nous a été attestée par le bulletin de dépôt de la SACEM. Ce chœur était vocalisé d'un bout à l'autre, là encore selon une tradition du répertoire orphéonique mais combien sublimée. Le chœur de Charles Kœchlin sur le même texte avait paru chez Enoch (op. 4, n° 2, 1897).
- (12) **Le Navire** avait paru chez Rouart-Lerolle (act. Salabert). **Au bois et Embarque** sont édités chez Durand. Voir l'étude sur Ropartz de Fernand Lamy parue chez Durand (1948).
- (13) Editions Sénart (act. Salabert) créé en 1931 à la Société Nationale de Musique et repris tout récemment, avec un juste succès, par le Chœur de l'Armée Française (dir. Yves Parmentier).
- (14) Le texte — admirable — est emprunté à *La Vie des Martyrs de Chateaubriand* ; c'est la lecture de ce fragment qui aurait incité Augustin Thierry à devenir historien comme il le rappelle dans la préface de ses *Récits des temps mérovingiens*. Le chœur d'Albert Roussel est édité (en partition, chœurs et instruments et parties de chœurs séparées) chez Durand.
- (15) et (16) Editions Durand (en partition).
- (17) Voir notre essai sur **La Musique Française au XIX^e siècle** (Collection « Que sais-je ? » Presses Universitaires de France, Deuxième édition 1970) et Léon Vallas : **Vincent d'Indy** (deux volumes, Albin Michel édit. 1951). Toutes ses harmonisations sont éditées chez Rouart-Lerolle (act. Salabert).
- (18) Editée par *L'Art Musical Populaire* (Editions de la Fédération Musicale Populaire).
- (19) Voir François Porcile : **Maurice Jaubert, musicien populaire ou maudit ?** ; Editeurs Français Réunis, 1971, pp. 135-139.
- (20) Voir Brigitte Massin : **Franz Schubert** ; A. Fayard édit. 1978.
- (21) Il existe plusieurs versions chorales, les autres à cappella de ce même poème de Goethe, mais toutes sont à voix d'hommes. Celle-là est, néanmoins, la plus saisissante !
- (22) Cette pièce pour harmonie a été réadaptée pour les formations françaises actuelles par Désiré Dondeyne qui en avait dirigé le premier enregistrement à la tête de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris. Le poème du chœur à cappella **Am Weber's Grabe** était de Wagner lui-même.
- (23) Un extrait en a été imprimé dans le **Nouveau Traité d'Orchestration** à l'usage des Harmonies, Fanfares et Musiques Militaires de Désiré Dondeyne et Frédéric Robert ; Lemoine, édit. 1969, p. 302.
- (24) Voir Julien Tiersot : **Smetana** ; collection « Les musiciens célèbres », Laurens édit, pp. 76-79.
- (25) Parmi les biographes français de Grieg, Yvonne Rokseth voyait justement dans l'**Album pour chœur d'hommes** l'un de ses meilleurs ouvrages. Yvonne Rokseth ; Grieg ; Collection « Les maîtres de la musique ancienne et moderne » Rieder édit. 1933, p. 47.

Chaque année au mois de juin le Club Musical des P.T.T. de Paris anime les squares et jardins de Paris.

Concerts par l'Orchestre d'Harmonie les mercredis à 20 h 30 :

- le 7 juin, aux Buttes-Chaumont, 75019 Paris ;
- le 14 juin, square Jean-XXIII, 75004 Paris ;
- le 21 juin, parc Montsouris, 75014 Paris ;

Concerts par l'Orchestre de Variétés les jeudis à 20 h 30 :

- le 8 juin, square Jean-XXIII, 75004 Paris ;
- le 15 juin, parc Montsouris, 75014 Paris ;
- le 22 juin, square A. Chérioux, 75015 Paris ;

La quatrième conférence internationale Wasbe (association mondiale pour la promotion des orchestres à vent) se tiendra du 17 au 22 juillet 89, en l'Abbaye de Rolduc à Kerkrade en Hollande. Quatrième conférence internationale Wasbe.

L'Association pour l'essor du saxophone organise le quatrième concours international de composition « Bernard Vandoren » pour orchestre à vent. Date limite le 1^{er} septembre 89.

Les mardis du conservatoire de Lille. Au programme une heure de musique de chambre et de récitals par les étudiants du troisième cycle du conservatoire.

Concert au couvent des Dominicains de Lille, le dimanche 30 avril, à 17 h 30, animé par les ateliers de musique Renaissance et Médiévale du conservatoire de Lille.

Stage « Musique et Nature » au jounie du 3 au 11 juillet, guitare classique, luth, clarinette, solfège, instruments à vent anciens et traditionnels, organisé par « La Reverdie ».

Stage vocal et instrumental de la dix-septième Semaine Musicale de Clairac du 29 juillet au 9 août 1989, organisé par l'association « Chant et Musique à Clairac ».



Bicentenaire de la Révolution Française LA MARSEILLAISE

« L'appel aux Tambours » (suite)
14 JUILLET 1989

L'organisation et la préparation de la fête du 14 juillet 1989 à Paris de 21 heures à minuit, confiée à Jean-Paul Goude se poursuit, notamment en ce qui concerne le rassemblement de plusieurs centaines de tambours venant de toute la France qui défilent sur les Champs-Élysées.

Précisons que ce défilé-spectacle ne se veut pas tout à fait ordinaire et qu'il surprendra par son originalité et par son audace. La participation de nombreuses délégations étrangères et la présence

des musiques traditionnelles françaises (hautbois, cornemuses, vieilles à roue, accordéons diatoniques, violons, galoubets) et évidemment celle des tambours revêtira un intérêt particulier à cette fête qui veut marquer les mémoires.

Notons que tous les participants seront costumés à partir de créations de Jean-Paul Goude et que ce spectacle sera retransmis en mondiovision avec la présence de nombreux chefs d'état.

Mais revenons à nos tambours. Une organisation régionale a été mise en place et des répétitions sont prévues durant le mois d'avril dans toutes les régions de France.

La CMF est largement représentée où l'on remarque que toutes les autres fédérations de batteries-fanfars, les conservatoires, les musiques des armées seront aussi de la fête.

Tous les tambours se préparent à partir de partitions (deux niveaux sont requis pour former un groupe élémentaire et un groupe national).

A la suite des inscriptions les participants recevront une cassette enregistrée pour parfaire leur préparation puis se retrouveront à la répétition régionale.

La montée sur Paris sera prise en charge par TELEMA-IMAGES ainsi que les repas et l'hébergement.

Les inscriptions arrivent à leur terme et les tambours qui ne seraient pas encore décidés doivent le faire de toute urgence.

Le festival de musique de Göteborg (Suède) aura lieu du 25 juin au 1^{er} juillet prochain.

Le onzième concours mondial de musique de Kerkrade aura lieu du 30 juin au 23 juillet inclus. Parallèlement sera organisé le sixième concours pour chefs d'orchestre.

Le quatrième concours international de piano Lizt, Prix Mario Zanfi se déroulera du 22 au 30 septembre 1989 à Parme (Italie).

Avis de recherche - Nous lançons un appel au plus ancien musicien affilié à la CMF, faites-vous connaître.

V^e festival de musique en l'abbaye de Saint-Riquier, du 20 au 29 juillet 1989, où des orchestres prestigieux se sont donnés rendez-vous dans un site magnifique.

VIENT
DE PARAÎTRE

LE 14 JUILLET DE ROMAIN ROLLAND

et

A GLORIOUS DAY

par l'Orchestre d'Harmonie des
Gardiens de la Paix de Paris

Direction Claude PICHAUREAU



CORÉLIA - B.P. n° 3 - 91780 CHALO-ST-MARS

Compact-Disc	125 F
Cassette	69 F
Frais de port	15 F

Prière de joindre le règlement à la commande

Tél. (16-1) 64.95.41.93

ALPHONSE LEDUC

Dernières nouveautés dans la collection

FORMATIONS MULTIPLES

dirigée par

Philippe Rougeron

J.-S. Bach. SICILIENNE et SARABANDE
(Wystraete)

Dachez. CHANT D'ESPOIR

déjà parus :

J.-S. Bach. FUGUE BWV 945 (Rougeron)

Boccherini. MENUET (Wystraete)

Caix d'Herveloix. DEUX MENUETS (Rougeron)

Haendel. BOURREE ET HORNPIPE
(Rougeron)

— MENUETS I et II (Wystraete)

Haydn. MENUET (Rougeron)

Rougeron. CHANSONS D'AUTREFOIS

chez votre marchand habituel ou

175, rue Saint-Honoré
75040 PARIS CEDEX 01

DIVERTIMENTO

JEU N° 3

Vous avez ci-après 24 définitions et une grille de 112 cases, dont 24 sont libres, chacune des autres comportant une lettre. En plaçant judicieusement dans les cases libres les 24 mots correspondants aux définitions, vous obtiendrez, avec les lettres déjà existantes, 24 noms de compositeurs.

En substituant à chacun des 24 mots la lettre placée devant sa définition, et en lisant ces lettres dans l'ordre de la grille, vous trouverez le titre d'un opéra-comique.

- a — Monnaie bulgare bien connue des cruciverbistes.
- a — Au début de la seconde partie de la damnation de Faust, les chœurs chantent qu'il est ressuscité.
- c — Plat et uni.
- d — Celle du roi de Thulé est de Bizet.
- d — Liquide nourricier des végétaux.
- e — Nom abrégé familial d'un moyen de transport.
- e — La favorite de Barras dans « La fille de Mme Angot ».
- e — Mathilde était l'idole de celle d'Arnold.
- e — Inutile ou orgueilleux.
- g — Son orme entendit mainte conversation entre Bergeret et l'abbé Lantaigne.
- i — Sous-préfecture de la Corrèze.
- i — Part des récoltes qui revenait à l'église ou au seigneur.
- l — Le comte Des Grieux ne voulut pas de Manon pour la sienne.
- l — Tissu qui constitue la couche profonde de la peau.
- m — C'est mauvais quand il est dans le fruit.
- n — Ancienne mesure agraire valant de 30 à 51 ares selon les régions.
- o — Symbole de la laideur.
- p — Avec deux dièses à la clef.
- r — Fleuve qui ne traverse pas le département auquel il donne son nom.
- r — Le prénom de l'amant de Tosca.
- r — Le compositeur à trouver, prétend dans un de ses ouvrages, qu'on l'oublie tant que l'on sent battre son cœur.
- s — On distinguait la champenoise, la française et la pouilleuse.
- s — Gros marteau de carrier.
- t — On le trouvait en buvant l'eau du Léthé.

	N	E	A	U	D	E		S	Y	C	H	A	
R		R	I	N		N	E	Y	H	A		Y	
L	A	R	T		L	E	N	C	C	H		I	E
R		N	E	T		R	A	C	E	R		R	N
I	E		Y	E	R	R	O		D	A	U		G
N	E	F	A	U		R		A	U		T	T	E
	I	N	E	G		E	R	M	E	S	S		R
G	O	U		L		Q	U	E	T	T	E	Y	

(Solution en dernière page)



Rev'Evolution 89

Dans cette comédie musicale en deux actes d'un style humoristique, on y voit des personnages en couleur symbolisant les nouvelles chaînes dont il faut se libérer : la drogue, l'alcool, le racisme, l'argent et le profit, la puissance du contenu de certains médias. Ce sont les enfants qui font prendre conscience à leurs parents que ces « forces de l'endormissement » inhibent leur liberté de penser.

A côté des enfants acteurs (minimum 9) il y a 10 rôles de chanteurs ou comédiens adultes ou adolescents.

L'orchestration est écrite pour : une flûte, un hautbois, une petite clarinette, deux clarinettes si b, une clarinette basse, un basson, un saxo alto, un saxo ténor, un saxo baryton, un cor, une

trompette, un tuba, trois percussionnistes, quintette à cordes et harpe (ad libitum). Niveau orchestre d'élèves : élémentaire 2°, moyen.

Le quintette à vent intervient en soliste dans plusieurs numéros. Une partie facile de piano permet de faire travailler les chants des chœurs d'enfants à une ou deux voix égales.

Grâce à la souplesse du nombre des choristes cet opéra-comique écrit pour des enfants, peut se réaliser avec beaucoup ou peu de classes. Le sujet fait référence à la Révolution Française de 89 et a reçu l'agrément de la Mission du Bicentenaire de la Révolution ; il est soutenu par l'Education Nationale. Mais l'éternité des sujets abordés lui permet d'être joué au-delà de 89.

LES COMMANDES SONT A PASSER A C.M.F. DIFFUSION

Symphonie de Paris de Serge LANCEN

Oeuvre pour orchestre d'harmonie

Commandée par le Ministère des Affaires Culturelles en 1973, cette « Symphonie de Paris », d'une durée de 16 minutes, est une promenade musicale à travers la capitale.

L'œuvre évoque successivement, après l'approche de la grande ville, la familière gaieté des quartiers populaires, la folle animation des Grands-Boulevards, l'élégance majestueuse des Champs-Élysées, le charme poétique des bords de Seine, la somptuosité de Notre-Dame se mirant dans les eaux. Puis, c'est la rive gauche, avec le jeune et dynamique quartier latin, Saint-Germain-des-Prés où il fait bon flâner. la promenade s'achève aux pieds de l'impressionnante tour Eiffel et son ascension qui fait redécouvrir Paris, ses monuments, ses avenues, les méandres de la Seine. Enfin, s'offre à la vue éblouie, la perspective de la ville entière.

Ces images multiples de notre capitale nécessitaient des couleurs et des rythmes différents, mais je désirais en même temps que les épisodes soient fortement liés les uns aux autres, pour renforcer l'unité musicale de ce poème symphonique. Je précise que je n'ai choisi aucune version d'une manière intellectuelle, mais seulement par le simple plaisir de l'audition. Aujourd'hui, en analysant cette œuvre, je découvre, pour la première fois, l'évolution de ce poème dans ses détails techniques. Le refus de l'intellectualisme m'a poussé à choisir de nombreux thèmes et d'éviter leur développement.

Les premières mesures, décrivant l'arrivée d'un touriste dans la ville, sont calmes, interprétées par un orchestre réduit ; le tempo, la nuance et le nombre d'instruments s'élevant progressivement. Il m'a paru raisonnable que le 1^{er} thème, qui par la suite se transformera en « valse parisienne » soit d'abord présenté en $\frac{6}{8}$.

Deux autres thèmes sont utilisés dans ce premier chapitre (jusqu'à l'arrivée du touriste aux Champs-Élysées). Mais le fait que tous trois commençant dans la même tonalité de Fa majeur et le thème succédant, débutant à l'instant de la conclusion du précédent, renforce l'unité de l'épisode.

Th 1 $\frac{6}{8}$ $d=120$

Th 2 $\frac{3}{4}$ $d=69$

Th 3 $\frac{4}{4}$ $d=120$

Pour le deuxième thème représentant le quartier populaire de Paris, j'ai choisi le rythme de la « Java », la danse typique banlieusarde.

Le troisième thème, décrivant la circulation bruyante des Grands-Boulevards, ne comporte, bien sûr, aucune sensibilité, aucune chaleur, mais beaucoup de rythmes qui mettront ainsi en valeur le quatrième thème au tempo instable, chantant nos célèbres Champs-Élysées.

Th 4 $\frac{4}{4}$ $d=120$

Après de longs épisodes fortissimo, j'ai eu le désir de changer de couleur musicale en remplaçant l'image des avenues agitées par celle d'une promenade très paisible au bord de la Seine. Cet important contraste m'a poussé à choisir un thème à 3 temps, de style « valse-musette », possédant une cellule tirée du thème 4, aux caractères différents mais au langage proche, renforçant ainsi l'unité de l'œuvre.

Th 5 $\frac{3}{4}$ $d=66$

Cet épisode, conçu en forme de rondo (à 19 thème A, à 21 thème B, à 23 retour au thème A, à 27 thème C, à 30 retour au thème A), m'a incité à y inclure une autre cellule utilisée dans le thème 4 (troisième mesure après 17, quatrième mesure après 22).

A 32, la première mesure de la valse devient l'accompagnement du thème 6 consacré à la cathédrale Notre-Dame, sa persistance justifiée comme image de la Seine.

Th 6 $\frac{3}{4}$ $d=66$

Grâce à la conservation de la même tonalité, l'arrivée de ce nouveau thème ne nous éloignera pas de l'épisode précédent.

A l'entrée du deuxième mouvement consacré à la rive gauche, apparaît, dès la première mesure, une nouvelle cellule qui sera de plus en plus souvent entendue, une formule musicale très classique. Puis apparaît un septième thème.

Th 7 $\frac{4}{4}$ $d=112$

utilisé sur quelques mesures en forme de Fugue

à $\frac{4}{4}$ répondra $\frac{4}{4}$ à 34.

D'autres classiques évolutions peuvent être relevées au départ de ce deuxième mouvement comme à celui du premier. L'œuvre commence par des sons « piano », graves et relativement lents, devenant de plus en plus sonores, aigus et accélérés. Exemples : les rapports entre 1 p.1 et 3 p.2 ; entre 5 p.2 et 8 p.3 ; 19 p.8 et 25 p.10 ; 32 p.12 et 33 p.13. Souvent cette évolution sera réalisée par l'entrée successive de nouveaux instruments ; et p.15 entre 36 et 38, la cellule en triolet sera entendue de plus en plus souvent.

A 39 p.16 et à 41 p.18 apparaissent, accompagnés par une batterie jazz, deux nouveaux thèmes, thème 8 et 9, tous deux dans une même tonalité pour éviter un effet d'éloignement malgré leur différent tempo.

Th 8 $\frac{4}{4}$ $d=114$

Th 9 $\frac{4}{4}$ $d=112$

A la huitième mesure de 41, j'ai tenu à apporter une brève couleur américaine pour marquer la présence de touristes étrangers dans la ville. J'ajoute ici, que la réalisation de cette Symphonie de Paris est liée à deux raisons : j'adore cette ville où je suis né et j'avais le désir d'écrire, à la différence de Gershwin, une œuvre « parisienne ». Si j'admire « Un Américain à Paris », je regrette fortement que cet ouvrage ne soit pas du tout « français ».

L'utilisation des deux thèmes 8 et 9 est justifiée grâce à leur superposition à 44 p.19. Le deuxième mouvement s'achève par une reprise très brève de son premier thème (thème 7) mais dans une tonalité différente (Sib majeur) de celle du départ (Lab majeur).

Le troisième et dernier mouvement débute avec les cinq notes de ma signature musicale que l'on retrouve dans plusieurs de mes œuvres pour harmonie. Elles étaient déjà partiellement présentes dans le deuxième mouvement, première mesure p.14 et dixième mesure après 39.

Le départ de ce mouvement décrit la tour Eiffel, ses trois étages marqués par trois accents, le premier dans le grave, le

deuxième dans le médium et le dernier dans l'aigu. Trois accents renforcés et séparés par des gammes rapides ascendantes avec une répétition légèrement plus brève de ce tableau musical.

A [46] le long crescendo et le lent passage des sons graves aux sons de plus en plus aigus dépeignant l'élévation de son ascenseur justifiera le retour d'épisodes précédents.

A [47] thème 5, puis 2 mesures plus loin, thème 6 ; puis 6 mesures après [47] thème 7 ; et à [48] thème 2 ; à [49] thème 1 ; à [52] thème 4. A partir de 54, plusieurs thèmes se superposent avec, en entier, le thème 6, la valse parisienne et des extraits du thème 5 à [54], du thème 2, 4 mesures avant [55] et 12 mesures après

[57] ; l'épisode [38], 6 mesures après [58] ; 11 mesures après [57], celui entendu après [22].

L'ensemble des thèmes reste dans la couleur de la valse parisienne et dans la tonalité de Fa majeur, celle du début de l'œuvre, presque constamment maintenue.

L'œuvre s'achève avec six nouvelles mesures, toujours en Fa majeur, accompagnées de glissandi de cors, différentes de caractère et de rythme, et brillantes comme notre Ville-lumière.

Paris, janvier 1989.



Georgy SALNIKOV

Georgy Salnikov est né à Moscou en 1923. Il a reçu son éducation musicale au Conservatoire de Moscou, comme pianiste (1948) et au Conservatoire de Leningrad, comme compositeur (1953). Ensuite, il enseigne au Conservatoire de Moscou l'instrumentation et la lecture des partitions. En même temps, il s'est occupé des problèmes de la musique à vent et en 1967 a soutenu sa thèse sur le thème « Principes fondamentaux de la transcription des œuvres symphoniques pour orchestre d'harmonie ».

Georgy Salnikov est l'auteur de différentes œuvres musicales. Il a composé deux opéras : « La chanson de la Russie » et un petit opéra-comique « L'amour dans un appartement vide » ; quelques pièces pour orchestre symphonique, musique de chambre, des chœurs, des chansons et des romances.

Georgy Salnikov a surtout écrit pour l'orchestre d'harmonie, dont voici la liste des œuvres, classées par difficulté :

I. Oeuvres difficiles

1. **Symphonie de la Guerre et de la Paix** (Op. 39) en 2 parties : « La Guerre » et « La Paix ». Durée totale : 20/21 min. Manuscrit (1984-86).
2. **Capriccio russe** (Op. 7). Durée : 8 min. Moscou « Mousika » (1969). Partition et matériel d'orchestre.
3. **Fantaisie caucasienne** (Op. 8). Durée : 9 min. Moscou. « Sovetsky Kompositor » (1971). Partition.
4. **Ouverture de bravoure** (Op. 16). Durée : 3 min. 30. Moscou. « Sovetsky Kompositor » (1976). Partition.
5. **Poème Novospasskoe** dédié à la mémoire de M. Glinka (Op. 31).

Durée : 7 min. 30. Moscou. « Sovetsky Kompositor ». (1983). Partition.

6. **Scherzo** de l'opéra « La Chanson de la Russie » (Op. 26). Durée : 3 min. 30. Manuscrit. (1977).

7. **Rhapsodie russe** pour piano et orchestre d'harmonie (Op. 11). Durée : 10 min. Moscou. « Voienno - orkestrovaia sloujba » (1972). Partition et partie de piano.

8. **Scherzo héroïque** (Op. 13). Durée : 5 min. Moscou « Voienno - orkestrovaia sloujba » (1975). Partition et matériel d'orchestre.

9. **Marche excentrique** (Op. 18). Durée : 2 min. 30. Moscou, « Sovetsky Kompositor » (1989). Partition.

II. Oeuvres de difficulté moyenne

1. **Suite lyrique** (Op. 9) en 5 parties : Prélude solennel, valse, scherzino, berceuse, marche humoristique. Durée totale : 10 min. Moscou, « Sovetsky Kompositor » (1974). Partition.

2. **Valse de concert** (Op. 36). Durée : 6 min. 30. Moscou, « Sovetsky Kompositor » (1987). Partition.

3. **Ouverture sportive** (Op. 27). Durée 4 min. 30. Manuscrit. (1979).

4. **Élégie** à la mémoire de M. Gotlieb (Op. 28). Durée 4 min. Manuscrit. (1978).

5. **Deux danses** de l'opéra « La Chanson de la Russie » (Op. 10 bis). Valse lente et danse excentrique. Moscou. « Mousika » (1973). Durée totale : 6 min. Partition et matériel d'orchestre.

6. **Poème** pour cor et orchestre d'harmonie (Op. 12). Durée : 4 min. 30. Moscou. « Voienno - orkestrovaia sloujba » (1982). Partition et matériel d'orchestre.

7. **Humoresque** pour cor et orchestre d'harmonie (Op. 35). Durée : 3 min. 30. Manuscrit (1981).

8. **Improvisation et sérénade** pour basson et orchestre d'harmonie (Op. 21). Durée : 4 min. 30. Manuscrit (1975).

9. **Scherzo espiègle** pour petite clarinette Mib et orchestre d'harmonie (Op. 43). Durée : 3 min. 30. Manuscrit.

10. **Marche de concert** « Wassily Teurkine » (Op. 5). Durée : 4 min. Moscou, « Mousika » (1964). Partition.

11. **Ode pour le millénaire du baptême en Russie** (Op. 44). Durée : 5 min. Manuscrit.

III. Oeuvres faciles

1. **Suite de Moscou** (Op. 15) en 4 parties : Chanson de Moscou, rythme de Moscou de travail, un petit lieu de Moscou, parade à Moscou et apothéose. Durée totale : 13 min. Moscou, « Sovetsky Kompositor » (1979). Partition et matériel d'orchestre.

2. **Suite pour enfants** (Op. 40) en 5 parties : Marche, valse, polka, chanson, galop. Durée totale : 10 min. Moscou « Mousika » (1988). Partition.

3. **Marche sportive** « Les Gars Joyeux » (Op. 25). Durée : 3 min. 30. Moscou, « Sovetsky Kompositor » (1985). Partition.

4. **Prélude solennel** (Op. 38). Durée : 3 min. Moscou, « Sovetsky Kompositor » (1985). Partition.

5. **Cortège** (Op. 24). Durée 3 min. Moscou, « Sovetsky Kompositor » (1970). Partition et matériel d'orchestre.

6. **Musique solennelle** (Op. 24). Durée : 3 min. Moscou, « Sovetsky Kompositor » (1980). Partition.

7. **Danse ronde** (Op. 24). Durée : 3 min. Moscou, « Sovetsky Kompositor » (1982). Partition et matériel d'orchestre.

8. **Valse-impromptu** pour saxophone-alto et orchestre d'harmonie (Op. 35). Durée : 3 min. Manuscrit (1981).

9. **Polonais** (Op. 18). Durée : 3 min. 30. Manuscrit (1972).

10. **Nocturne** pour cor et orchestre d'harmonie (Op. 1). Durée : 3 min. 30. Moscou, « Mousika » (1965). Partition et matériel d'orchestre.

Concours d'Excellence 1989

Cette année, c'est le dimanche 5 mars que le Concours d'Excellence s'est déroulé au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Quarante-six candidats, venus de toute la France, se sont retrouvés pour ce rendez-vous annuel. Au programme, les épreuves de formation musicale — dictée mélodique, dictée rythmique, analyse musicale, lecture chantée, lecture rythmique, lecture de notes — et d'instrument — déchiffrage et interprétation du morceau imposé.

A quinze heures, candidats, jurys et amis se retrouvaient en salle Berlioz pour la lecture du palmarès et le concert des

lauréats les plus brillants. Ainsi, on put entendre : Agnès Baranski (flûte), Catherine Boulan (clarinette), Gilles Daudin (basson), Joël Leste-lasserre (trompette), Nicolas Sajot (tambour), Christian Wirth (saxophone).

Avec leur diplôme, les lauréats se virent remettre un exemplaire de l'Agenda Républicain présenté par la C.M.F. pour l'année du bicentenaire.

Le président André Petit remit également un chèque aux quatre lauréats du Prix d'Excellence.

Vous lirez ci-après le palmarès du Concours d'Excellence 1989.



Les lauréats et le jury du concours d'excellence.

Palmarès du concours d'excellence 1989

Nom du candidat	Prix	Société	Fédération
Didier DECOSTER	PRIX D'EXCELLENCE (Cor)	Harmonie de Liévin	Nord - Pas-de-Calais
Corinne DUCOURNEAU	PRIX D'EXCELLENCE (Clarinette)	Harmonie de La Teste	Aquitaine
Lionel RENOUX	PRIX D'EXCELLENCE (Cor)	Diane d'Aubergenville	Ile-de-France
Nicolas SAJOT	PRIX D'EXCELLENCE (Tambour)	Union Musicale de Romorantin	Centre

FORMATION MUSICALE SEULE

José-Luis AZEVEDO	Troisième prix	Accordéon-club de Mehun-sur-Yerre	Centre
Christophe BRUGERE	Deuxième prix	Union Musicale de Pellevoisin	Centre
Jean-Jacques CAPLIER	Troisième prix	Ecole de Musique de Airaines	Picardie
Marianne DUFOIS	Deuxième prix	Association Musicale de La-Chapelle-Saint-Ursin	Centre
Laurent GALFIONE	Troisième prix	Echo de la Valloire-Beaurepaire	Rhône-Alpes
Laurence GREVIN	Troisième prix	Ecole de Musique de Corbie	Picardie
Karine LABRE	Troisième prix	Ecole de Musique - La Mure	Rhône-Alpes
Catherine LAMBERT	Deuxième prix	Ecole de Musique - Villers-Bretonneux	Picardie
Ludovic MOLIN	Deuxième prix	Société Musicale de Frévent	Nord - Pas-de-Calais
Ingrid PANIER	Deuxième prix		Picardie
Carole SERRE	Deuxième prix	Syndicat Intercommunal - Vienne	Rhône-Alpes
Philippe SPANNAGEL	Deuxième prix	Echo du Wineck - Katzenthal	Alsace
J.-Christophe VERVOITTE	Deuxième prix	Harmonie de Pernes	Nord - Pas-de-Calais

PIANO

Céline CHEVALIER	Troisième prix de piano Premier prix de formation musicale	Ecole de Musique de Lisieux	Basse Normandie
------------------	---	-----------------------------	-----------------

VIOLONCELLE

Virginie FOUCU	Troisième prix de violoncelle Premier prix de formation musicale (1987)	Ecole de Musique de Lisieux	Basse Normandie
----------------	--	-----------------------------	-----------------

FLÛTE

Agnès BARANSKI	Premier prix de flûte Deuxième prix de formation musicale	Les Amis Réunis de Marquette	Nord - Pas-de-Calais
Isabelle RATAUD	Troisième prix de flûte Troisième prix de formation musicale	Union Musicale de Vayres	Aquitaine

CLARINETTE

Catherine BOULAN	Premier prix de clarinette Troisième prix de formation musicale	Avenir Musical Arcachonnais	Aquitaine
Catherine RATAUD	Deuxième prix de formation musicale	Union Musicale de Vayres	Aquitaine

SAXOPHONE

Christine FATTALINI	Premier prix de saxophone Troisième prix de formation musicale	Harmonie de Saint-Laurent-du-Pont	Rhône-Alpes
Valérie HELWIG	Troisième prix de saxophone Deuxième prix de formation musicale	Société Musicale de Munchhouse	Alsace
Christian WIRTH	Premier prix de saxophone Deuxième prix de formation musicale	Musique Municipale de Burnhaupt-le-Haut	Alsace

BASSON

Gilles DAUDIN	Premier prix de basson Troisième prix de formation musicale	La Fraternelle de Caen	Basse-Normandie
---------------	--	------------------------	-----------------

COR

Lionel GIROUD	Deuxième prix de cor Deuxième prix de formation musicale		Rhône-Alpes
---------------	---	--	-------------

CORNET

Mickaël AUGE	Deuxième prix de cornet Deuxième prix de formation musicale		Nord - Pas-de-Calais
--------------	--	--	----------------------

TROMPETTE

Laurent BEUNACHE	Premier prix de trompette Deuxième prix de formation musicale	Musique Municipale de Fresnay	Pays de Loire
Marc DE NEEF	Deuxième prix de trompette Deuxième prix de formation musicale	Société Musicale de Courseulles	Basse-Normandie
Didier CHAFFARD	Deuxième prix de trompette Deuxième prix de formation musicale	Société Musicale de Saint-Jean-de-Bournay	Rhône-Alpes
William HOUSSOY	Troisième prix de formation musicale	Harmonie des Oignies	Nord - Pas-de-Calais
Joël LESTE-LASSERRE	Premier prix de trompette Deuxième prix de formation musicale	Harmonie de La Teste	Aquitaine
Pascal MAILLARD	Troisième prix de trompette Troisième prix de formation musicale	Société Musicale de Hochstatt	Alsace
Rémy POLETTI	deuxième prix de trompette Troisième prix de formation musicale	Société Musicale de l'Isle-Jourdain	Midi-Pyrénées

TROMBONE

Joël BODEREAU	Deuxième prix de trombone Premier prix de formation musicale (1988)	Musique Municipale de Fresnay	Pays de Loire
Patrick HERRAN	Troisième prix de trombone Deuxième prix de formation musicale	Harmonie de La Teste	Aquitaine
Gilles TRICOT	Troisième prix de trombone Troisième prix de formation musicale	Harmonie départementale de la Sarthe	Pays de Loire

TUBA

Stéphane LABEYRIE	Troisième prix de tuba	Union Musicale Montréalaise	Midi-Pyrénées
-------------------	------------------------	-----------------------------	---------------

SAXHORN BASSE

Michel HERMANN	Troisième prix de saxhorn Troisième prix de formation musicale	Musique Saint-Romain - Reiningue	Alsace
----------------	---	----------------------------------	--------

ACCORDEON

Brigitte NAZARUK	Deuxième prix d'accordéon Deuxième prix de formation musicale	Accordéonistes de Chambéry	Rhône-Alpes
Lionel TUAZ	Troisième prix d'accordéon Deuxième prix de formation musicale	Accordéonistes de Chambéry	Rhône-Alpes

TAMBOUR

Philippe BELLANGER	Deuxième prix de tambour Troisième prix de formation musicale	Union Musicale de Romorantin	Centre
Thierry BOULLAULT	Deuxième prix de tambour Deuxième prix de formation musicale	Union Musicale de Romorantin	Centre

CLAIRON

Bruno REUILLON	Deuxième prix de clairon Deuxième prix de formation musicale	Union Musicale de Romorantin	Centre
----------------	---	------------------------------	--------

Nous remercions cordialement tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce concours :

LES JURYS

MM. André Bellis, Beutin, Mme Myriam Bonin, MM. René Castelain, Colmar, Deshayes, Pierre Deville, Robert Dhuveau, Désiré Dondeyne, Roger Dournel, Maurice Faillenot, Michel Get, Gillet, Gonet, Robert Goute, Guerouet, André Guilbert, Jack Hurier, Philippe Legris, Jacques Lancelot, Serge Lancen, Mme Le Buzulier, MM. Guy Meissonier, Jacques Mas, Joseph Muller, Nasselet, Michel Peus, Roland Peyre, Michel Prudhomme, André Tremine, Ernest Wiart. Pour la formation musicale : M. Georges Galinier, Mme Lecomte.

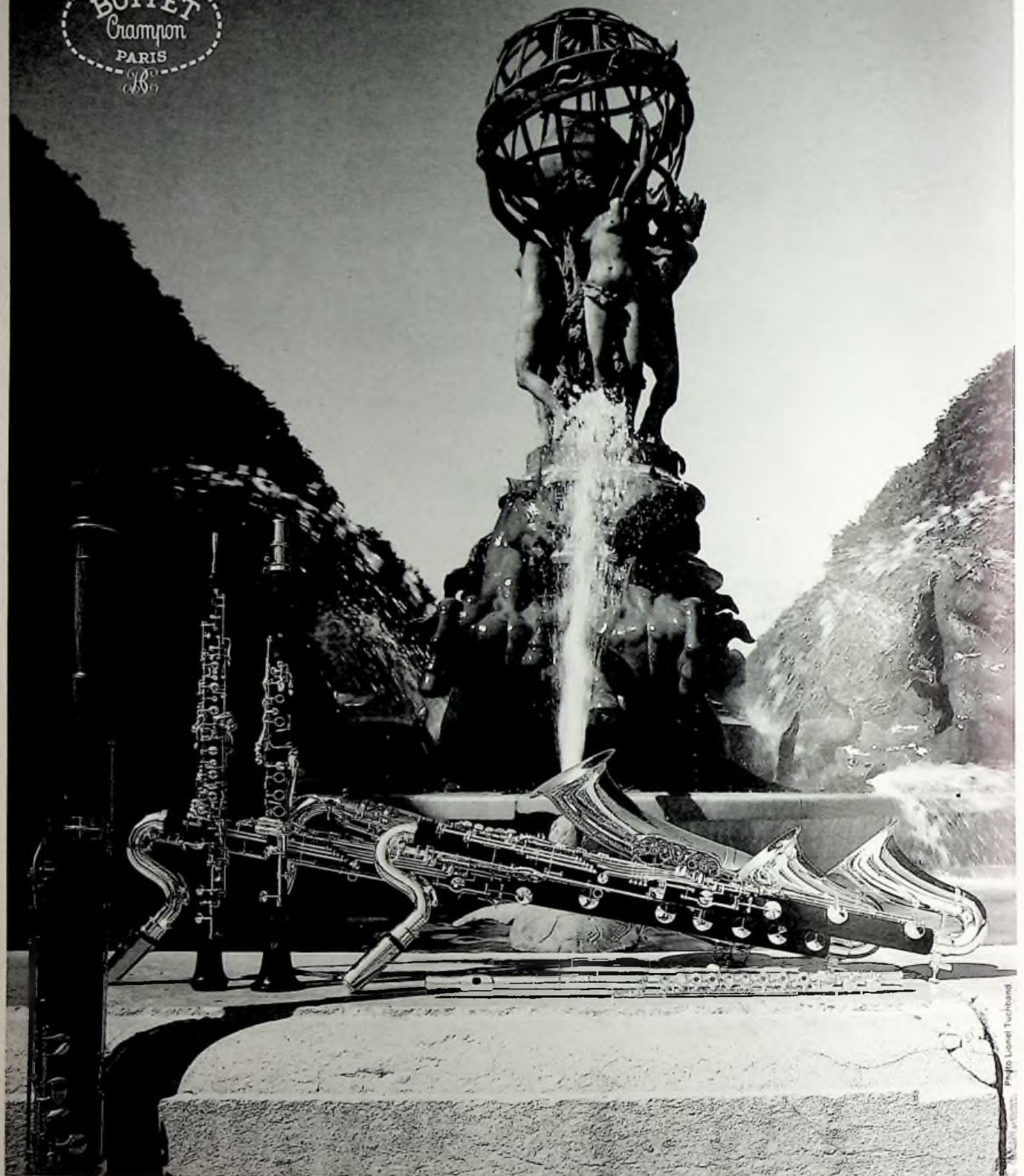
LES ACCOMPAGNATEURS

Mmes Breard, Muckensturm, Verzieux, MM. Lancen, Muckensturm, le directeur et le personnel du CNSM de Paris, les membres de nos commissions, le personnel du bureau administratif de la C.M.F.

Concours du D.A.A.S.M.

Nous vous rappelons que les épreuves d'admissibilité auront lieu les 21, 22 et 23 avril 1989, 103, boulevard Magenta, Paris, et les épreuves définitives, le 27 mai 1989, à la caserne Guynemer, à Rueil-Malmaison.


BUFFET
Crampon
PARIS
1847



BUFFET CRAMPON

L'INSTRUMENT DE TOUS LES SUCCÈS

5, RUE MAURICE-BERTEAUX 78200 MANTES-LA-VILLE TÉL (1) 34 77 57 87

LA HAUTE-NORMANDIE

Le dossier concernant la Haute-Normandie n'ayant pu paraître dans son intégralité dans le journal n° 419 de novembre-décembre nous vous proposons donc la suite de l'activité musicale de cette région.



Association pour l'Etude et la Préfiguration d'une Fondation de Haute-Normandie

Qu'est-ce que le Centre d'Art Polyphonique de Haute-Normandie ?

C'est l'organisme régional de formation pour les chorales. Il a pour mission de promouvoir et développer l'activité chorale.

Il propose donc aux choristes et aux chefs de chœurs des quelque 90 chorales haut-normandes des formations musicales, vocales et stylistiques de tous niveaux.

Ses activités de formation sont variées :

- des ateliers hebdomadaires de technique vocale, de formation musicale, de formation associée (travail de la voix et du solfège) dans plusieurs villes de la région : Rouen, Evreux, Dieppe, Yvetot, Pont-Audemer, Val-de-Reuil, etc. ;
- des actions ponctuelles dans les chorales : séances de technique vocale pour des chorales entières pendant les répétitions dans tous les points de la région ;
- des stages de direction de chœur ;
- des cycles de sensibilisation théorique et pratique à un style (du grégorien à la musique du XX^e siècle) ;
- des rencontres musicales ;
- des soirées de découvertes du réper-

toire et toutes activités imaginables de formation.

En outre, le C.A.P.H.N. met à disposition du public un service de documentation relative à la vie chorale régionale et nationale et un fonds de consultation de partitions chorales.

Le Centre d'Art Polyphonique dispose d'une équipe de formateurs dont les compétences s'étendent à tous les domaines du chant choral et de l'animation de groupes chantants. Ce sont des universitaires, des musiciens issus de conservatoires, théoriciens et praticiens, régionaux ou de rang national.

Le Centre d'Art Polyphonique est dirigé par deux responsables artistiques et pédagogiques et un responsable administratif. Il réalise ses activités avec l'aide du Conseil régional de Haute-Normandie, de la Direction régionale des Affaires culturelles et de l'Union des Chorales de Haute-Normandie.

PIHaNo

Créé en 1986, sous l'égide du Conseil régional de Haute-Normandie et de la Direction régionale des Affaires Culturelles.

Le Parc Instrumental de Haute-Normandie (PIHaNo) se propose de mettre à la disposition des acteurs de la diffusion musicale dans la région un service de prêt d'instrument dont la location

s'avère souvent trop onéreuse, voire impossible compte tenu des données géo-économiques de notre région.

Le PIHaNo comprend :

- un piano de concert « Steinway » 3/4 queue (type C) ;
- un piano « Kaway » 1/4 de queue ;
- un orgue à tuyaux portable (forme coffre) ;
- un clavecin « Von Nagel » de type Schola ;
(ces deux instruments transposent de 415 à 440) ;
- deux timbales « Premier » fût cuivre ;
- un jeu de praticables pour chorales (capacité : 9-120 personnes) ;
- six claviers synthétiseurs Yamaha psr6.

Comité Technique des Orgues

Composé de six membres choisis parmi les personnalités du monde de l'orgue dans la région Haute-Normandie.

Le Comité Technique des Orgues de Haute-Normandie a pour mission de réaliser l'inventaire des instruments dans la région, et aussi d'assurer un rôle de conseil et d'assistance auprès de toutes les personnes ou collectivités qui sont concernées par les problèmes liés à l'orgue : clergé, communes, organistes, facteurs...

Maison de la culture Espace Oscar Niemeyer



MAISONS DE LA CULTURE DU HAVRE ESPACE OSCAR NIEMEYER,
PHOTO E. DELESTRE

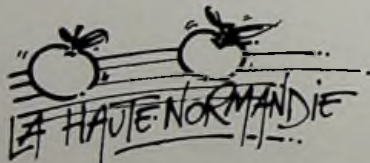
Inaugurée par André Malraux en 1961, la Maison de la culture du Havre est, depuis 1982, logée dans les magnifiques bâtiments d'Oscar Niemeyer qui, par leurs formes souples et arrondies, rompent avec les droites et les cubes de l'architecture de la reconstruction d'Auguste Perrey.

Ce lieu a pour vocation d'être celui de l'esprit, du sentiment et de l'émotion. C'est au même endroit où s'élevait jadis le théâtre qu'ont été construits les deux bâtiments circulaires et le forum de l'espace Oscar Niemeyer, véritable centre esthétique et artistique. La salle du grand théâtre, d'une capacité de 1100 places, offre au spectateur un rapport de proximité aux œuvres et aux artistes auquel peu de salles de spectacles peuvent prétendre à l'heure actuelle en France.

La Maison de la culture a pour mission de permettre la création artistique, la diffusion et l'animation. Elle est dirigée depuis 1985 par le cinéaste chilien Raoul Ruiz.

En ce qui concerne la diffusion artistique, la Maison de la culture accueille au Havre ce qui se fait de plus déterminant dans chaque matière artistique. Principalement en théâtre, danse, cultures du Monde et musiques diverses où elle offre, chaque saison, un véritable éventail très disparate des œuvres et des artistes. Musique, avec un cycle de concerts classiques, un autre de jazz, ainsi que des spectacles de variétés. Orchestre national de Lille sous la direction de Jean-Claude Casadesus avec Augustin Dumay, Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, Orchestre de chambre de Prague, Quatuor Olivier Messiaen, Ensemble Instrumental du Havre avec Frédéric Lodeon, Jorge Bolet, Orchestre de chambre de Norvège avec Gérard Causse, le Bournemouth Sinfonietta avec Don-Suk Kang. Jazz avec La Velle et Jérôme Von Jones, le Count Basie Orchestra, etc. Variétés avec Michel Jonas, Fabienne Thibault, Gilbert Bécaud, Charles Trenet, Paul Personne et Mouloudji, etc.

La Maison de la culture du Havre est le lieu artistique le plus important en Haute-Normandie. Sa programmation témoigne de son dynamisme et de sa volonté d'être un lieu ouvert et accueillant où l'on peut se risquer les yeux fermés à la rencontre d'œuvres, d'hommes et de femmes, de musiciens ou d'acteurs et de danseurs dont l'art consiste à enjoliver le monde.



Centre de Musique Electroacoustique de Normandie

Le Centre de Musique Electroacoustique de Normandie a été fondé en 1981 à l'initiative de Francis Faber, son actuel directeur artistique.

En 1985, le groupe s'oriente vers une pratique résolument professionnelle. Avec l'aide du ministère de la Culture, des Conseils généraux de l'Eure et de la Seine-Maritime, du Conseil régional de Haute-Normandie et de la ville d'Evreux, le CMEN produit des concerts en France et à l'étranger en mettant particulièrement à l'affiche quatre jeunes compositeurs issus du Conservatoire national supérieur de Musique de Paris (Serge de Laubier, Francis Faber, Jose-Augusto Mannis et Raoul Mégelas).

Désirant s'adresser aussi au grand public, l'association produit avec l'aide des centres culturels normands un spectacle Jeune Public («Les machines à sons du professeur Ferdinand Splatch») relatant (avec toute la magie de la voix transformée électroniquement) l'histoire de la musique électroacoustique – spectacle joué plus de cent fois.

En 1987, il réalise un grand parcours interactif visuel et sonore, «LabyrintheS», coproduit par quatre villes normandes, qui touche plus de 10.000 personnes.

Le CMEN signera en 1989 des conventions triennales avec ses partenaires privilégiés (Conseil régional et Direction de la Musique) qui lui permettront de fortifier sa politique en lui assurant des moyens en personnel administratif et technique.

Siège social et locaux techniques : 1, rue Saint-Thomas, 27000 Evreux. Tél : 32.29.01.21.

Administration : Hameau de Beaufour-Epégard, 27110 Le Neubourg. Tél. : 32.35.82.89.

Histoire de la musique à Evreux

Garde nationale d'Evreux

1789 : le premier règlement de la Garde prévoit un tambour par compagnie (huit au total).

A une date inconnue, mais avant 1806, fut créé un Corps de musique militaire, sous les ordres d'un capitaine de musique. A partir de 1831, le Corps est placé sous l'autorité d'un chef de musique.

1852 : La suppression de la Garde nationale entraîne la disparition de la musique.

Le corps était composé d'amateurs, libres d'y adhérer et d'en démissionner, qui élisaient leurs chef et sous-chef. La discipline était très stricte (amendes en cas d'absences...) et le port de l'uniforme obligatoire.

Un maître de musique assistait aux répétitions; par contre, aucun professeur ne semble avoir été attaché au Corps.

Musique municipale

1856 : Depuis la suppression de la Garde, il n'y avait plus de Corps de musique à Evreux : sur pétition de quelques habitants (en 1855), un Corps de musique municipal est créé en 1856, sur le modèle de l'ancienne musique militaire : mêmes règles, uniforme... à cette différence que le chef de musique est désormais nommé par la Ville.

1877 : Entre 1876 et 1880, les projets de réorganisation sont nombreux : on pense même annexer la musique aux pompiers ! Il ressort néanmoins que la

Musique municipale devient civile (le costume est notamment débarrassé de ses attributs militaires), mais la discipline reste stricte.

Dès l'origine, un professeur de musique était affecté à la Musique municipale (M. Dubois en 1856). Au cours de la décennie 1870, le nombre des professeurs passe à deux...

Ecole de musique

1908 : Sur une proposition du Conseil d'administration de la Musique municipale, le Conseil municipal décide par délibération du 27 août 1908 la création d'une école municipale de musique. Le règlement est adopté le 27 novembre suivant.

1909 : L'école ouvre ses portes le 4 janvier 1909, rue Neuve-de-la-Préfecture (rue G.-Costeley actuelle). Sept classes sont prévues : deux cours de solfège, quatre classes instrumentales et un cours supérieur. Les 44 élèves donnent déjà deux représentations (devant la municipalité et les familles) et

participent à un concours de fin d'année.

La vie musicale à Evreux

La Musique municipale participe à la vie culturelle en organisant des concerts (très rapidement, un par semaine) et des concours ouverts à toutes les sociétés musicales de France. Aux Archives municipales, il existe des dossiers concernant ces manifestations. Pour les concours : 1858, 1860, 1863, 1870, 1875, 1879, 1891, 1895, 1896 et 1903; pour les concerts : de 1863 à 1913.

De nombreuses associations musicales existaient à Evreux à la fin du XIX^e-début du XX^e siècle, pour lesquelles nous possédons quelques renseignements : Société symphonique, Union des trompettes, Fanfare Hérissey, la Muse ébroïcienne, Orphéon d'Evreux, Société musicale de Navarre, le Saint-Hubert...

La musique militaire était encore représentée par la fanfare des Dragons.

Les amis de la musique de Goderville

Il y a dix ans quelques amis ont constitué dans cette commune de 2000 habitants, une association qui s'est donné pour but, la promotion de la musique. Pour ce faire, elle organise chaque année trois ou quatre concerts (classiques, chorales, jazz, chansons, etc.). Ses moyens financiers étant très limités, elle fait appel à des formations amateurs. Elle a pu cependant mettre sur pied quelques concerts de haut niveau dont les points forts ont été la venue de l'Harmonie municipale havraise et de l'Ensemble Orchestral de Normandie que dirige J.-P. Berlingen.

MJC Evreux

Activités musicales

Les activités d'éveil au monde sonore s'inspirent directement de la méthode pédagogique Willems. Vivre les phénomènes musicaux, tel est le principe essentiel de cette méthode. Nous proposons donc, en fonction des différentes tranches d'âge, une animation adaptée à chacun.

Atelier contes musicaux (musique et arts plastiques) :

7-9 ans, 10-12 ans : Celui-ci permet aux enfants d'allier plusieurs techniques et d'aboutir à une réalisation : **le spectacle**.



LE MOULIN D'ANDE

Moulin d'Andé

Le Moulin d'Andé dont la construction remonte au début du XIII^e siècle, dépendant à l'origine des seigneurs de Château-Gaillard. Il a été édifié sur un petit bras de la Seine en Normandie, entre Les Andeleys et Rouen, dans un site protégé et classé, entouré d'un parc de 15 hectares.

Restauré, aménagé, il est devenu en 1962 le siège d'une association culturelle à but non lucratif. La beauté et la tranquillité des lieux, l'organisation très souple de la vie quotidienne font du Moulin d'Andé un lieu idéal pour organiser des rencontres, diriger des stages de formation, animer des groupes de recherche, préparer, répéter et représenter des spectacles.

L'esprit du Moulin est plus celui d'une maison où l'on est reçu que d'un hôtel où l'on est servi.

Depuis plus de cinq ans, sont organisés régulièrement et intensivement des concerts de grande qualité. Le Moulin d'Andé, siège d'une association culturelle depuis 1962, a eu depuis sa création des activités multiples, avec une double orientation : être une maison d'accueil, de séjour, de travail pour des artistes, des musiciens, des cinéastes, etc., ayant besoin d'un lieu calme et propice au travail ; deuxièmement, développer en Normandie des manifestations culturelles de qualité. La musique a pris le pas sur toute autre activité.

Ateliers

Atelier théâtre enfants :

Ouvert aux enfants de 9 à 14 ans,

Chorale :

7-12 ans : Une nouvelle animation qui prend en compte le passé musical de chacun mais surtout le plaisir de chanter tout en mettant en scène une pratique.

Résonances Musique de Chambre

Association (type loi de 1901), appelée « Résonances - Musique de Chambre ». Objectif : présenter, au Havre, la musique de chambre dans des formations allant de un à cinq instrumentistes.

L'aspect particulier de « Résonances » réside dans la présentation de certains concerts dans un cadre qui permette le parallélisme entre la musique et les autres arts. Ainsi, l'an passé, le récital du pianiste Frédéric Aguessy, consacré à Liszt et Chopin, a eu lieu au Musée des beaux-arts André-Malraux, au milieu d'une exposition de peintures, dessins et livres intitulée : « Romantisme, thèmes et variations ».

Cette année, le récital de piano donné par Pierre-Laurent Aymard sur les œuvres pour piano de Messiaen, pour célébrer les 80 ans du maître, aura lieu à la crypte du Prieuré de Graville, parmi les tapisseries de Manessier, licier, grand ami de Messiaen, tissées par Plasse-Lecaisne.

A.D.C.E.M.

Association des Directeurs de Conservatoire et Ecoles de Musique de la Région Haute-Normandie

En octobre 1982 a été créée l'Association des Directeurs de Conservatoire et Ecoles de Musique de Haute-Normandie, dont le but est de « promouvoir, coordonner et développer l'enseignement musical et ses prolongements dans la vie active, culturelle et artistique ».

Ouverte à toutes les initiatives, se voulant un lien chaleureux entre les directeurs, soucieuse d'être à l'écoute de tous ceux qui mettent leurs forces au service de l'enseignement et de la diffusion musicale, l'A.D.C.E.M. développe son action dans deux directions principales : la pédagogie et le rassemblement régional des orchestres de jeunes.

Une école de musique étant un

ensemble de professeurs autour d'un directeur, l'A.D.C.E.M. fait tous ses efforts pour animer un dialogue fructueux pour les uns et les autres en favorisant des échanges de points de vue à l'occasion de sessions, de stages, de rencontres pédagogiques.

En 1985, plus de 300 jeunes ont été répartis en un grand ensemble de vents, un autre en direction des plus jeunes et d'un orchestre symphonique. Le succès fut complet, dans un esprit de véritable solidarité musicale. Depuis, à Yvetot, à Petit-Couronne, de nouveau à Yvetot, ce sont non plus trois, mais quatre formations qui canalisent l'enthousiasme de nos jeunes musiciens. L'ambition de l'A.D.C.E.M., c'est de servir la cause de la musique en partant de nos structures d'enseignement, mais c'est aussi l'occasion de rappeler, avec Beethoven, que la musique est une révélation plus haute que toute philosophie et, de ce fait, elle a le « pouvoir » de rassembler en développant l'esprit de responsabilité et de liberté.

Association Intervention Electro-Acoustique

Intervention Electro-Acoustique est une association de type 1901 fondée par trois compositeurs (Philippe Gautrot, Dominique Lemaître et Jacques Petit) dans le but de promouvoir la musique électroacoustique sous différentes formes (concerts, animations, spectacles, audio-visuels, etc.).

Depuis 1986, cette association participe à de nombreuses manifestations (Arques-la-Bataille, Fécamp, Rouen, Mont-Saint-Aignan, Yvetot...) en collaborant avec des centres culturels, des compositeurs (Bernard Parmegiani du G.R.M.) ou d'autres associations (A.C.E.R. et C.E.R.D.A.N. de Rouen).

Le groupe I.E.A. (Intervention Electro-Acoustique) étant particulièrement attaché à la musique mixte - c'est-à-dire associant les techniques électroacoustiques aux instruments classiques - collabore régulièrement avec les instrumentistes de la région.

Les compositeurs, membres de l'association, disposent d'un atelier leur permettant de réaliser la plupart de leurs travaux, mais ils travaillent également dans les studios du G.E.S. de Vierzon.

Les Magasiniers du Courant d'Air Salé

« Les outils des Magasiniers sont d'une diversité singulière. L'arsenal

déployé produit des mixtures savantes et divines : hautbois, cor anglais, flûte, basson, saxes, guitare, contrebasse, percussions, voix, computers, etc., sculptent en kaléidoscope sonore original un tissu artistique double largeur, un opéra continu avec vue sur la vie. Leur folklore est imaginaire, leur fantasme venu d'un jazz hallucinogène et leur religion tournée vers l'inouï... »

Les projets du groupe sont des créations sonores en collaboration avec tous les domaines artistiques, la diffusion de la musique des M.C.A.S. auprès de tous (par des animations en milieu scolaire notamment) et la réalisation pour 1989 d'un spectacle musical original.

Association Normande des Concerts pour la Jeunesse

L'Association Normande des Concerts pour la Jeunesse et de Propagande Musicale a été fondée en 1954 par Pierre Duvanchelle, chef de l'Orchestre de Chambre de Paris et directeur du Conservatoire de musique d'Au-teuil.

Une impulsion décisive a été donnée à l'association quand, devant l'extension de l'Université de Haute-Normandie, il est apparu que la jeunesse étudiante devait, à la Faculté même, avoir accès à la musique vivante et, si possible, un contact direct avec les artistes invités.

Cette association a présenté annuellement au moins cinq « Concerts du soir ». Parmi les artistes invités, citons : Paul Badura Skoda, Jörg Demus, A. Ciccolini, M.A. Estrella, Augustin Dumay, Pierre Amoyal, le Quatuor Bulgare, le Quatuor Enesco, le Quatuor Ysaye, les groupes I. Musici, les Arts Florissants, l'Orchestre de Chambre de Paris, l'Orchestre de Chambre de Normandie, etc.

L'Animation Musicale de l'Université tient désormais une place importante dans la vie musicale de l'agglomération rouennaise.

Galaor

L'association Galaor a été créée en 1981, elle s'est donnée pour but de promouvoir les musiques et danses traditionnelles vivantes. Pour cela, elle organise des ateliers hebdomadaires, des stages, des concerts.

Ces ateliers sont avant tout des lieux de rencontre, les musiciens de la région

s'y retrouvent régulièrement; actuellement on peut y trouver des musiciens expérimentés dans les instruments suivants :

- vielle à roue;
- cornemuse;
- accordéon diatonique;
- violon.

L'atelier danse aborde principalement les danses traditionnelles françaises, débordant parfois les frontières pour apprendre les danses irlandaises et, bientôt, les danses québécoises.

L'atelier danse a surtout pour but de faire goûter au public le plaisir de la danse dans un contexte actuel.

Visages de la Guitare

Association dont le but est de promouvoir la guitare au travers des concerts qu'elle organise, et ceci depuis quatre ans. Des animations scolaires, au sein des C.E., ont également eu lieu au Havre dans le même but.

Chaque saison de concerts propose de grands guitaristes internationaux tels que Turibio Santos, Oscar Caceres, Alirio Diaz, mais permet aussi de découvrir de jeunes et talentueux guitaristes totalement inconnus. Une place est réservée aux très jeunes guitaristes qui sortent de l'Ecole nationale de Musique du Havre avec leur « médaille d'or » en classe supérieure.

L'association s'attache à présenter la guitare dans ses diverses utilisations : en concerto (avec l'orchestre du Havre), en duo avec clavecin, flûte traversière, flûte à bec, avec un quatuor à cordes, etc.

Une création a vu le jour au Havre : « Géométrie d'oiseaux dans l'espace », de Jean-Yves Bosseur, pour 16 guitares, soprano et chœurs, sous l'impulsion de Visages de la Guitare.

La partie moins visible est d'ordre pédagogique en direction des enfants qui prennent des cours de guitare et de leur famille, il nous paraît indispensable pour leur formation complète qu'ils aillent cinq ou six fois au concert par an. Quant à ceux qui deviennent professionnels, il nous paraît dommage qu'ils ne puissent pas faire leurs armes dans leur ville. D'autre part, le guitariste n'a pas d'autre emploi que celui de soliste, et il faut qu'il en vive, aussi l'organisation de concerts de guitare est vitale pour lui.

L'association regroupe donc les guitaristes havrais (élèves, anciens élèves et professeurs de l'E.N.M. du Havre).

L'Assemblée générale de notre association est toujours illustrée musicalement par de jeunes guitaristes qui souviennent « rôdent » des pièces en vue d'un concours international.

Association gravenchonaise des Amis de la Musique

Notre-Dame-de-Gravenchon, moins de 10.000 habitants, possède un Conservatoire national de musique et de danse avec plus de 700 élèves.

Indépendamment du Conservatoire, mais en liaison étroite avec celui-ci, l'Association des Amis de la Musique organise au moins six concerts par saison en essayant de les diversifier dans la mesure de ses moyens.

L'association compte environ 125 membres et 300 « utilisateurs » réguliers ou non, ce qui porte la moyenne d'assistance autour de 200 personnes.

Elle dispose d'une salle de 400 places avec une très bonne acoustique et un plateau qui peut recevoir 60 musiciens en orchestre symphonique et 70 à 75 en orchestre d'harmonie. Possibilité aussi d'utiliser la grande salle du château d'Etelan en liaison avec l'Association des Amis d'Etelan, salle très agréable pour la musique de chambre.

Depuis quelques années, la D.R.A.C. aide efficacement à promouvoir la musique en milieu scolaire, en collaboration avec le Conservatoire, dont le professeur animateur organise des animations très suivies.

Association des enseignants du conservatoire pour l'Animation Culturelle et l'Eveil à Rouen

Bilan 86-87 :

Depuis neuf ans, l'ACER anime le Conservatoire et organise des concerts de musique contemporaine, en utilisant les talents des enseignants, élèves et anciens élèves du CNR ; mettant ainsi en valeur le potentiel musical de cet établissement ; l'ACER fait aussi appel aux talents extérieurs dans un souci de culture et d'éclectisme.

L'ACER fonctionne et doit continuer de fonctionner grâce au bénévolat de ses membres actifs : les enseignants du Conservatoire.

Activités

- 4 concerts au Conservatoire
- 1 concert électroacoustique à l'espace d'art contemporain
reprise du « bal contemporain » au festival d'Evreux 88
- 3 projets pluridisciplinaires en association avec le CERDAN

Sous les auspices de l'association et soutenus financièrement par elle, tout en gardant leur indépendance : une chorale, la « Chorale du Colombier », et un ensemble vocal, l'« Ensemble Cantabile », se réunissent régulièrement pour travailler et donnent des concerts.

Chanteloup-Musique

L'association Chanteloup a été créée en 1981. Elle s'est donné pour but de faire connaître la musique et la danse traditionnelles.

- Atelier violon traditionnel pour les enfants de 7 à 12 ans. Cet atelier propose une approche originale de l'instrument sans avoir recours systématiquement au solfège.
- Atelier danse traditionnelle.
- Atelier d'accordéon diatonique en projet.
- de s'initier à divers modes d'expression artistique : musique, danse, théâtre...;
- de prendre plaisir à s'exprimer ainsi, et aussi à le faire ensemble.

Elle participe chaque année au Carnaval en collaboration avec la Ville de Chanteloup.

Elle élargit son rayon d'action en organisant des bals folk dans toute la région de Rouen, avec principalement les groupes « Urgand » et « Cache-Margoux ».

1° Les concerts

Récital flûte et piano ; avec Claudine Desjardins-Cloutour et Emmanuelle Bartoli-Moutier (Bach, Donizzetti, Hindemith etc...). « Ambiance accordéon » ; Ensemble d'accordéons du Havre, dirigé par Mme Desmarest (œuvres populaires et contemporaines : P. Norgaert ; J. Petit ; P. Gautrot ; M. Dumontier). Concert de mélodies françaises (Berlioz, Lalo, Chausson, etc...) avec J. Feuillie ; C. Ténrière ; M. Biget ; N. Massicot ; etc... Récital Ito et piano ; avec Christiane Osmulski et Philippe Davenet ; œuvres de Schumann, Leclerc ; Dvorjak

2° Concert électroacoustique :

L'Espace d'Art Contemporain accueille l'IEA (interventions Electro-Acoustiques). Œuvres pour bandes seules de D. Lemaître ; P. Gautrot et J. Petit. Essai de mise en espace des sons électro-acoustiques.

3° Reprise du « Bal Contemporain » à Evreux :

Le Festival de Musique Contemporaine d'Evreux accueille le Bal Contemporain, dans une version légèrement différente de la première (orchestre modifié, nouvelles danses, environnement plastique plus important ; compositeurs différents et plus nombreux ; buffet contemporain toujours d'actualité).

4° Trois projets pluridisciplinaires

Ces projets sont proposés en liaison avec le CERDAN (centre d'étude des relations des différents arts en Normandie). Le but de ces opérations est de mettre le plus large public en contact avec l'art contemporain en général, et la musique contemporaine en particulier.

— « La Forêt Contemporaine » : espace très touffu, promenades, clairières ; sons électroacoustiques ; interventions instrumentales et parfums ;

— « les Operettes contemporaines » : brèves histoires humoristiques, renouant avec la tradition des opéret-

tes ; musique contemporaine « facile » et « populaire » ;

« Animation au centre commercial Saint-Sever » : improvisations musicales théâtralisées ; un samedi après-midi ; solo et tutti en déplacement dans le hall du centre.

Ces projets feront l'objet de recherche en sponsoring, mécénat d'entreprise et subventions de l'Etat, de la région et des instances concernées.

La Tarentelle

Association d'initiation artistique et culturelle

Créée en novembre 1986, la Tarentelle s'adresse à un très large public :

- C'est pour cela qu'elle s'est implantée en milieu rural pour s'approcher de ceux qui ne disposent pas à proximité d'une telle structure.

Elle s'adresse à des débutants enfants ou adultes.

La Tarentelle a pour but de permettre :

La Tarentelle propose ainsi des activités hebdomadaires qui sont les suivantes :

Musique :

- Jardin musical pour les enfants nés en 1984 et 1983.
- Initiation musicale 1 pour les enfants nés en 1985.
- Initiation musicale 2 pour les enfants de 7 ans et plus, débutants ou venant d'I.M.1.
- Solfège flûte à bec : pour enfants et adultes ayant déjà fait au moins un an de musique.

Ces cours ne se limitent pas à l'apprentissage du solfège et veulent permettre une approche plus complète de la musique : connaissance d'instruments, de musiciens, écoute d'œuvres classiques ou contemporaines...

La Tarentelle veut aussi proposer une animation culturelle : soirées musicales ou théâtrales, fête de la musique, participation au son et lumière du château de Valmont.



Batterie-Fanfare des Orchestres d'harmonie de la Ville du Havre

Cet ensemble de 25 musiciens est dirigé par le tambour-major M. J.-P. Mouton. Il débute ses études musicales à la Batterie-Fanfare de l'Orchestre d'harmonie de la ville d'Aniche (Nord). Académie de musique de Soignies (Belgique), de 1960 à 1963. Après son service militaire à la Musique du 46^e R.I., à Berlin (1966-1968), il est nommé tambour-major.

Il arrive au Havre en 1971 où il crée la Batterie-Fanfare de Caucriauville.

Une formation qui comprend des trompettes de cavalerie, cors de chasse, clairons, clairons basses, trompettes basses, contrebasses et des tambours assurant les pupitres de percussions (timbales, grosses caisses, batterie, claviers, etc.).

Depuis le 4 octobre 1987, un pupitre

a été créé par les tambours de la Batterie-Fanfare, ces derniers interprètent des œuvres issues de l'époque napoléonienne et arborent la tenue des grenadiers du 1^{er} Empire.

Cette variété de style offre un répertoire qui sensibilise un large public.

Fanfare de Yerville

Nombre de participants : 23.

Les répétitions d'ensemble se font chaque samedi.

Activités : Défilés en fanfare, concerts. Nombre de sorties et concerts depuis le 1^{er} janvier 1988 : 15.

La Fanfare municipale de Yerville est aidée par une Amicale des Musiciens de Yerville composée de 12 membres actifs.

Les cours de solfège et instruments sont dispensés gratuitement dans le seul souci de recrutement au sein de la fanfare.

Batterie-Fanfare « La Lézarde » Montivilliers

Il s'agit d'une jeune Batterie-Fanfare, puisque sa création date de 1986 sous le nom de la « Montivillonne », et depuis le 1^{er} janvier 1988 « La Lézarde » Batterie-Fanfare de Montivilliers.

Son effectif est de 21 musiciens, composé de tambours, clairons, trompettes à pistons, cors de chasse.

La Batterie-Fanfare Municipale de Claville

Le bureau de la Batterie-Fanfare Municipale de Claville est composé d'un président, un vice-président, un directeur technique, un secrétaire, un trésorier, un trésorier-adjoint et quatre membres du bureau.

L'ensemble est composé de 21 membres : tambours, grosse caisse, clairons, clarinettes, trompettes d'harmonie, saxophones.

Les répétitions se font les mardi et vendredi de 20 h 45 à 22 heures.

Sorties effectuées :

- Fête des Associations de Claville
- Congrès de la Fédération des A.C.V.C. de l'Eure
- Anniversaire du Cessez-le-Feu de la Guerre 39-45
- Tournoi de football à Claville
- Retraite aux flambeaux de la fête de Claville
- Retraite aux flambeaux de la fête de Grossœuvre
- Cérémonie du 14 juillet, Caugé, Claville
- Anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale, Caugé, Claville.

« La Fraternelle d'Yvetot »

Fondée en 1956 par un groupe d'amis autour d'Yves Fercoq « La Fraternelle » d'Yvetot Batterie-Fanfane spéciale effectua sa première sortie avec 22 musiciens. Actuellement soit 32 ans après, 63 musiciens la composent.

Les cours sont donnés par des professeurs bénévoles membres de la société.

Le répertoire est spécial, la majeure partie des morceaux Marches, Pas redoublés, Fantaisies, morceaux religieux sont dus en partie à l'écriture de leur chef Y. Fercoq membre de la Sacem.

Son but : faire connaître la musique populaire des Batteries-Fanfanes.

Les Echos de la Risle

La fanfare intercommunale les « Echos de la Risle » est fondée depuis 1983, résultant d'une association sub-

ventionnée par les communes de Serquigny et Beaumont-le-Roger (Eure).

Cette formation se compose de 36 musiciens de Beaumont et Serquigny, mais aussi des communes avoisinantes.

Depuis 1986, des cours de musique sont dispensés à raison de 5 heures par semaine. Les disciplines enseignées sont : Trompette, clarinette, tambour, solfège.

L'enseignement musical est entièrement gratuit pour les musiciens de l'association.

Activités musicales

La fanfare participe aux animations locales (cérémonies officielles et fêtes du pays).



LES ECHOS DE LA RISLE



Chœur de Rouen - Haute-Normandie

Le Chœur de Rouen - Haute-Normandie, créé en octobre 1986, est l'émanation directe du Chœur du Conservatoire né à l'initiative d'Albert Beaucamp alors directeur du Conservatoire.

Ce chœur, composé d'environ 150 choristes, à tout de suite eu pour vocation la diffusion des grandes œuvres chorales symphoniques et sacrées, et il s'est imposé dans ce répertoire sur la région.

Dirigé par Albert Beaucamp, puis par Lucien Brasseur pendant plus de trente ans, il a interprété, avec la collaboration notamment de l'Orchestre du Conservatoire, de l'Ensemble Orchestral de Haute-Normandie et de l'Orchestre du Théâtre des Arts de Rouen, sous la baguette de grands chefs français et

étrangers, des cantates, oratorios, messes, symphonies avec chœurs de l'époque baroque au XX^e siècle (Bach, Haendel, Mozart, Berlioz, Beethoven, Faure, Brahms, Verdi, Honneger, Milhaud, Poulenc, Durufle...).

Aujourd'hui dirigé par Jean-Louis Barbier, jeune chef de grand talent (il a notamment été le chef fondateur de l'Orchestre Régional d'Auvergne et a travaillé avec les plus grands maîtres : Carlo Maria Giulini, Michel Corboz...), le Chœur de Rouen - Haute-Normandie accorde au travail de la voix une place prépondérante : technique vocale collective et individuelle, recherche de couleur vocale. La compétence et la sensibilité de son chef ont créé un enthousiasme qui lui permet de suivre un rythme de travail particulièrement soutenu.

Il entend affirmer sa vocation régionale d'une part, en étendant sa programmation à l'intérieur de la Haute-Normandie, permettant ainsi de faire

connaître le répertoire de la musique vocale au plus grand nombre : d'autre part en développant des échanges inter-régionaux.

Il s'attache également à stimuler et promouvoir la pratique du chant choral notamment en collaboration avec le Centre Régional d'Etudes Polyphoniques.

Le Chœur de Rouen - Haute-Normandie, constitué en Association, est soutenu par la Ville de Rouen et reçoit également l'appui du Conseil Général de Seine-Maritime et du Conseil Régional de Haute-Normandie.

La saison 1987-88 est marquée par deux très importantes séries de concerts : « La Création » de Haydn au Théâtre des Arts de Rouen avec l'Orchestre du Théâtre sous la direction de Jean-Louis Barbier, et le Requiem de Durufle avec l'Ensemble Orchestral de Haute-Normandie sous la direction de Jean-Pierre Berlingen pour l'ouverture du Festival d'Été de Seine-Maritime.

ENSEMBLES MUSICAUX

Quatuor Denner

Les membres du quatuor de clarinettes Denner ont tous obtenu leur Premier Prix du Conservatoire National de Région de Rouen... mais pas dans la même période ! Alors, pourquoi cette union ?

Notre amour commun de la musique de chambre, notre adhésion à un même style nous conduisit en secret au même souhait : constituer un quatuor de clarinettes.

Jacques Lancelot travaillait alors — et toujours ! — à de multiples

adaptations et transcriptions d'œuvres pour quatuor de clarinettes (Vivaldi, Albinoni, J.-S. Bach, K. Ditters von Dittersdorf). Sous sa conduite, nous fûmes les premiers à nous pencher sur les manuscrits pour déceler une faute éventuelle, un problème de tessiture, ou rechercher une « couleur ». Après nous avoir fait lire les épreuves, Jacques Lancelot pouvait envoyer le « bon à tirer » et nous attendions impatiemment la sortie officielle de l'œuvre.

Le « catalyseur » avait agi et nous décidâmes de faire vivre au grand jour ce quatuor animé d'une même foi.

Nous nous produisons de cinq à dix fois par an.

Les projets immédiats devraient nous conduire à Oldenburg en Allemagne, à Dieppe, au Havre, à Bourges, en Auvergne pour le spectacle son et lumière destiné à faire revivre les « vieilles pierres ».

Pour faciliter les contacts avec les organisateurs de concerts, il nous a paru utile de constituer l'Association des Amis du Quatuor de Clarinettes Denner pour laquelle la présidence d'honneur de notre maître Jacques Lancelot était toute indiquée.

Festus Follorum

C'est autour du répertoire de la musique ancienne et plus particulièrement de la musique de danse du Moyen Âge et de la Renaissance que s'est constitué en 1980 l'ensemble Festum Follorum.

Tous les instruments utilisés, quarante environ, (originaux ou copies d'originaux) sont présentés et abondamment commentés (flûtes à bec soprano, soprano, alto, ténor et basse, cromornes, cornamuses, courtaud, serpent, cornet à bouquin, rebec, vièle à arc, trompette marine, tambourin à cordes, épINETTE des Vosges, crotales, claves, timbales...).

Une des activités du groupe est d'ailleurs la construction et la reconstitution de certains de ces instruments.

Festum Follorum renonce volontiers au cadre trop austère du concert pour animer des fêtes renaissances pendant lesquelles les danses (rondes, bransles, basses danses, pavanés, etc...) sont apprises au public.

Six Plus

« Six Plus » est un ensemble à géométrie variable, formé à la base de quatre percussionnistes auxquels peuvent s'ajouter d'autres musiciens selon le répertoire. « Six Plus ».



QUATUOR DENNER

La Camérata Sequana

Comment est née la Camérata Sequana ?

C'est avant tout l'histoire d'une amitié d'artistes.

A l'instar des musiciens Anglo-saxons et Allemands, dont les grandes villes de province possèdent un orchestre, et dont les principaux solistes forment un ou plusieurs Ensembles de Musique de Chambre sans chef, un groupe d'amis de longue date, musiciens professionnels, professeurs au Conservatoire et membres d'associations reconnues dans la région rouennaise, ont décidé de se réunir, portés par un même amour d'une musique plus intime, plus secrète, encore plus exigeante, dans un répertoire recelant des trésors, qu'on a trop peu l'occasion d'entendre.

Le but de la Camérata Sequana est donc de réunir tout ce que la région compte de talents pour donner des concerts variés allant de la sonate à l'octuor, avec le concours du piano, des instruments à vents et des voix.

Il n'y a pas de meilleure école que cette discipline consentie qu'est la musique de chambre.

Trio à cordes « Opus 12 »

Le trio à cordes « Opus 12 » correspond à la volonté de ses membres fondateurs de participer de la manière la plus active possible à la diffusion de la Musique. Tous trois enseignent leur instrument dans des conservatoires et ils veulent par l'existence de ce trio, prolonger leur enseignement et faire partager à un public le plus large et le plus varié possible leur amour de leur art, en lui présentant des œuvres souvent aussi belles que mal connues parce que trop peu souvent jouées.

Le magnifique répertoire du trio à cordes est en effet bien souvent ignoré des mélomanes car il demande aux artistes beaucoup de temps, de talent et de volonté.

Philippe Quesnel, Pascal Bonis et Willie Guillaume ont chacun suivi des chemins différents avant de créer ce trio « Opus 12 », avec lequel ils espèrent faire une longue route, mettant leurs douze cordes au service de la musique.

Arcane

L'Ensemble Arcane a été fondé en 1982 par Dominique Lemaitre dans le but de regrouper de jeunes instrumentistes de la région pour leur proposer

d'interpréter des œuvres contemporaines et d'assurer la création d'œuvres de compositeurs normands.

Arcane est une structure très « ouverte » réunissant, suivant les manifestations, un nombre très variable d'instrumentistes (un à douze) dont le répertoire est essentiellement constitué d'œuvres de musique de chambre et d'œuvres mixtes (c'est-à-dire associant des techniques électroacoustiques aux instruments).

Depuis cinq ans, l'Ensemble Arcane a participé à de nombreux concerts : Vierzon, Fécamp, Saint-Etienne-du-Rouvray, Rouen, Arques-la-Bataille, Dieppe, Mont-Saint-Aignan.

Ballyoran

Les instruments traditionnels :

Accordéon diatonique ; banjo ; bodhran ; bombarde ; cornemuse ; cuillères ; flageolet (tinwhistle) ; flûte ; mandoline ; psaltérium ; violon ; vocaux.

Les instruments modernes :

Basse électrique ; batterie ; guitare électrique ; piano ; synthétiseurs.

Un spectacle musical original

(projections de dispositifs) pour concerts, bals folks, banquets, soirées cabaret, animations diverses (scolaires...).

Un répertoire varié :

Danses, ballades, polkas, reels, hornpipes, gigs, mazurkas, valse...

Nouvel Ensemble Contemporain

Ensemble vocal et instrumental qui s'est engagé à diffuser la musique du XX^e siècle (de Debussy à nos jours). Depuis 1985, le NEC a créé des œuvres de Scelsi (Hanovre), Petit (Anvers), Cèsternino (Fécamp)... Il s'est produit dans différents festivals de la région Haute-Normandie, ainsi que dans les universités de Rouen et de Saint-Nazaire. Il prépare une tournée dans le sud de l'Italie pour l'été 1989.

Auteurs au répertoire du NEC : Berio, Boulez, Stockhausen, Varèse, Louvier, Messiaen, Xenakis, Stravinsky... Depuis 1985, le NEC a donné trente-deux concerts dont quatorze en première mondiale.

Mediémuse

Fondé en 1977 à Rouen, l'ensemble Mediémuse se consacre à la musique ancienne, principalement la musique du Moyen Age et de la Renaissance, mais aussi la musique baroque.

Mediémuse donne des concerts dans divers cadres et sous diverses formes : églises, salles de concert, M.J.C.,

foyers, animations de rue, émissions radio.

Par ailleurs, Mediémuse a participé :

— au festival d'été de Seine-Maritime : concerts Moyen Age et Renaissance ; concert baroque en collaboration avec Louis Thiry, organiste.

— aux activités de l'A.C.E.R. (Association des enseignants du Conservatoire pour l'animation culturelle et l'éveil à Rouen) : concert-conférence musique baroque ; concert-conférence musique du Moyen Age ; concert « Janequin » ; production de spectacles : « Orchesographie », danses de la Renaissance « concert hilarant » (1985).

Mediémuse organise également des animations scolaires dans les écoles maternelles et primaires, et en C.E.S.

Mediémuse possède une grande variété d'instruments tant de l'époque Renaissance que baroque.

Groupe Cache-Margoux

Le groupe Cache-Margoux, créé en 1986, composé de six musiciens s'est donné pour but de faire renaître la musique traditionnelle d'une manière actuelle en y ajoutant sa personnalité. Ainsi se retrouvent les influences de chaque musicien dont le passé est différent, jazz, percussions africaines, classique...

Le groupe assure l'animation de bals folk, de soirées privées, de fêtes scolaires...

Urgand'

Formé en juillet 1987, Urgand' a rodé son répertoire à l'occasion d'une tournée « à la manche » en Provence et en Bretagne, qui lui a fourni l'opportunité de se produire dans plusieurs cabarets, et de réaliser une cassette en studio.

Essentiellement composé d'airs traditionnels français, ce répertoire s'est ouvert à la musique irlandaise, puis à celles du Moyen Age et de la Renaissance ; le tout interprété de manière adaptée aux instruments et aux apports culturels reçus par les musiciens, mais sans perdre de vue l'esprit de ces musiques, ni leur caractère essentiellement dansant.

Le travail d'Urgand' est essentiellement basé sur la transmission orale.

L'ambition du groupe est de diffuser la tradition musicale française, tout en soulignant ses liens avec d'autres cultures européennes et extra-européennes, et d'œuvrer pour la reconnaissance de ces musiques par les médias, afin d'inciter le grand public à se réapproprié sa culture, en la restituant dans un contexte inter-culturel.

ÉCOLES NATIONALES DE MUSIQUE...



CHORALE DU COLOMBIER ET ORCHESTRE DE CHAMBRE

Ecole Nationale de Musique de Gravenchon

1972 — Création de l'Ecole municipale de Notre-Dame de Gravenchon. Sous l'impulsion d'André François, directeur, une convention est passée avec la ville voisine de Lillebonne.

1980 — Après inspection de la Direction de la musique (ministère de la Culture), l'école devient l'Ecole nationale de musique et de danse de Notre-Dame de Gravenchon-Lillebonne.

Profil actuel

Aujourd'hui, l'ensemble des disciplines est représenté dans notre école. Les classes à horaires aménagés primaires et l'éducation musicale assurée par deux moniteurs dans les écoles primaires et maternelles, permettent à un nombre important de jeunes enfants de découvrir la musique.

Les structures

Les départements fondamentaux sont complets et permettent la multiplicité des rencontres interdisciplinaires. Voix, cordes, claviers, vents (bois et cuivres), danse classique et contemporaine.

Culture musicale. Formation musicale et chant choral, formation musicale adulte, écriture, analyse et histoire de la musique.

Pratiques collectives. Chant choral, musique de chambre, ensemble vocal, ensembles instrumentaux, orchestres à vents, orchestre symphonique, orchestres à cordes, danse classique et contemporaine.

Divers. Ensemble baroque variable constitué autour de la classe de clavecin. Ensemble de jazz constitué autour des classes de piano-jazz et batterie-jazz.

ÉCOLES MUNICIPALES DE MUSIQUE

Conservatoire municipal de Musique de Gisors

«La musique est peut-être l'exemple unique de ce qu'aurait pu être, s'il n'y avait pas eu l'invention du langage, la communication des âmes.» Ainsi s'exprime Marcel Proust dans «A l'ombre des jeunes filles en fleur», et cette pensée évoque la vocation de notre conservatoire où se retrouvent chaque semaine près de 600 musiciens, danseurs, chanteurs ou comédiens.

Le conservatoire est un lieu de rencontre amical où règnent joie et passion car tous ceux qui le fréquentent, qu'ils soient élèves ou enseignants, vivent leur présence avec beaucoup de ferveur.

Pour les plus petits, le jardin musical. Pour les plus grands des classes de formation musicale, et pour tous, piano, violon, alto, violoncelle, orgue, flûte, flûte à bec, clarinette, saxophone, trompette, percussion, batterie, guitare, sans oublier bien sûr les disciplines corporelles, danse classique, modern jazz, mais aussi l'art lyrique et l'art dramatique.

Pour tous aussi, les activités d'ensembles instrumentaux comme le chant choral, la chorale, les ensembles de flûtes à bec, de guitare, de percussion, le piano à quatre mains, l'orchestre d'harmonie, l'orchestre de jazz ou l'ensemble orchestral.

L'enseignement, au conservatoire, c'est aussi une saison musicale proposée en liaison très amicale et dans la plus parfaite harmonie avec les «Rendez-vous du conservatoire» présidés avec le talent que vous lui connaissez par Marc Eychennes.



CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE GISORS, CLASSE D'ORCHESTRE

École d'Improvisation de Jazz

L'École d'Improvisation de Jazz a été créée par la ville de Mont-Saint-Aignan en octobre 1979.

Composée de classes de batterie, section rythmique, d'instruments à vent, piano, basse et orchestre, elle a affirmé dès l'origine deux principes d'action :

- son enseignement est destiné en priorité à former des amateurs, capables de jouer rapidement en orchestre ;
- sa pédagogie est essentiellement basée sur l'apprentissage de l'improvisation.

Les élèves de cette école de tous âges, ont habituellement acquis, avant leur entrée à l'école, une pratique minimum des différents instruments.

À l'aide d'accompagnement enregistrés sur bande par les professeurs, chaque classe propose dans un premier temps des exercices d'improvisation pratique.

Dans un second temps, les différents instruments se réunissent pour travailler en formation d'orchestre. Les élèves ont alors la possibilité d'improviser avec les professeurs se relayant sur leurs instruments respectifs. Un thème est donné à partir duquel s'étudient les rapports de structures et de formes, de situation et de couleurs spécifiques des instruments dans l'orchestre, etc.

L'interpénétration constante des classes répond ici à la nécessité d'un éveil au jazz essentiellement vu comme jeu et création collectifs. Le but de cet enseignement étant de former des musiciens capables non seulement d'une aisance suffisante du jeu instrumental leur permettant d'improviser librement, mais aussi d'une aptitude à manifester à l'état de réflexe l'esprit de création collective qui caractérise le jazz.

Actuellement, l'école compte 270 élèves.

Chaque élève, en plus de son cours instrumental, bénéficie des classes complémentaires suivantes : accompagnement rythmique, harmonie, deux classes d'orchestre.

L'école est actuellement dirigée collectivement.

Association culturelle Brayonne L'Ecole de musique Boieldieu

L'école de musique Boieldieu a été créée en 1986. Elle a ouvert ses portes en octobre 1987. Elle est gérée par l'association culturelle Brayonne.

L'accueil des enfants se fait à partir de cinq ans. Il existe des cours pour adultes ainsi qu'une chorale d'adultes.

Les effectifs dont l'origine territoriale se situent dans un rayon de 20 km autour de Neufchâtel-en-Bray.

Il est envisagé cette année la création d'une chorale d'enfants, d'un orchestre de chambre avec les élèves de l'école. Dans un avenir plus lointain ouverture d'autres cours avec atelier de musique ancienne, de jazz, etc.

En dehors des cours, des concerts sont organisés.

Ecole municipale de musique de Brionne

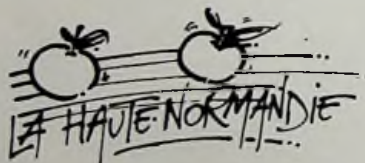
Effectif global : 168 élèves.

Activités proposées : jardin musical, une chorale enfant (création 1988) ; un parc instrumental permettant la location de tous les instruments enseignés (excepté le piano).

Activités de spectacles : audition des classes de piano (spectacle avec thème) ; journées « Portes ouvertes », accueil de toutes les personnes intéressées, dans les locaux de l'école.

Des projets d'animations dans les écoles sont à l'étude actuellement.

Depuis sa création (1984), l'école a vu ses effectifs augmenter sensiblement : 1984, 30 élèves ; 1988, 168 élèves.



Union Musicale de Bourgtheroulde

Ecole de musique
Orchestre d'harmonie
du Roumois
Chorale d'adultes du Roumois
Chorale d'enfants du Roumois
Café concert du Roumois

L'Union Musicale de Bourgtheroulde est une école de musique dispensant l'enseignement à 230 élèves.

L'Union Musicale de Bourgtheroulde est aussi : l'orchestre d'harmonie du Roumois formé d'une cinquantaine d'exécutants assurant une quinzaine de concerts annuels ; le café concert du Roumois, formé de quinze musiciens dont le répertoire va de 1900 à 1950 ; l'orchestre à cordes du Roumois tout récemment formé, dont l'âge moyen des instrumentistes est d'une dizaine d'années.

L'Union Musicale de Bourgtheroulde est en plus : un organisateur de spectacles, trois « concerts invités » tous les ans ; un organisme de créations contemporaines, « Les folles de mai », Guillaume ; un organisme assurant la création des enfants « Votre opéra ou la petite Marie », « La petite souris », « Illusions ou réalités » (comédie musicale écrite et interprétée par des élèves).

L'Union Musicale de Bourgtheroulde est surtout un lieu privilégié où le mot musique est synonyme de joie et d'amitié.

Association intercommunale de Musique du Canton de Verneuil-sur-Avre

Ecole Intercommunale de Musique, mairie de Courteilles, 27130 Verneuil-sur-Avre, tél. : 32.32.20.11. Association intéressant également Bolines, Rueil-la-Gadelière, Courteilles, Tillières-sur-Avre, Saint-Victoir-sur-Avre.

Violon, guitare, flûte, clarinette, saxophone, trompette, batterie, solfège (140 élèves).

PROMENADE A TRAVERS NOS REGIONS



Ces articles sont publiés sous la responsabilité de nos vingt-trois fédérations régionales.

Nous vous rappelons qu'aucun article ne sera

inséré dans cette rubrique s'il ne nous est pas parvenu revêtu de la signature du Président de la Fédération Régionale.

Aquitaine

Dordogne

Ville de Mareuil-sur-Belle

La Sainte-Cécile du cinquantenaire

Ce demi-siècle d'activités ininterrompues, méritait d'être particulièrement fêté.

Il le fût tout au long de cette journée au cours de laquelle, à différents moments, furent mis à l'honneur les pionniers de notre belle société musicale.

Durant la messe, au cours de son homélie, M. l'abbé Guat, rappela les mérites de M. l'abbé Chanceaulme fondateur et de M. Alphonse Aimont premier chef, l'un et l'autre disparus.

Après un défilé en ville et un respectueux hommage à nos morts, la salle Jeanne-d'Arc fût une nouvelle fois le lieu de rendez-vous des actifs, anciens et amis de l'Espérance.

Un succulent repas contribua à créer l'ambiance habituelle.

Il fut précédé d'une minute de recueillement à la mémoire de tous les membres et amis disparus au cours de l'année, ainsi que d'une remise de décorations à quatre musiciens, Christian Sibelet, Roger Andrieux, Bernard Chassain et Willy Guillaumard qui reçurent le Mérite fédéral bronze en récompense de leur attachement et de leur fidélité à leur société.

Au dessert, Daniel Bernard, président de l'Espérance, remercia les convives qui fidèlement, pour la plupart, se retrouvent tous les ans à l'occasion de cette fête.

Il apprécia cette présence physique, chose très importante et encourageante pour les jeunes mais aussi et surtout pour les dirigeants et moniteurs qu'il félicita une nouvelle fois pour leur travail bénévole et si précieux vis à vis de nos jeunes, si vulnérables, en particulier au cours de leur adolescence.

Il remercia les anciens dont un certain nombre n'avait pas hésité à franchir une assez longue distance pour être présents à cette grande fête de famille.

Il retraça l'historique de notre batterie-fanfare et fit revivre tout ce chemin parcouru au service des jeunes, de la musique et de notre petite ville, en insistant sur certains créneaux, en particulier la période concernant la dernière guerre, durant laquelle s'établirent de profonds liens d'amitié et un fondement solide, qui contribuèrent sans nul doute à la longévité de la société.

Il brossa un tableau des activités des quatre sections, batterie-fanfare, judo, boules et danse, avec pour chacune d'elles un bilan encourageant, des effectifs en hausse et d'excellents résultats.

Il remercia toutes les personnes, qui, en cours d'année apportent leur contri-

bution bénévole à la marche de l'Espérance.

Il remercia la municipalité pour l'aide plus importante apportée cette année à l'Espérance et sa compréhension devant les très lourdes charges que nécessitent son fonctionnement, malgré son encadrement bénévole.

M. Rolland, conseiller général et M. Tura, maire de Mareuil, prirent à leur tour la parole.

Chanteurs et musiciens clôturèrent cette magnifique et bien sympathique journée.

Gironde

Société Musicale de Saint-Martin de Pessac

Il y a quinze jours, la société musicale Saint-Martin invitait les pessacais à venir la rejoindre le 10 décembre à la salle du Royal, à l'occasion de la fête de la Sainte-Cécile pour un après-midi tout en musique et tout en réussite... promesse tenue.

Depuis le pur classique, avec l'ensemble junior très prometteur de l'Espace Musical de Pessac ou la musique contemporaine de son ensemble percussion moderne et dynamique, jusqu'au rock'n'roll endiablé des Frégates en passant par le quatuor de saxophone qui a étonné, surpris et ravi le public par son professionnalisme, ce fut un régal pour les oreilles, mais aussi pour les yeux, puisque le groupe de danseurs basques d'Aussuruq a balladé son monde dans leur beau pays.

L'Harmonie de la Société musicale Saint-Martin très appréciée, a ouvert et clôturé cette matinée.

Nous avons noté la présence de M. le Dr J.-C. Dalbos, maire de Pessac et de son premier adjoint, M. Sicre.

Au cours du vin d'honneur qui a suivi ont pris la parole : le président de la musicale Saint-Martin, M. Rigouste a insisté sur la difficulté du recrutement de jeunes musiciens pas toujours bien conseillés par leur professeur, ainsi que sur la disparité des écoles de musique. Il remercia la municipalité de l'aide



Les anciens de la société de Mareuil-sur-Belle.

qu'elle a bien voulu lui apporter. M. Lignot, représentant M. Ciran, président de la FSM SOA remercie M. Rigouste et son conseil d'administration pour l'agréable après-midi qu'ils ont offerte. Il félicite surtout le quatuor de saxophones pour la magnifique et parfaite exécution de sa prestation. Il leur souhaite de continuer dans cette voie, en espérant les entendre plus souvent. M. J.-D. Malet, directeur de l'harmonie remercia ses musiciens de leur participation et de leur dévouement au cours de cette année.

M. Rousset, conseiller général, a reconnu l'utilité d'une harmonie dans une ville.

M. Sicre, représentant M. le maire a reconnu le bien-fondé du discours du président de la Musicale et renouvela son attachement à la plus ancienne Société de Pessac.

En conclusion, nos musiciens ont su prouver que la musique est encore vivante dans notre cité, elle le sera davantage encore lorsqu'elle possèdera son kiosque à musique.

Bordeaux - Sainte-Cécile de la société Symphonique de Caudéran.

Selon son habitude, cette société a donné un concert, en l'église Saint-Arnaud, avant la messe de la Sainte-Cécile, sous la baguette autorisée de son chef Désiré Darmenté. Ce fut d'abord le « Matin » de Peer Gynt de Grieg, toujours agréable à entendre pour sa douce mélodie, puis ce fut le duo instrumental incomparablement réussi de Massenet « Sous les Tilleuls » des scènes alsaciennes, où les sonorités irréprochables de Catherine Lonca (violoncelle) et de Jean-Marie Juan (clarinette) évoquèrent les douces confidences échangées par les amoureux. M. Michel Pillot, mit sa ravissante voix pour exprimer la musique de Mozart (air du grand prêtre de la « Flûte enchantée »). Remercions M. le président des Amis du Grand Théâtre, de nous avoir fait connaître un beau moment d'enchantement par sa remarquable interprétation, qu'accompagna l'orchestre avec un goût parfait. La très belle ouverture du « Freischütz » de Weber permit d'apprécier dans sa plénitude la valeur de tous les musiciens de l'orchestre et la baguette experte de leur directeur.

Au cours de la messe l'orchestre fit entendre « Offertoire » de Désiré Darmenté, « Adagio » de Tartini et « La Marche Triomphale » de Léo Delibes. Avant le concert, M. Meyssan, représentant M. Chaban-Delmas, adresse à la Société Symphonique, les remerciements de la municipalité pour tout ce qu'elle a fait à Caudéran dans le domaine artistique. M. Matharan, conseiller général, absent de Bordeaux,

s'était fait excuser. L'abbé Noizée, qui officiait, félicita, après la messe, M. Darmenté et ses musiciens. Parmi l'assistance se trouvaient M. Henri Ciran, président de la société et Mme M. Beracochea trésorier, Mme Brettes-Darmenté, Mme Pillot.

Centre

Loiret

Des Vétérans Palmés à Saint-Jean-de-Braye.

C'est le 20 novembre que l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Jean-de-Braye s'est retrouvé, une fois de plus (cela devrait faire la 130^e fois, sans les coupures des guerres) dans la magnifique église Saint-Jean-Baptiste du XII^e siècle, dans le vieux bourg.

En dehors des sonneries traditionnelles, interprétées par l'excellente batterie-fanfare, sous la direction de Jean-Louis Barberon, l'Orchestre d'Harmonie, pendant la messe dédiée à Sainte-Cécile, a interprété un extrait des « Préludes pour ma ville » de Maurice Faillenot et « Rhapsodie sur des thèmes Bretons » de Serge Lancen, sous la baguette dynamique et sautillante de notre jeune chef, Miguel Bernast.

A l'issue de la messe, un vin d'honneur réunissait les musiciens, leurs familles et leurs amis pour une très sympathique cérémonie de remise de médailles.

Les récipiendaires en étaient MM. Jean Marchais et Pierre Moulé qui reçurent la médaille de vétéran avec palme, de la CMF, des mains de M. Henry Petit, président honoraire de la Fédération musicale de la Région Centre, ancien sous-chef et ancien président de la musique de Saint-Jean-de-Braye et en présence de M. Jean-Pierre Lapaire, député-maire de Saint-Jean-de-Braye et de son conseil municipal, pour 75

ans d'âge et 60 ans de présence dans la société. Le fait est assez rare pour être souligné, car, dans la mobilité de la vie professionnelle actuelle, les jeunes musiciens auront du mal à répéter une telle performance.

Jean Marchais, ancien bugle, a été détaché, voilà quelques décennies pour former une batterie-fanfare au sein de la Société. Il est toujours sur les rangs en tant que chef clairon.

Pierre Moulé, baryton solo, ancien sous-chef, vient de prendre sa retraite, mais reste un supporter assidu de la Société de musique.

Donc, félicitations à nos deux bons camarades qui viennent de recevoir la plus haute récompense de la Confédération Musicale de France pour leur persévérance, leur valeur musicale et leurs qualités de bons sociétaires.

Nos meilleurs vœux, également à la Société Musicale de Saint-Jean-de-Braye, adroitement conduite par son chef, Miguel Bernast et son sympathique président, Maurice Poulard.

Champagne-Ardenne

Marne

La société Philharmonique de Champagne et l'ensemble de clarinette Ebonata

Concert du 20 novembre à Epernay

C'est maintenant bien établi, la société Philharmonique se produit deux fois dans l'année dans le merveilleux théâtre Gabrielle-Dorziat d'Epernay. Où peut-on trouver mieux qu'un théâtre ? l'acoustique permet aux musiciens de donner toutes les finesses et nuances aux œuvres interprétées et le confort des auditeurs favorise l'écoute d'un concert de qualité.

Pour la première partie de ce pro-



Des vétérans palmés.

gramme, c'est Bernard Boulanger qui prend la direction de l'orchestre pour « l'ouverture de Russlan et Ludmilla » de Glinka. Puis c'est le chef titulaire Daniel Vilmart qui entraîne ses musiciens dans la « Valse des Patineurs » de Waldteufel et dans la délicate interprétation de « Manhattan Symphony » de Lancen.

La deuxième partie était réservée à l'ensemble de clarinettes Ebonata. (directeur-fondateur Daniel Vilmart également). Cet ensemble bien structuré emploie en plus de la clarinette si bémol, la clarinette alto, le cor de basse, la basse et la clarinette contralto. Ceci permet une gamme de possibilités techniques très intéressante et une richesse de timbres peu courante. Leur prestation comprenait la « Tarentelle » de Mendelssohn, « Danza » d'Uber, « Polonaise » de Moniuszko, la « Comparsa » de Lecuona, « Elite Syncopations » de Joplin. Et avec cette formation comme accompagnatrice, le « Concerto pour Cor » de Mozart fut interprété par B. Boulanger, soliste de la société Philharmonique. Ce musicien de grand talent est titulaire d'un Prix d'Excellence du CNR de Reims, professeur à l'école municipale de musique d'Épernay et au conservatoire de Château-Thierry. Il est également fondateur en 1983 du quintette de cuivres d'Épernay.

La troisième partie voyait le retour de la société Philharmonique avec D. Vilmart à sa tête. « Le Ballet pour les Jeunes Américains » d'Hermann, « Sérénade For a Picket Fence » de Leyden, et une sélection de « West Side Story » de Bernstein concluait ce concert.

Ajoutons que ces deux formations s'étaient produites la veille à Hirson.

Franche-Comté

Doubs

Premier stage d'orchestre junior du Secteur du Doubs

Créé il y a deux ans, le Secteur du Doubs de la Fédération Régionale de Franche-Comté organisait son premier stage d'orchestre d'harmonie junior pendant les vacances de Toussaint.

Hébergés dans le lycée polyvalent de Morteau, 64 jeunes instrumentistes des sociétés musicales du secteur participaient à cette action qui comprenait aussi un perfectionnement instrumental encadré par neuf animateurs.

L'orchestre junior, dirigé par M. Gérard Scheid, président régional et président du Secteur du Doubs, secondé par M. Gabriel Brisebard, directeur de l'Harmonie de Saint-Vit, travailla un répertoire varié alliant des œuvres originales pour orchestre d'harmonie comme « Trianon » de Serge Lancen,

« Deep River Rhapsody » de H. Walters, « Suite Vit het Antwerpse » de Lijnschooten avec des morceaux à caractère plus jazz et de variété.

L'orchestre interpréta également « l'Offrande à la Liberté » de Gossec, arrangée par Désiré Dondeyne, œuvre qui obtint un grand succès et fut bissée lors du concert de clôture qui se déroula dans le théâtre de Morteau, en présence d'une salle comble.

A ce concert, en première partie, l'Harmonie municipale de Morteau et la Lyre Mortuaicienne apportèrent leur concours interprétant chacune trois morceaux de leur répertoire, très applaudis.

Ce premier stage d'orchestre d'harmonie junior et de perfectionnement instrumental fut une réussite et les stagiaires emballés et très motivés se séparèrent en se promettant de se retrouver l'année prochaine.

Languedoc-Roussillon

Hérault

Centenaire de l'Harmonie de Bedarieux

Le public était nombreux en cette journée pour accueillir les six musiques qui étaient venues à Bedarieux pour célébrer les cent ans de la société. Prenant le départ des différents points de la ville, les musiques convergeaient vers le lieu de rassemblement dans un ordre parfait et venaient tour à tour se ranger face au podium occupé par les autorités autour de M. Martinez, maire et conseiller général, MM. Carrière et Deleage, adjoints, Maraval, président de l'Office du Tourisme. La Fédération était représentée par MM. Gabaudan et Galy, vices-présidents de l'Hérault représentant M. R. Portes, président régional. Mme Sazabo, déléguée départementale à la musique, ayant à ses côtés l'un des plus anciens musiciens,



M. Henri Pajau âgé de 84 ans et qui coiffa sa première casquette en 1914. Sous la responsabilité de MM. Albert Galtier tour à tour et dans un genre différent, on savoura la prestation originale, partielle ou classique des différentes musiques. Les Pénas, de Lodève et de Béziers, l'Etoile camarguaise de Lunel-Viel et ses merveilleuses trompettes de cavalerie le Réveil de Saint-Paroix et Paulhan sans oublier les Gars de la Marine de Palavas.

Quant à la musique de Bédarieux ils arboraient pour la première fois un ensemble du meilleur goût. Pendant près de deux heures malgré la chaleur, récompensés par les applaudissements d'un public reconnaissant. Le bouquet final réunit sous la baguette de chef de musique. L'ensemble des formations enlevèrent une marche bien connue des manifestations patriotiques « Les Enfants de Troupes ».

Il appartenait à M. Galtier d'ouvrir le feu par des remerciements à tous ceux qui ont permis d'organiser ce rassemblement. Il évoqua le souvenir de tous ceux qui ont œuvré ou œuvrent encore au service de la musique. Il rappela les noms de ceux qui, au poste de direction, ont marqué l'histoire de l'Harmonie de Bédarieux, André Thomas, Andrin, Laraval, Astruc, Falgas, Cacaso, etc. Mettant l'accent sur les difficultés pour le recrutement et la formation des jeunes, il saluait le mérite de tous ceux qui avec constance font vivre le présent. Mme Sazabo, déléguée départementale à la musique, après avoir adressé ses remerciements à ceux qui font vivre la musique, mettait l'accent sur la nécessité d'encourager



Harmonie de Bedarieux.

les efforts entrepris dans les villes et les villages pour la survie de la musique populaire. C'était au tour de M. Martinez, maire et conseiller général, de manifester sa satisfaction et d'adresser ses félicitations à tous les promoteurs de cet événement. A son tour il évoquait le souvenir des grands anciens et le long cheminement qui permit de conserver une société. Affirmant le désir de la municipalité de favoriser le développement de la musique populaire et la vie culturelle dans la cité, il rappelait la création de l'école de Musique municipale il y a cinq ans en renouvelant ses félicitations aux artisans de cette réussite il souhaitait longue vie et prospérité à l'Harmonie de Bédarieux et il invita les personnalités au vin d'honneur offert par la municipalité, et à visiter l'exposition sur un siècle de la Musique à Bédarieux.

Il appartenait à M. André Galy, vice-président des sociétés de la zone B de remettre à l'Harmonie de Bédarieux la Médaille du Centenaire de la Confédération Musicale de France.

Alsace

Moselle

Harmonie Municipale de Forbach

Sainte Cécile - Foyer de Marienau

En mémoire, de notre regretté collègue du comité, Auguste Gottwals, décédé récemment, je vous demande d'observer, une minute de silence. Merci.

Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs, Chers Invités.

Il y a quelques décennies, des églises s'implantèrent dans les quartiers de Forbach, et les fidèles, tout ravis, prirent l'habitude de fréquenter les offices du dimanche dans leur quartier respectif. Sensible à ce problème de société, l'Harmonie municipale de la ville de Forbach, décida un jour, de délaïsser l'église Saint-Rémy, où d'après une coutume très ancienne, le jour de la Sainte Cécile, elle rehaussa par sa participation la grande-messe, et de rendre visite, chaque année, à tour de rôle à un autre quartier. Initiative appréciée par les familles concernées.

Donc, cette année, nous avons l'honneur et le plaisir d'être les hôtes du quartier de Marienau. Quartier très dynamique, que ce soit sur le plan culturel : avec cette étonnante Chorale des Jeunes, dirigée de main de maître par M. André Pfortner dont vous avez pu apprécier les talents tout à l'heure ; ou sur le plan sportif avec cette surprenante équipe de football de la S.G. Marienau, présidée par l'infatigable François Meyer. Ce dernier, préside également le C.I.A. du foyer de Marie-

nau, qui gère ce foyer, et, dont je remercie sincèrement les membres du comité qui ont spontanément et gracieusement mis à notre disposition ces locaux pour permettre l'organisation de cet apéritif.

Si l'Harmonie municipale se déplace dans les quartiers, c'est aussi dans un but de se faire connaître, et, d'attirer des jeunes pour un recrutement indispensable à la perennité de toute association.

La commune fait un effort considérable sur le plan culturel et sportif et investit beaucoup, notamment à l'Ecole de Musique, et, naturellement pour son Harmonie.

L'attente n'est pas toujours satisfaisante, notamment sur le plan recrutement. Néanmoins, bon an mal an, nous réussissons à combler les brèches, et maintenir ainsi la pyramide d'âge, et l'effectif souhaitable. Cette année, cinq jeunes talents ont rejoint nos rangs. Patrick Zimmermann, Jean-Marc Colot et Cyrille Nowakowski, et les demoiselles Cathy Obinu et Raphaëlle Fusenic ; avec leur treize ans d'âge, les benjamines de notre formation. L'une d'elle, Raphaëlle, fête aujourd'hui son anniversaire. Joyeux anniversaire. Nous souhaitons la bienvenue et une longue et fructueuse carrière musicale au sein de notre Harmonie au service de la ville de Forbach.

Comme de coutume, nous accueillons les demoiselles avec des fleurs.

Autre tradition, à la Sainte Cécile, nous fêtons notre Cécile, Mlle Cécile Glatt, membre influente de notre comité, à qui nous offrons également son non moins traditionnel bouquet de fleurs.

Nous remercions toutes les personnalités qui ont répondu à notre invitation, entre autres, M. Roland Boitel, président de la Commission Artistique de la Fédération musicale de la Moselle et de la région Lorraine, qui aura l'honneur de remettre dans un instant, les distinctions aux récipiendaires des médailles de 5-10 et 15 années de service à l'Harmonie de Forbach.

Une trentaine de médailles seront remises, ce jour, dont la moitié maintenant et l'autre au cours du banquet, qui sera servi à 13 heures, au restaurant de l'Hôtel de Ville. En exprimant mes sincères félicitations aux futurs médaillés, je lève mon verre, en l'honneur du C.I.A. de Marienau, de la Chorale des Jeunes, de la S.O. de Marienau. Vive Sainte Cécile. Vive l'H.M. et vive la ville de Forbach.

G. LERCH

Liste nominative des médaillés Sainte Cécile 1988

Plaquette « junior », pour cinq ans de service, sans distinction d'âge, décer-

née par la Fédération Musicale de la région Lorraine : **Sose Philippe.**

Médaille « junior », en bronze, pour cinq ans de service, décernée par la Fédération Musicale de la région Lorraine : **Carriou Yannick, Ganot Pascal, Geibel Guillaume, Geibel Nicolas, Glatt Jocelyne, Glatt Cécile, Glatt Véronique, Heitzmann Thierry, Obinu Angélique, Schlosser Patrice, Sose Didier, Zimmer Armand.**

Médaille « junior », en argent, pour dix ans de service, décernée par la Fédération Musicale de la région Lorraine : **Patrick Bauer.**

Médaille d'or, pour 15 ans de service, décernée par la Fédération Musicale de la région Lorraine : **Jacques Veith.**

Médaille de bronze, pour vingt ans de service, décernée par la Confédération Musicale de France : **Jean-Jacques Cattani, Armand Muller.**

Médaille d'honneur, pour vingt-cinq ans de service, décernée par la Fédération Musicale de la région Lorraine : **Jacques Gaston, Edgar Wagner.**

Médaille d'honneur, en argent, pour trente ans de service, décernée par la Confédération Musicale de France : **Knobloch Frédéric, Walter Lucien.**

Médaille d'or, pour quarante ans de service, décernée par la Confédération Musicale de France : **Cattani Jacques, Lerch Gérard.**

Médaille de vétéran, décernée par la Confédération Musicale de France : **Guldner Jules, Eynius Bernard.**

Médaille, pour vingt ans de service, décernée par le ministère des Affaires Culturelles : **Drohe Jean-Paul, Jacques Gaston.**

Diplôme de « témoignage de satisfaction », décernée par la Fédération Musicale de la région Lorraine : **Bauer Patrick, Gottwals Auguste, Koch Rodolphe, Obinu Angélo, Percello Marc.**

Médailles remises par : MM. Eric Bouseh, sénateur ; Louis Houpert, maire de Forbach ; Roland Boitel, président artistique, fédération Lorraine.

Midi-Pyrénées

Tarn-et-Garonne

Festival départemental de musique.

Mélanes, nous savons que les Beaumontois le sont ! Ils l'ont prouvé une fois de plus, le dimanche 25 septembre, en venant très nombreux, ainsi que nos voisins du département, assister au XII^e Festival Départemental de Musique, placé sous l'égide de la Fédération des sociétés musicales de Tarn-

et-Garonne et de M. Armand Carrière, président du département.

Cette manifestation organisée pour la troisième fois dans notre ville, avec la collaboration (ô combien efficace !) de M. le maire et de la municipalité, avait lieu cette année sous la vieille Halle, en jumelage avec la III^e Foire à la Brocante patronnée par le GERB.

Dès le matin, la foule des grands jours se pressait place Gambetta, attirée par la qualité du programme annoncé et encouragé par un soleil printanier.

Après avoir défilé dans les rues de Beaumont, les fanfares : « la Septfontoise », « L'Espérance Albiassaine », et « L'Indépendante Aucamvilloise » terminaient leur tour de ville par une aubade sous la Halle aménagée en auditorium pour la circonstance. Puis, c'était au tour de l'Accordéon-club de Montauban, de nous donner un aperçu de son grand talent lors de l'apéritif-concert qui terminait cette matinée bien remplie.

Après le déjeuner offert par la municipalité de Beaumont et pris en commun à l'école du Blanc, une affluence record attendait le concert d'Harmonie. Successivement se produisaient : « L'Avenir de Montech », « L'Harmonie de Montauban-Caussade », « L'Harmonie de Moissac », « L'Harmonie de Castelsarrasin », pour la première partie du concert ; puis, après l'entracte : « L'Harmonie de Valence », la « Lyre Beaumontoise », « L'Orchestre cadet départemental », et enfin, « L'Orchestre junior départemental ».

Toutes ces formations ont rivalisé de talent et de virtuosité pour nous offrir un programme attrayant et éclectique salué par les applaudissements nourris d'un public connaisseur et enthousiaste.

La particularité de ces harmonies et orchestres est de s'affronter sans esprit compétitif, simplement pour le plaisir de faire de la musique ensemble et de satisfaire l'auditoire.

C'est ainsi que, vers 18 h 30, la remise des coupes venait clore cette manifestation musicale de haute tenue.

Les coupes étaient offertes par : M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'état, remises par M. Raymond Massil, vice-président du conseil général ; MM. Roger et Collin, sénateurs ; MM. Gouze et Nunzi, députés ; M. Fontagnère, conseiller général ; le Crédit Agricole ; la Caisse d'Épargne ; la « Dépêche du Midi » ; le « Comité des Fêtes » ; la Société Duran ; la Société Hippique ; le G.E.R.B. ; GROUPAMA et la Médaille de la ville attribuée à l'Orchestre junior départemental dirigé par M. Jean-Pierre Berrie, et par M. le maire de Beaumont.

Nous remercions bien vivement les généreux donateurs ainsi que tous les amis qui ont contribué à la réussite de ce festival.

Nord

Eblouissant ! Le concert de Sainte Cécile de l'Harmonie Batterie Municipale de Saint-Pol-sur-Mer.

Toute flagornerie mise à part, un concert de sainte Cécile de l'Harmonie Batterie municipale, n'est pas un concert tout à fait comme les autres. La phalange musicale occupe en effet une place particulière dans l'agglomération, une place qu'elle doit à un travail sérieux et à la personnalité de son directeur, M. Ernest Vermet. Quoi d'étonnant, dès lors, que chaque année, le centre Romain-Rolland affiche complet pour le concert de gala. Et, dimanche après-midi, on n'échappa pas à la règle, on était d'ailleurs venu de la périphérie Dunkerquoise, mais aussi de la région de Lille, Douai, Saint-Pol-sur-Ternoise et de la Belgique.

Présenté par un Régis Ovion très sautillant, le concert démarra sur les chapeaux de roue par « Top » un indicatif signé Ernest Vermet et Jacques Devogel. Ce court préambule fut suivi d'un flamboyant « Prévot des Maréchaux »



Harmonie de Saint-Pol-sur-Mer.

de Raymond Richard avec tambours, clairons et trompettes de Cavalerie. L'Harmonie enchaîna par l'ouverture de « Finlandia » de Sibelius avant de s'attaquer à deux autres gros morceaux, « L'ouverture Tableau » de Roger Boutry, et « l'Ouverture Solennelle de 1812 » de Tchaïkovski. Deux extraits qui requéraient à la fois de la virtuosité et beaucoup de concentration. Les interprètes s'en sortirent avec les honneurs. En effet les trois ouvertures de style différent mais de « catégorie Honneur » permirent à l'ensemble que dirige Ernest Vermet de prouver la

« Petit Prince » « Trumpet Riff » — Bravo aux deux jeunes solistes Fabio Rocceli et Patrice Janssen — constituèrent un entremets de première qualité.

Car il y eut une troisième partie qui vit revenir les 118 exécutants sur la scène et mena le public, allegretto, jusqu'à 19 h 30 bien sonnées. Ce fut l'occasion, pour les tambours de la Batterie-Fanfare, d'arborer une nouvelle tenue tout à fait dans la lignée du bicentenaire. Cette ultime partie permit à la salle d'entendre Miguel Dubois en solo,



classe et la force actuelle de l'orchestre d'Harmonie qu'il faut le préciser se prépare déjà pour le concours national de Bethune juin 1989. En guise de cadeau de Sainte Cécile, ils offrirent en prime à « leurs fidèles auditeurs » (dixit M. Vermet) le prélude de la « Traviata » de Verdi, ce prélude permit d'apprécier cette fois la finesse d'exécution de l'orchestre d'Harmonie.

L'Harmonie Batterie municipale de Saint-Pol-sur-Mer a également la chance de posséder une deuxième société, la section Batterie-Fanfare qui est classée également en division honneur.

En seconde partie, M. Philippe Damman, directeur adjoint, qui avait déjà dirigé l'ultime morceau avant l'entracte, à savoir la « Marche des Gardiens de la Paix » de Pichaureau, prit la baguette et la direction de la Batterie-Fanfare. « Les trois coups » d'Ernest Vermet, « Buffalo », « Shadow » — avec un solo de trompette de Guy Huyghe. « Fantaisie Burlesque »,

la basse dans « Romance » du Finlandais Kallman, le pupitre de trompettes dans « Buglers Holiday », un standard de Leroy Anderson, Paris et Music Hall Parade de G. Luypaerts, la subtile Czardass de Monti où les clarinettes nous firent apprécier leur extraordinaire vélocité, et la finesse de l'interprétation. D'admirer le jeu de lumière noire pour le réveil en fanfare de Charles Gourdin, d'applaudir l'ensemble dans « Variations » de Devogel.

Le final de ce concert éblouissant fut émotif, en effet si l'H.B.M. de Saint-Pol-sur-Mer termine toujours ses concerts avec la marche qu'on peut qualifier d'officielle « C'est Saint-Pol-sur-Mer » fut cette fois proposée, avec la complicité de la salle qui reprit à chaque fois, en claquant des mains les paroles de la composition du directeur Ernest Vermet, et 1500 personnes qui entonnent de bon cœur, « C'est Saint-Pol-sur-Mer », c'est vraiment quelque chose à entendre et à voir quel final que cette Sainte Cécile 1988.

Auparavant, tour à tour MM. Ranson, président de l'H.B.M., et Tirmarche, maire, étaient venus dire au micro tout le bien qu'ils pensent des musiciens et de leur directeur.

A l'évidence, ce concert de Sainte Cécile aura à nouveau prouvé que ces compliments étaient amplement justifiés.

Dans la salle on notait également la présence de MM. Bialski, questeur du Sénat, Raoul, maire de Boeschepe accompagné de son curé, l'Abbé Ennaert, M. Innebeeer premier adjoint, M. Vanbaelinghem, adjoint délégué aux fêtes et sport, M. Gillois adjoint technique, M. Barbier, secrétaire général de mairie, M. Dooze, secrétaire général adjoint, M. Fremeau, directeur du centre Jean-Cocteau, le docteur chirurgien Alain Watelle et le docteur cardiologue Francis Dumortier, à noter également la présence de notre secrétaire général honoraire M. Janssens, accompagné de son épouse.

Région Parisienne

Seine-et-Marne

Symphonie Sainte-Cécile de Nemours

L'assemblée générale de la Symphonie Sainte-Cécile du 17 janvier 1988 a permis à son président, Edouard Lewinski, de rappeler le bilan de son activité en 1987.

D'abord, assemblée générale le 25 janvier 1987, suivie de la Galette des Rois, puis reprise des répétitions tous les mardis à 21 heures à partir du 27 janvier, sous la direction de Gérard Duvey.

Premier concert de printemps, salle de l'Amicale, le samedi 28 mars à 21 heures : 32 musiciens et une centaine d'auditeurs en présence de M. Hochart, conseiller général, maire de Nemours. Le samedi 26 mai de 21 heures à minuit : « Concert du Siècle » organisé par « Rencontre Musique et Chant » réunissant, pour la première fois, l'Harmonie de Nemours et la Symphonie Sainte-Cécile de Nemours sur la grande scène de la salle Socio-culturelle de Saint-Pierre-les-Nemours, plus de cent musiciens jouant ensemble ou en alternance pour le plus grand plaisir du public présent et nombreux. Un grand succès pour les deux plus anciennes sociétés de musique de Nemours.

Le vendredi 22 mai à 21 heures, participation de la Symphonie à la pièce de théâtre « Le Barbier de Séville » jouée par la troupe du Point du Jour d'Etienne Drabert, en interprétant en prélude « L'Ouverture Célèbre » de Rossini, sous la direction de Marcel Lorin, remplaçant au pied levé Gérard Duvey absent.

Le dimanche 21 juin à 21 heures, concert de Saint-Jean dans la salle de l'Amicale, donné dans le cadre de la Foire Exposition et de la Fête de la Musique. Puis dernière participation au « Barbier de Séville » le vendredi 26 juin et dernière direction de notre ami Gérard Duvey qui, pour des raisons professionnelles, ne pouvait plus assurer la reprise des répétitions après les vacances.

Aussi c'est notre ami dévoué Marcel Lorin qui, pour nous permettre d'assurer notre concert de Sainte-Cécile en novembre, a spontanément accepté, malgré ses nombreuses occupations (direction de l'Harmonie, cours de musique, vice-président pour le Sud Seine et Marnais de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne, participations nombreuses à d'autres sociétés), de diriger notre formation. Qu'il soit ici remercié pour sa gentillesse, sa compétence et pour la qualité du concert de Sainte-Cécile que la Symphonie a pu donner à cette occasion le 28 novembre 1987 dans la salle des Tanneurs ; concert au cours duquel MM. Hochart, conseiller général et maire de Nemours, Marcel Lorin, vice-président de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne, Edouard Lewinski, président de la Symphonie, ont remis à de nombreux musiciennes et musiciens, diplômes, médailles de bronze, d'argent, d'or et palmes, pour leurs années passées à la Symphonie et au service de la musique.

A l'issue de cette remise de médailles, Edouard Lewinski, président de la Symphonie et vice-président de l'Harmonie de Nemours, remercia vivement la municipalité et son maire d'avoir, au cours de l'année 1987, honoré les deux sociétés en décernant la Médaille

de la Ville de Nemours à trois musiciens fidèles de l'Harmonie dont deux font également partie depuis plus de soixante ans de la Symphonie, récompensant ainsi le bénévolat, le sociétariat et le dévouement à la musique.

A l'issue de l'assemblée générale, la Galette des Rois a réuni tous les musiciens autour de leur nouveau directeur Jacques Berry et de son adjoint Jean Gallopin.

Rassemblement des Harmonies en Seine-et-Marne

le 9 octobre 1988, quatorze Harmonies se sont produites en concert dans la salle des fêtes de Mormant.

Une salle comble qui a apprécié la qualité des 300 musiciens, placés sous la baguette de M. Michel Bricquet, soliste de l'Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine, et directeur de l'Union Musicale de Chelles.

Cette manifestation organisée en commun par la Fédération Musicale de Seine-et-Marne et l'ADIAM 77, a connu un réel succès.

Étaient présents dans la salle : M. Piat, vice-président du conseil général, M. le maire de Mormant, plusieurs conseillers généraux du département, le président de la région Ile-de-France, M. Louet, M. Quinchon, président de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne et plusieurs membres du conseil d'administration de la Fédération, M. Cuny, directeur de l'ADIAM 77, et son adjoint, M. Le Carpentier, ainsi que M. Savouret, compositeur.

Le programme était le suivant :

- « Marche du Sacre du Prophète » de Meyerbeer ;
- « Exordes » de Devogel ;
- « Ni Jmegem Variations » de Hautvast ;
- « Costa del Sol » de Darling ;
- « Blow the Trumpet » de Evers ;
- « Basin Street Blues » de Spencer Williams ;
- « Mini Boogie » de Darling ;
- « Moment for Morricone » de Ennio Morricone ;
- « Hymne à la Musique » de Lancen avec la Batterie-Fanfare ;
- « Parade à Chicago » de Besson.

Une manifestation à renouveler, puisqu'elle a séduit auditeurs et musiciens.

Lyre Amicale d'Eaubonne

Musique en tous genres pour une semaine d'automne

Au cours de la semaine culturelle, organisée du 14 au 23 octobre dans

notre ville par la division Culture de l'ASCLE (Association Sports, Culture, Loisirs d'Eaubonne), l'art musical, sous ses diverses formes, a souvent eu les honneurs du programme.

Ce fut, déjà, un concert qui constituait, le vendredi 14 octobre en soirée, à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, l'ouverture de cette semaine culturelle. Donné sous l'égide de la Fédération Musicale d'Île-de-France, ce concert, qui aurait mérité de se dérouler devant un public beaucoup plus nombreux, nous permit d'apprécier l'excellent travail réalisé par deux formations de haute qualité. La première, celle des instrumentistes du quatuor de plectres (mandolines, mandoles, mandolincelles) de l'« Estudiantina » d'Argenteuil, dirigée par M. Mario Monti, interpréta magistralement des œuvres anciennes de Denis et Cecere (1760) suivies de compositions plus proches de notre époque, de Munier (1900) et Ambrosius (1950). L'auditoire apprécia beaucoup la prestation de ce quatuor de plectres qui fut très applaudi.

Il devait également passer une très belle fin de soirée en découvrant, au cours de la seconde partie, les mille et une facettes de cet instrument à la fois si populaire et si mal connu que l'on appelle l'accordéon. Brillamment servi par les doigts experts des « Triolets » de Bezons que préside M. Comte, il conquit ce soir-là, n'en doutons pas, de nouveaux titres, ceux de la noblesse musicale, dans l'esprit de certains qui ne l'auraient peut-être pas imaginé susceptible d'un tel « classicisme ».

Mme Vove nous présenta d'abord son ensemble « junior » qui interpréta « La symphonie des jouets » de Haydn, « Dild Dum Dum » de Curt Mahr, « Casatchok » arrangement de M. Vove et « Ouverture de Printemps » de Holzschuch.

Très applaudis, les musiciens « junior » cédèrent la scène à ceux de la formation « senior » qui, sous la direction de Mlle Godon, nous offrirent avec talent : l'ouverture du « Barbier de Séville » de Rossini, « Brasilia » arrangement de M. Munch, les airs célèbres de « West Side Story » de Bernstein, un très bel « Hommage à Brel » arrangement de M. Tomain, « C'est si bon ! » de Betti, « Puppets on a string » de Martin-Coulter et enfin, seconde visite à Rossini avec l'ouverture de « La pie voleuse ».

Nous approuverons de tout cœur le public qui fit à ces excellents artistes une véritable ovation et nous comprenons aisément pourquoi ceux-ci récoltent aussi régulièrement les premiers prix, les coupes et les médailles dans les concours et festivals où ils se produisent.

Le mardi 18 octobre, nous eûmes le

plaisir de retrouver par deux fois, sur invitation de la Lyre Amicale d'Eaubonne, le cadre de la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. La première fois pour assister au concert, donné en matinée, par l'Ensemble Symphonique de cette société, dirigé par M. Maurice Lebon.

Le programme était varié et de qualité et nous entendîmes successivement : l'ouverture de « la Dame Blanche » de Boieldieu, les « Danses Hongroises » de Brahms, « Coppélia » de Léo Delibes, le « Scherzo » de Chaminate, la Barcarolle des « Contes d'Hoffmann » d'Offenbach, et des extraits de « La Bohème » de Puccini.

Lyre Amicale encore, en soirée mais, cette fois en compagnie de l'ensemble formé par l'Orchestre d'Harmonie et la formation d'Harmonie « junior », sous la baguette de M. Georges Suc. Soirée tout aussi agréable que l'avait été la matinée symphonique avec au programme : « Hogan's heroes march » de Fielding, « Symphonietta » de Thiry, les « Chants Russes » d'Edouard Lalo, « Yesterday » de Lennon, « Memory » de Webbe, et une dynamique sélection intitulée « En compagnie Créole » que M. Suc et ses musiciens nous firent l'amitié et le plaisir de bisser pour conclure dans la gaieté cette soirée et cette « journée Lyre Amicale », société que nous remercions bien vivement pour son aimable participation.

Autre volet musical, à la fois instrumental et choral, celui auquel nous convia en soirée, le samedi 22 octobre en l'église Notre-Dame, l'association « Les Amis de la Musique ». Ce concert, organisé au profit de l'œuvre « Les enfants du Cèdre », pour la restauration d'un lycée du Nord Liban partiellement détruit cette année par l'explosion d'une voiture piégée, attira un très nombreux public. Le programme était de grande qualité et les interprètes nous l'offrirent avec beaucoup de talent.

Au cours de la première partie, l'Orchestre de Chambre Pierre Menet, placé sous la direction de Carlos Piantini, nous fit entendre deux concertos de Jean-Sébastien Bach : le concerto en Mi majeur pour violon, avec en soliste Christophe Bianco, et le concerto en Ré mineur pour deux violons, les solistes étant Christophe Bianco et Thomas Tercieux.

La seconde partie fut consacrée à l'interprétation du « Te Deum » de Marc-Antoine Charpentier, œuvre pour orchestre, solistes et chœurs. Les solistes étaient Isabelle Debare, soprano ; Cyrille Roseline, Mezzo ; Michel Texier et Gabriel Vinogradoff, Ténors et François Meens, basse. Les chœurs étaient composés de l'ensemble vocal Notre-Dame d'Eaubonne, que dirige M. Philippe Babiaud, et de la chorale du Conservatoire de Saint-Denis, direction Marie-Luce Lucas. L'Orchestre de



Chambre Pierre Menet, les solistes et les chœurs étaient brillamment dirigés par Carlos Piantini et ils recueillirent, en fin de concert, les chaleureux applaudissements d'un auditoire qui apprécia pleinement l'excellence de leur prestation.

Nous noterons enfin que, commencée en musique, cette semaine culturelle d'Eaubonne se termina également en musique. Dans une ambiance fort différente de celle d'un concert, certes, puisque cette clôture s'effectua sous la forme d'un bal animé par l'orchestre de Roberto Milesi, qui obtint un très vif succès en cette après-midi du dimanche 23 octobre. Musique pour danser, musique en fête, certes, dans une joyeuse ambiance... mais musique malgré tout, et c'est là l'essentiel !

Rhône-Alpes

Isère

Saint-Marcellin - Concours national d'Orchestre d'Harmonie « Des millions de notes »

Trente-sept orchestres, plus de 2.000 interprètes... Saint-Marcellin a été récemment la capitale de la musique à l'occasion du concours national d'Orchestre d'Harmonie.

Cela a commencé samedi soir à 21 heures, au gymnase de la Saulaie, avec un concert de gala qui a emballé les 800 personnes présentes.

La première partie, dirigée par Louis Levrangi, à la tête de l'orchestre de la Fédération des sociétés musicales dauphinoises, composé de 50 jeunes musiciens d'âge scolaire, vit la création de deux œuvres primées au Concours de composition, pour fêter le bicentenaire de la Révolution Française.

Un des morceaux fut particulièrement apprécié du public, il s'agit de : « Toccata 89 » de Jean-Pierre Pommier.

La deuxième partie du concert, consacrée à l'Harmonie du personnel des automobiles Peugeot, fit découvrir au public la musique à un degré inhabituel : 80 musiciens, 60 choristes, un présentateur spirituel, et surtout un chef, Daniel Zemp, hors du commun.

Il n'est pas question de revenir sur les morceaux interprétés, mais nous avons été sensibles à : « Symphonie de



2.000 musiciens pour une Marseillaise à Saint-Marcellin.

l'eau », œuvre écrite par M. Serge Lancen, présent et applaudi par l'assistance : « Sketches alpin » une composition très à la portée du public avec, en finale un instrument peu connu, mais combien envoûtant : le cor des alpes.

Pour terminer cet extraordinaire spectacle, les chœurs et orchestres interprètent quatre œuvres de Mozart, Dvorak, Haendel et surtout « Portrait de Jean Ferrat » orchestré par D. Zemp, qui fût bissé par les applaudissements enthousiastes du public.

Merci « La Lyre Saint-Marcellinoise » pour cet extraordinaire moment.

Deuxième volet de ces journées, le concours de classement. Dimanche dès 8 heures, 37 sociétés venues de toute la France, la plus lointaine étant la musique Concordia de Baldersheim (Haut-Rhin), se rendirent dans sept salles de la ville, pour affronter les jurys.

A 10 h 30, au cours de la messe en l'église paroissiale, devant une énorme assemblée, « les philharmonistes d'Orange et des pays du Vaucluse », seule société concourant en division excellence, donnèrent une prestation très remarquée.

A 10 h 45, au monument aux morts, sonnerie, dépôt de gerbes et Marseillaise avec l'Harmonie de Sochaux, puis toutes les sociétés se dirigèrent ensuite, en musique, au Champ de Mars. Ce fût un moment très plaisant, chaque société, avec son commissaire, empruntant un itinéraire différent. Toute la ville « en musique » en quelque sorte !

Le moment fort de la journée, moment angoissant même, en raison de l'orage qui menaçait et qui à la der-

nière minute épargna la ville, fût celui où les 2.000 musiciens sous la direction de Louis Levrangi, interprétèrent une vibrante marseillaise. Cela fût à la fois grandiose, impressionnant, étonnant.

L'après-midi les sept harmonies retenues, suite à leur prestation du matin, se produisirent au gymnase de la Saulaie devant plus de 2.000 personnes. Ce grand rassemblement devait se terminer par la proclamation des résultats et la remise des prix. Notons à ce sujet, le bon classement de l'Harmonie et Rallye Breda-d'Allevarud qui accède de la division supérieure à l'excellence. Saint-Marcellin a vécu deux jours exceptionnels sur le thème de la musique, véritable lien d'amitié et de fraternité.

Ain

Festival du groupement de Bage-Pont-de-Veyle

Chaque année, le groupement Bagé-Pont-de-Veyle organise son festival de musique.

Le 12 juin dernier, c'était à la Fanfare « L'Espérance » de Saint-Cyr-sur-Menthon que revenait la tâche d'organiser la manifestation.

Fondée en 1923, la société est présidée par Gilbert Meunier, la vice-présidente est Sylvie Bas et le directeur Bruno Audejean.

Avec l'appui de l'ensemble des musiciens, cette équipe a souhaité donner une dimension particulière à ce festival, soutenue dans ce projet par la municipalité, les associations locales et de nombreux annonceurs.

Débutant dès le samedi soir par un

dîner dansant regroupant plus de 400 personnes, la nuit fut courte pour les villageois qui accueillaient dans leur quartier dès 11 heures les musiques invitées pour une aubade qui incita les nuages à disparaître le temps d'une journée de fête.

Vers midi, tout le monde était réuni sur la place de la mairie pour un apéritif-concert offert par la musique d'honneur « L'Union Musicale de Saint-Marcel-Les-Chalon ». Les quatre-vingts musiciens composant cette formation furent longuement applaudis avant de se retrouver à la salle des fêtes où un repas était servi à tous les musiciens.

Tandis que Jean-François Pelletier, maire de Saint-Cyr-sur-Menthon se réjouissait d'accueillir plus de trois cents musiciens dans sa commune, Jean Vayer, président du groupement et Marc Vulin, président de la Fédération musicale de l'Ain félicitait la Fanfare et son président pour leur organisation et leur dynamisme.

Un court défilé emmena les sociétés sur le stade où se déroulait le festival. L'Union Musicale de Feillens sous la direction de G. Mocci, l'Union Musicale de Manziat sous la baguette de Daniel Buathois et les Sauveteurs de Saint-Laurent conduits par J.-P. Philibert se succédèrent sur le podium, sans oublier l'Union Musicale de Replonges et son directeur Régis Ferrand et la Fanfare des Trois Bâgés et Louis Seguin.

Ces cinq sociétés interprétèrent des œuvres variées, mêlant Rossini et Strauss à des compositeurs modernes.

La Musique d'Honneur de Saint-Marcel-Les-Chalon donna un programme très riche composé d'œuvres de Schumann, Donizetti, Berlioz (« L'Ouverture des Francs Juges », œuvre fêliche qui permit à la société d'être classée en division d'honneur depuis 1956) mais aussi de Holst et Glenn Miller, sous la baguette mêlant le lyrisme et la précision de Louis Prost.

Un grand moment musical qui n'échappa pas à un public nombreux et enthousiaste.

Le festival s'acheva par Interfède, formation d'une cinquantaine de musiciens issus des six sociétés constituant le groupement musical, sous la baguette de Bruno Audejean, chef de l'Espérance de Saint-Cyr-sur-Menthon : un moment musical de grande qualité.

Le concert de Noël donné le samedi 17 décembre prochain par la fanfare de Saint-Cyr-sur-Menthon marquera le début de la saison.

Lors de ce concert, avec l'aide du ministère de la Culture et de la Communication, la fanfare accueillera pour sa seconde partie l'ensemble clarinette-piano Francis Poulenc. Bruno Audejean,

clarinette et Jean-François Basteau, piano, professeurs à l'école nationale de Musique de Macon, donnent des récitals dans la France entière, et des concerts enregistrés par « Radio-France ».

C'est avec un grand plaisir que nous les entendrons au cours de cette soirée.

Isère

Cercle mandoliniste de Grenoble

Le Cercle Mandoliniste de Grenoble achève l'année 1988 dans un tourbillon musical.

C'est pour clore un stage de perfectionnement à la technique de la mandoline et de la guitare, qu'il proposa le 11 décembre 1988 au public de Grenoble un concert de musique d'époque révolutionnaire. Les divers morceaux, présentés par des lettres dont la trame historique raconte des événements réels, ont permis d'entendre des œuvres de Mozart, Gossec, Téliemann, Hasse, etc.

M. Schneider, soliste attaché à l'Opéra de Paris et professeur du stage a lui-même montré au public subjugué quels sommets peut atteindre l'art de la mandoline avec la « Fantaisie N° 1 » de M. Takashi Ochi.

Le stage, le premier de ce genre dans la région Rhône-Alpes, a mobilisé l'énergie des membres du Cercle Mandoliniste de Grenoble et leur a permis de redécouvrir les bases pédagogiques de l'instrument et les divers aspects de sa technique. Les guitaristes ont aussi pu progresser sous les conseils de M. Schneider.

L'enthousiasme soulevé par ce stage dans les rangs du Cercle Mandoliniste de Grenoble laisse penser qu'une telle initiative pourrait intéresser les divers orchestres à plectre de la région Rhône-Alpes. La Fédération Musicale des sociétés Dauphinoises a d'ores et déjà envisagé la possibilité de renouveler un tel stage, ouvert à toute la région.

Le Cercle Mandoliniste de Grenoble, est une société née en 1953 par la volonté de M. A. Commandeur. Regroupant des amateurs, il constitue encore le seul orchestre à plectre de la région grenobloise. Jugeant actuellement pouvoir encore amplifier son action de diffusion de la mandoline, le Cercle Mandoliniste de Grenoble s'efforce de faire connaître par ses concerts, par sa participation aux concours, le répertoire et la technique de ses instruments.

C'est donc une société pleine de confiance dans l'avenir qui aborde l'année 1989, et qui propose à tous ceux qui aiment la mandoline de la rejoindre.

Savoie

Compte rendu de l'assemblée générale 1988

Personnalités présentes :

- M. Louis Besson, député de la Savoie ;
- M. Jean Blanc, sénateur, représentant M. Michel Barnier, président du conseil général ;
- M. Maurice Blanc, maire d'Aigueblanche ;
- M. François Bonnal, directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Chambéry ;
- M. Louis Bouissou, président des Sociétés Musicales de Lyon et agglomérations ;
- M. Dominique Guilbaud, conseiller pédagogique ;
- M. Jean Lachenal, président de la Fédération Musicale de la Haute-Savoie ;
- M. Patrick Litou, délégué régional de la SACEM ;
- M. Auguste Picollet, conseiller général, représentant M. Pierre Dumas, sénateur de la Savoie ;
- M. Roger Prajoux, président de la Fédération Musicale du Rhône ;
- M. Gilbert Tartarat, conseiller général de Moutiers.

Aigueblanche et plus spécialement « L'Echo de La Bièttaz » accueillent en ce dimanche automnal la traditionnelle assemblée générale de la Fédération Musicale de Savoie.

Avant d'ouvrir officiellement la séance, M. Maurice Blanc, maire d'Aigueblanche remercie vivement les 250 délégués de nos différentes sociétés musicales et chorales d'avoir répondu à l'invitation de la formation locale et souhaite à l'ensemble des congressistes de fructueux travaux et un excellent séjour dans ce « coin » de Tarentaise.

M. Maurice Adam après avoir remercié les élus et les membres de l'Echo de La Bièttaz de leur accueil si sympathique ainsi que les personnalités qui ont bien voulu participer à cette journée de la musique, s'adresse ensuite aux congressistes en ces termes :

« Votre présence à tous exprime une nouvelle fois l'attachement que vous portez à notre Fédération et prouve la vitalité de nos 84 associations musicales de notre département ».

Le président évoque ensuite le souvenir de M. Laurent Paget membre de notre comité d'honneur : « M. Paget fut le fondateur de "L'Echo du Meyrieux" à la Biolle et à l'origine de la créa-



tion de l'Ecole de Musique de l'Albanais.

Figure attachante M. Paget avait un esprit pacifiste qui lui a permis d'utiliser pendant plus de 40 années la musique comme moyen d'entente et de rapprochement ».

M. Adam rend hommage ensuite à trois grands musiciens récemment disparus : M. Hermann, ancien président de la CMF, maître Charles Jay, secrétaire de la C.M.F., Grand Prix de Rome et M. Robert que tous les musiciens Rhône-Alpins connaissaient pour son dynamisme et sa foi en la pratique musicale amateur.

Et de conclure : « Mes chers amis, je vous demande une nouvelle fois de rester unis car pour faire entendre nos légitimes besoins il est indispensable d'avoir une fédération forte et efficace. Nous ne sommes pas d'un tempérament pessimiste car je connais suffisamment la volonté, la foi de tous les amateurs de nos sociétés pour continuer à développer ensemble nos associations qui contribuent à l'épanouissement du mouvement musical en Savoie. »

La parole est ensuite donnée à M. Daniel Vagnon, président adjoint pour le rapport moral de l'année écoulée.

Ce rapport moral comme chaque année essaie de relater les différentes actions engagées par le conseil d'administration en vue du développement de nos sociétés musicales, de la constante amélioration de la qualité sans évidemment oublier l'animation de nos villes et villages.

C'est ainsi que le président adjoint informe l'assemblée du déroulement de nombreux stages et colonies sans omettre les journées spécifiques concernant les batterie-fanfares et les accordéons.

En ce qui concerne l'animation, M. Vagnon rappelle le déroulement des festivals de chorales tenus à Aix-les-Bains et à Beaufort démontrant s'il en était encore besoin le renouveau du chant choral dans notre pays et spécialement en Savoie.

Il ne faut pas négliger les festivals de secteurs : Tarentaise, Vallée du Guiers qui permettent à leurs sociétés de se retrouver pour fêter ensemble cette musique qui vient du cœur.

Le point fort de cette année a été sans aucun doute l'organisation du pre-

mier congrès décentralisé de la Confédération Musicale de France. Les travaux de cette assemblée furent d'une exceptionnelle richesse. Pour la première fois en effet se sont constitués des ateliers de travail traitant notamment : le chant choral, les orchestres à plectres, le statut des chefs d'orchestre, le bicentenaire de la Révolution. Ces ateliers ont favorisé des échanges fructueux entre les congressistes et ont permis de tracer les directives du travail à accomplir dans l'avenir. Un autre point important est, bien entendu, notre participation efficace au fonctionnement du groupement des fédérations musicales de la région « Rhône-Alpes » qui est devenu au cours de la dernière assemblée générale tenue à Thonon-les-Bains le 12 mai « Fédération Musicale Rhône-Alpes ».

M. Vagnon souligne alors les répercussions financières de notre association face à la multiplicité des activités mises en place. En effet, cet accroissement doit amener l'assemblée à faire un choix au sein d'essentielles priorités.

Doit-on par exemple maintenir l'indemnité forfaitaire versée à chaque société ?

Et le président adjoint termine son exposé en ces termes : « L'an prochain nous célébrerons le bicentenaire de la Révolution, je crois que nous avons beaucoup à dire sur l'organisation de ses manifestations. Dès à présent préparons nos sociétés musicales à marquer l'histoire mais surtout la musique qui a accompagné l'histoire.

Cet exposé démontre par ces faits la passion chaque année accrue des amateurs pour des rencontres indispensables d'amitié et de recherches partagées. Soyons orgueilleux de notre belle entreprise « Fédération Musicale de Savoie » qui procure à chacun un constant bonheur de sentir et de penser en musique. »

M. Combaz, directeur technique, intervient ensuite pour présenter le rapport technique.

Contrairement aux autres années, il ne sera pas rappelé le nombre de manifestations déroulées au cours de cette saison — celles-ci étant intégrées dans le rapport moral — l'accent étant mis sur les projets à venir. Avec pertinence, M. Combaz souligne l'urgence de voir repenser le contenu et la forme des diverses activités de la Fédération.

C'est ainsi, que le directeur technique fait le point sur les stages, colonies musicales, concours, classement des sociétés. A cet effet, M. Combaz suggère l'organisation d'une journée « classement » permettant de disposer sur place d'un jury convoqué à cet effet. Cette démarche aurait pour autre avantage une certaine uniformisation dans les résultats.

En ce qui concerne la célébration du bicentenaire de la Révolution, M. Combaz rappelle que cet événement est le point de départ des orchestres à vent et des orphéons. C'est ainsi qu'il sera fêté par la Fédération Musicale de Savoie le 21 mai 1989. A cette occasion, il est demandé à toutes les sociétés de donner ce jour-là un grand concert.

Reste le point fort de cet exposé — l'enseignement et la formation — indiquant l'intention du conseil général de confier à M. Guilbaud de dresser un projet sur l'enseignement musical en Savoie. Il semble important de voir la Fédération associée à ce dessein. Notre enseignement et notre formation doivent s'en référer tout en restant autonomes.

Et de conclure : « Les différentes activités de la Fédération Musicale sont en pleine évolution et nous pouvons nous en réjouir. Mais attention, nous vivons actuellement une phase de transition et nous devons dès cette année renouveler ce qui est peut-être devenu pour nous des traditions. Une autre ère s'annonce et nous devons nous donner les moyens pour que la Fédération devienne une force de rassemblement de la pratique musicale amateur et que dans l'avenir elle puisse acquérir ces lettres de noblesse. »

Cet exposé amène le président à souligner que l'enseignement musical doit se rapporter dans les grandes lignes au programme établi par la Confédération Musicale de France.

C'est au tour du grand argentier, M. Marcel Rault, de présenter le rapport financier de l'exercice 1987-1988.

Pour la première fois dans son histoire le budget de notre association dépasse le million de francs démontrant ainsi son dynamisme. Comme l'avait déjà fait apparaître M. Vagnon, il ressort après la lecture de ce bilan que les nombreuses activités grèvent sensiblement la trésorerie.

MM. Cambey et Joly, commissaires aux comptes, informent l'assemblée qu'après le contrôle des livres et écritures mis à leur disposition par M. Rault, ils ne peuvent que conclure à la parfaite régularité de la comptabilité.

M. Adam remercie très sincèrement M. Marcel Rault pour son dévouement et son efficacité au service de la musique. Il est en effet très difficile de gérer les finances de notre association, véritable petite entreprise.

Ces trois rapports sont acceptés à l'unanimité.

L'assemblée procède ensuite à l'élection du tiers sortant. Sont élus ou réélus ;

— Melle Colette Renaud (La Rochette) ;

- M. Jean-Louis Achain (Aiguebelle) ;
- M. Auguste Bozon (Saint-Jean-de-Maurienne) ;
- M. Marcel Chavot (Aix-les-Bains) ;
- M. Jacques Deleglise (Saint-Julien-Montdenis) ;
- M. Louis Mille (Aime) ;
- M. Marcel Tricaud (Les Echelles).

Vous trouverez ci-joint la composition du conseil d'administration.

Profitant des questions diverses, M. Cariot, nouveau président de « Canzone », souhaite la mise en place de journées de perfectionnement pour les choristes. M. Guilbaud, conseiller pédagogique fait part à l'assemblée d'un projet de formation. Néanmoins, M. Adam souhaite que la Fédération se penche sur cette question.

M. Deleglise se demande si devant les difficultés financières, il ne serait pas plus sage de supprimer l'indemnité forfaitaire versée à chaque société et affecter cette somme ainsi dégagée à la formation.

M. Jean-Claude Braisaz, directeur de la Batterie-Fanfare « L'Echo des Gorges de l'Arly » demande si les journées spécifiques pour les batteries-fanfarses seront poursuivies. M. Adam répond par l'affirmative insistant sur l'importance de la formation dans toutes les disciplines.

Avant de lever la séance, M. Prajoux, président de la Fédération Musicale du Rhône, apporte le salut des musiciens de cette fédération ajoutant que nos associations permettent d'unir les cœurs.

Il revient ensuite à M. Jean Blanc, sénateur, représentant M. Michel Barnier, d'apporter le point d'orgue à cette partition sans fausse note. M. Jean Blanc témoigne l'importance de la Fédération Musicale de Savoie, fondamentalement la première association culturelle départementale en soulignant la volonté d'aider la musique.

M. le sénateur s'adresse aux congressistes en ses termes : « La Savoie d'aujourd'hui est un département d'accueil qui s'est complètement transformé. La patrie des petits ramoneurs est devenue la patrie qui reçoit, qui accueille. C'est la Savoie qui sourit, or, la Savoie sourit grâce à vous tous, grâce à la musique et à la chanson. Merci et surtout continuez ».

Au terme de cette assemblée, M. Adam a le plaisir de remettre la médaille d'honneur des chefs de musique à M. Maurice Léard, directeur honoraire à la Lyre Grégorienne de Jarrier. Qui ne connaît pas M. Léard qui a su donner à son village — dont il préside avec bonheur les destinées — une société musicale digne de ce nom conjuguant la qualité et la tradition ?

La « Lyre Grégorienne » n'est-elle pas la seule société où les musiciens conservent le costume traditionnel de nos ancêtres ?

Cette médaille est le symbole de la reconnaissance de la Confédération Musicale de France et de tous les musiciens savoyards pour l'action de M. Léard au service de la musique populaire dans un esprit de total bénévolat.

Notre traditionnelle assemblée se terminait comme il se doit par de la musique. C'est aux musiciens de l'Echo de La Bieltaz que revient l'honneur d'interpréter des œuvres de leur répertoire. Quelle n'a pas été la surprise des congressistes de découvrir une batterie-fanfare sortant des sentiers battus et interprétant avec brio des morceaux de style très différents prouvant ainsi que même les batteries-fanfares pouvaient interpréter de la musique de qualité.

Merci à tous les amateurs de l'Echo de La Bieltaz, son président, ses jeunes musiciens dont certains ont reçu au cours de leur concert une médaille de dévouement et au dévoué membre de notre conseil d'administration M. Gabriel Martinot, cheville ouvrière de cette organisation.

Daniel VAGNON

Dates à retenir :

- 21 mai 1989 : Célébration du bicentenaire de la Révolution ;
- 21 mai 1989 : Concours régional de musique à Feurs (Loire) ;
- 1^{er} octobre 1989 : Assemblée générale à Saint-Michel-de-Maurienne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FMS

Président : M. Maurice Adam.

Président adjoint : M. Daniel Vagnon.

Vice-présidents : MM. Jean Ballaz ; Auguste Bozon ; Edmond Cesari ; Serge Herlin ; Marcel Tricaud.

Secrétaire général : M. Gabriel Amblard.

Secrétaire administrative : Mme Mauricette Quilet.

Trésorier général : M. Marcel Rault.

Trésorier adjoint : M. Jean-Louis Achain.

Assesseurs : Mlles Marie-Paule Cressend ; Colette Renaud ; Mme Danièle Villard ; MM. Jean Briller Laverdure ; Marcel Chavot ; Jacques Deleglise ; Georges Faure ; Maurice Jamet ; Gabriel Martinot ; Louis Mille ; Alain Munoz ; André Thepaz.

Comité technique : MM. Robert Combaz ; Jean-Claude Minvielle ; Yves Salito.

Vice-présidents honoraires : MM. Georges Boisson ; Georges Cressens ; Charles Reveyron.

Guadeloupe

Fédération Régionale des Sociétés Musicales et Folkloriques de La Guadeloupe « La Minerve »

Assemblée générale du 15 janvier
1989

Le dimanche 15 janvier 1989 à l'amphithéâtre de l'école normale de Pointe-à-Pitre, se tenait la 5^e assemblée générale de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales et Folkloriques de la Guadeloupe.

Après l'appel des délégués représentant les associations, le président M. Dauberton prononça son allocution de bienvenu et ses vœux les meilleurs pour l'année 1989.

Il remercie M. le directeur et Mme l'intendante de l'école normale, d'avoir bien voulu pour une faible participation mettre à leur disposition cette magnifique salle, afin de tenir leur assemblée générale.

S'adressant aux responsables délégués :

Vous êtes nombreux à répondre à notre invitation de ce jour, geste qui démontre que d'une manière ou d'une autre, vous participez au développement et à l'amélioration des sociétés musicales, folkloriques et culturelles, vous êtes des amis de la musique, des dirigeants d'associations de tous genres, conscients de vos responsabilités, et nous saluons l'importance que vous représentez dans la vie associative de notre région.

Le président présente à l'assemblée les excuses de M. Félix Proto, président du conseil régional, qui ne pouvait honorer de sa présence cette assemblée, car, les devoirs de sa charge le retenait hors du département, M. Georges Bredent, conseiller régional, délégué par le président du conseil régional afin de superviser les réunions et assemblées de la Fédération le représente, il lui renouvelle ses souhaits de bienvenu.

En tant que président, et en toute logique, il fait une mise au point de l'évolution de la Fédération.

Tout d'abord une question se pose, qu'est-ce qu'une fédération ?

La réponse est simple, une fédération se compose des membres adhérents qui sont les associations de tous genres, de toutes les communes de la région, son but est le suivant :

- a) coordonner l'activité de toutes les sociétés ;
- b) créer un climat de solidarité, entre la population et les dites sociétés ;
- c) répandre et favoriser à des fins culturelles notamment l'éducation musicale populaire ;



d) permettre une bonne information entre toutes les sociétés.

La Fédération est habilitée à présenter au conseil régional des demandes de subventions basées sur des programmes d'équipements intéressants l'ensemble des sociétés affiliées en son sein.

Pour se faire, il faudrait que toutes les associations s'unissent autour de la Fédération pour présenter chaque année un rapport d'activité collective et un budget prévisionnel pour l'ensemble des sociétés. Cette méthode de travail sera plus efficace et la Fédération dans son rôle d'intermédiaire sera plus forte.

Le président annonce à l'assemblée, que dans le cadre du bicentenaire de la Révolution Française, la Fédération Régionale des Sociétés Musicales de la Guadeloupe, sera présente au grand rassemblement national du tambour, jamais organisé en France.

M. Robert Goute, conseiller musical pour les tambours, a fixé au minimum le niveau élémentaire pour participer à ce défilé.

C'est la première fois dans l'histoire de la musique de haut niveau, qu'une invitation a été faite dans les DOM-TOM.

La Fédération Régionale de la Guadeloupe souhaite marquer la présence antillaise au grand défilé du 14 juillet 1989.

Pour cela, nous avons appelé M. Alphonse, responsable de la section tambour à La Lyre Mornaliennaise, qui mettra sur pied des stages de perfectionnement de tambour qui s'étendront sur trois jours par semaine, de février à juin 1989, au stade Pierre-Antoniou, à Pointe-à-Pitre.

Après le premier stage, il y aura une sélection, les douze meilleurs tambours suivront d'autres stages pour parfaire leurs connaissances en vue de ce grand rassemblement.

Le président informe aussi, qu'une convention a été signée le 12 décembre 1988, entre M. Félix Proto, président du conseil régional de la Guadeloupe, d'une part, et M. Robert Dauberton, président de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales et Folkloriques de la Guadeloupe, d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

Dans le cadre d'aide aux associations fanfares et majorettes, une subvention



sera versée sur le compte bancaire de la Fédération, qui est chargée de faire équitablement la ventilation pour 23 sociétés, plus la Fédération.

M. Dauberton fait savoir aux responsables des associations, qu'à partir de cette année 1989, leurs demandes de subvention en petit équipement devront être envoyées directement à la Fédération, qui fera l'acheminement au conseil régional, par la production d'un budget prévisionnel pour l'ensemble des sociétés affiliées en son sein. Il les exhorte à faire leurs adhésions, pour que la Fédération soit forte et représentative aux yeux de tous.

Puis le président déclare, que si le conseil régional nous a honoré de sa confiance en nous attribuant ce rôle de médiateur, vous aussi, vous devez nous faire confiance. Nous croyons que ce geste mérite d'être souligné, et qu'il nous faut insister sur la nécessité de l'union et de l'unité de toutes les sociétés.

Il termine en disant : Croyez bien que notre plus grand désir à la Fédération est de travailler pour le rayonnement de toutes nos associations.

Puis ce fut la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale par M. Robert Leonidas.

Après les différentes interventions, le procès-verbal est mis au vote. Il est adopté par l'assemblée, moins deux voix contre et quatre abstentions.

Suivi du rapport moral par le secrétaire fédéral, M. Paul Bernadin, qui après avoir rappelé le rôle essentiel de l'assemblée générale et celui non moins important du rapport moral qui y est obligatoirement inclus, a choisi d'entretenir l'assemblée sur « la notion du groupe ».

Il a d'abord énoncé les raisons qui poussent les gens à se grouper, a défini ce qu'est un groupe, et a cité ses impératifs de fonctionnement tout en soulignant sa fragilité, si la cohésion la plus complète n'existait pas en son sein ou cessait subitement d'exister.

Pour terminer, M. Bernadin a exhorté tous ceux qui constituent la Fédération à s'unir pour permettre à celle-ci de remplir pleinement sa mission.

Le rapport moral est mis aux voix.

Il est adopté, moins une abstention.

Le compte rendu financier a été donné par le trésorier fédéral M. Antoine Pierre-Marie, qui après avoir souligné l'efficacité du travail de la commission de contrôle, déclare que pour des raisons de santé, il lui sera impossible de renouveler son mandat de trésorier, il demande à être remplacé, et avant de terminer il félicite l'initiative du président du conseil régional de créer une école de musique au service des Guadeloupéens, qui en général sont doués pour la musique, mais qui n'atteignent jamais un très haut niveau, faute de structures adéquates.

Le rapport est mis aux voix.

Il est adopté par l'assemblée moins deux abstentions.

Ensuite, la parole fut donnée à M. Georges Bredent, conseiller régional, représentant le président du conseil régional. Celui-ci après avoir adressé ses vœux de bonne année à l'assemblée, exhorte les associations présentes à œuvrer pour et avec la Fédération.

Il souligne son rôle important dans le département ainsi que sa représentativité au plan national. Pour terminer, M. Bredent signale le rôle du conseil régional en matière d'aide financière à la Fédération.

C'est au tour de M. Robert Vulgaire de présenter le rapport d'activité culturelle.

M. Vulgaire, après avoir adressé les traditionnels vœux de bonne année à l'assemblée, a d'abord fait l'historique de la Fédération, de sa fondation.

Dans la deuxième partie de son exposé, il a révélé le rôle de la Fédération envers les associations affiliées.

Ensuite M. Vulgaire a lancé un appel aux adhésions nouvelles, afin que « La Minerve » soit comparable aux fédérations de la France hexagonale.

L'ordre du jour étant épuisé.

Cette assemblée générale a été clôturée par une réception amicale, précédée des remerciements du président à tous les participants.



Assemblée générale à Pointe-à-Pitre, les membres du bureau.

GRUPES FOLK LORIQVES

Association Le «Solé-Rit»

Créée en 1978, mais existait sous une forme différente depuis plus longtemps.

Le «Solé-Rit» est lui-même subdivisé en deux associations :

- Solé-Rit Haute-Normandie
- Solé-Rit Basse-Normandie

But : Collecter, diffuser et réactiver les arts et traditions populaires de Normandie.

L'association touche très directement plusieurs dizaines de personnes et indirectement plusieurs centaines.

Activités

I. – Collectage : sur l'ensemble des arts et traditions populaires de notre région, et en particulier :

Chants, danses, musiques, instruments de musique; artisanat (instruments de musique, vannerie...); fêtes (carnaval, Feux d'été, rencontres, etc.); social (charitons, mouvements sociaux).

II. – Diffusion :

- par le disque (volume 1 : chanteurs et musiciens de villages en Normandie - sud de la Manche);
- par la cassette (vol. 2 : chanteurs et musiciens de villages en Normandie - Vallée de Seine, Vexin, Manche);
- projet de deux autres cassettes :
 - prochainement : dix-sept danses retrouvées dans l'Eure,
 - en cours : région Couture-Boussey + Vallée d'Eure;
- par la photo, la diapo, le film Super 8;
- par des stages et des veillées en ville ou dans les villages (sur demande).
- **Projet** de diffusion également sous forme d'un musée (style écomusée).

Connaissant l'urgence et la nécessité, le but de l'association est de défendre et de promouvoir le patrimoine populaire de notre région.

«Au Pied L'Ve» Association Jeanne-d'Arc d'Evreux

Historique

Le groupe «Au Pied L'Ve» s'est initié lors de la première fête de la musique en juin 1982. Il s'est officiellement créé lors du troisième trimestre de la même année en s'intégrant à l'association «Jeanne-d'Arc d'Evreux».

Cette section de la JAE a pour but d'enseigner et de promouvoir les

danses et musiques traditionnelles de France et d'ailleurs (Québec, Irlande, Ecosse...).

Logistique

Les effectifs moyens se répartissent de la façon suivante :

- vingt danseurs,
- cinq à sept musiciens.

A noter la constance de ces effectifs depuis 1983.

Les manifestations externes (bals folks, animations) sont au nombre moyen de vingt par an. Elles s'adressent aux MJC, aux comités des fêtes, aux associations de parents d'élèves et autres groupements associatifs ou privés.

Groupe folklorique « Les Polletais de Dieppe »

Le groupe folklorique des Polletais a

été créé en 1969 à l'initiative de l'Office de Tourisme de Dieppe afin de préserver le patrimoine local, typique de la ville de Dieppe, mais aussi d'un vieux quartier de pêcheurs nommé le Pollet.

A travers danses, chants, costumes,

LES POLLETAIS DE DIEPPE



Le Groupe folklorique des Polletais tient avant tout à préserver les traditions culturelles de sa ville, forgées au gré des siècles par une histoire extrêmement riche en événements ayant eu des retentissements nationaux.

Le Groupe présente de nombreuses reconstitutions de costumes portés à Dieppe entre les XVI^e et XIX^e siècles.

Ses recherches ont permis de collecter quelque cinq cents textes de chansons toutes relatives à l'histoire de la ville.

Le Groupe a effectué, à l'heure actuelle, plus de 600 spectacles.

Le Groupe tient à conserver des liens étroits avec le Canada et est jumelé avec la troupe des Blés d'Or de Saint-Paul-en-Alberta, troupe francophone qui, dans cette prairie anglophone, recherche et apprécie les liens et les amitiés avec les représentants de la France, d'où leurs aïeux sont un jour partis vers l'espoir, la découverte.

Ils fêteront, en 1989, leur 20^e anniversaire. A cette occasion, ils rassembleront des groupes folkloriques de toutes les nationalités ayant participé au débarquement de Dieppe du 19 août 1942.

Taraf

Historique de Taraf

Le groupe s'est constitué en 1978 sous la forme : violons et violoncelle.

Il s'est rapidement adjoint un contre-bassiste et a, par la suite connu des formations diverses, intégrant des instruments tels que l'accordéon, un deuxième violoncelle (mélodique), le cornet à piston, la guitare, un troisième violon, les flûtes roumaines (dont la flûte de Pan). Le bratsch (alto à trois cordes joué en accords), et même la concertina et le violoncelle à trois cordes joué comme le bratsch.

Le répertoire, comprenant au début, exclusivement des airs traditionnels roumaines, s'est peu à peu élargi dans le sens de la musique communément appelée « musique tzigane de cabaret ».

Taraf a entrepris, conjointement à son activité strictement musicale, une collaboration étroite et fructueuse avec la troupe de danses roumaines Capriora.

Le terme « Taraf », mot d'emprunt à la langue turque est couramment utilisé en Roumanie pour désigner les petites formations.

Au titre de la formation propre à Taraf, il faut signaler que le répertoire du groupe ainsi que la maîtrise des styles dont il pare les airs des diverses provenances ont été acquis pour une très large part grâce à un travail approfondi effectué sous la conduite de musiciens roumaines de très haut niveau, soit dans leur milieu, soit en France.

Cinq musiciens mais huit instruments permettant un choix de sonorités adapté à chaque genre musical.

Le terme « Taraf », mot d'emprunt à la langue turque est couramment utilisé en Roumanie pour désigner les petites formations.

Au titre de la formation propre à Taraf, il faut signaler que le répertoire du groupe ainsi que la maîtrise des styles dont il pare les airs des diverses provenances ont été acquis pour une très large part grâce à un travail approfondi effectué sous la conduite de musiciens roumaines de très haut niveau, soit dans leur milieu, soit en France.

Cinq musiciens mais huit instruments permettant un choix de sonorités adapté à chaque genre musical.

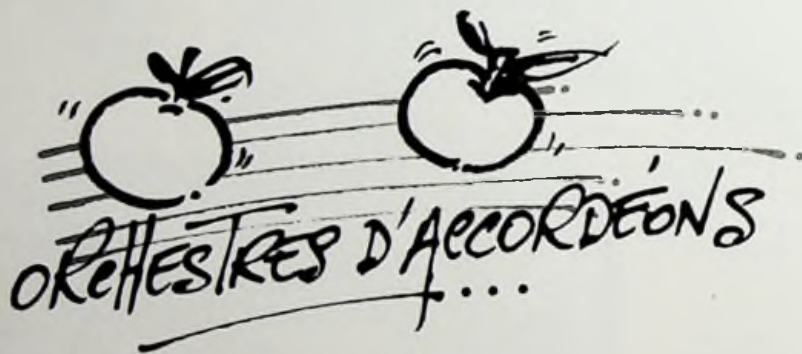
Les Machus du Havre

L'association « Les Machus du Havre » est un groupe dynamique de folklore normand regroupant environ vingt-cinq personnes tous chanteurs et danseurs ou musiciens.

Pour ce faire, il participe à différentes manifestations en salle ou en plein air sous forme de fêtes de village, de kermesses, de feux de la Saint-Jean.

Il organise des expositions où quelques pièces authentiques et rares sont mises à la disposition de tous.

Certains membres du groupe participent en tant qu'individuel au CAEN (Cercle d'Action et d'Etudes Normandes). Ceci permet d'accroître les connaissances de chacun.



Accordéon-Club Havre-Sanvic

Historique de l'A.C.H.S.

L'Accordéon-Club de Sanvic fut créé en juin 1974, à l'initiative de M. François Hiliquin.

M. Jacques Firmy prit la direction de l'orchestre jusqu'en 1986. Ainsi, il légua son poste de directeur à Marc Maletas.

La dénomination de cette formation fut modifiée en 1986 et devint : Accordéon-Club du Havre-Sanvic.

Cette Société Musicale se veut avant tout familiale. Elle ne s'est pas donné pour but de former des prodiges de l'accordéon, mais de permettre à tous les jeunes (et moins jeunes) d'apprendre et de progresser dans la pratique de leur instrument dans une ambiance chaleureuse et amicale.

Ses projets

• L'organisation du 3^e festival d'Accordéon au théâtre de l'Hôtel de ville du Havre le 25 avril 1989, placé sous le patronage de la ville du Havre.

• Voyage en Russie en février 1989, au cours duquel notre orchestre se produira en concert à Kiev et Leningrad.

Orchestre municipal d'Accordéons de Oissel

(17 ans d'activités... presque majeur) !!!

Créé en 1971 dans le cadre des activités de l'Ecole de musique, cet ensemble est depuis ces débuts dirigé par Mme Colette Maubert-Dumont.

Il est composé d'une vingtaine de participants.

En 1982, l'orchestre a eu le plaisir de se produire sur les antennes d'A2 (journal télévisé) et de FR3 Normandie à l'occasion de la fête de la musique.

Il a participé également à de nombreux échanges Franco-Allemands dans le cadre du jumelage de la ville de Oissel avec Misburg-Anderten dans la banlieue de Hanovre (Basse-Saxe) où des liens d'amitiés très suivis furent créés avec les membres de « Music Schoole Lersz ».

Il est bon de signaler que l'Orchestre municipal d'Accordéons de Oissel participe régulièrement à divers festivals en temps que société invitée. Il eut également l'occasion de se produire en première partie de concerts donnés en Normandie par les petits Chanteurs à la Croix de Bois et le Rouen Big-Band du très regretté Christian Garros. Souhaitons en conclusion longue vie et prospérité à cette formation presque majeure... !

Ambiance- Accordéon

Ambiance-Accordéon, sous la direction de Chantal Demarest, a été fondé en 1973, au Havre.

Cinq élèves sont actuellement en faculté de musicologie ; deux viennent de passer avec succès les épreuves du C.A.P.E.S.

Cette société comprend aujourd'hui deux ensembles :

- senior : vingt musiciens âgés de 17 à 23 ans ;
- junior : vingt musiciens âgés de 8 à 16 ans.

Un percussionniste, deux trompettistes et un synthétiseur complètent ces orchestres.

Enregistrement d'un 45 tours en mars 85 suivi d'un 33 tours en juin 87 dédié par Marcel Azzola.

L'orchestre et quelques solistes ont donné un concert au conservatoire de Rouen, à cette occasion ils ont interprété une œuvre originale de Philippe Gautreau, écrite pour orchestre d'accordéon et voix soprano ; (œuvre qui sera reprise en février 89, à Yvetot, à l'occasion de la semaine de musique contemporaine.

L'orchestre participe à de nombreuses manifestations :

Echange culturel avec les classes d'accordéon et de Jazz-band de l'école de musique d'Inowroclaw (Pologne) en juin 88.

Palmarès des festivals à l'étranger :
 — 1986 : premier prix de la direction de l'Opéra de Bydgoszcz à la neuvième rencontre internationale de la jeunesse musicale en Pologne ;
 — 1987 : premier prix au trente-cinquième festival international à Neerpelt en Belgique ;
 — 1988 : premier prix du président du Conseil de la ville de Bydgoszcz à la onzième rencontre internationale de la jeunesse musicale en Pologne.

Club Accordéon amicale laïque de Maromme

En 1964, le Conseil de parents d'élèves des écoles publiques de Maromme décide la création d'un cours d'accordéon.

En 1971, fondation de l'« A.L.M. Club Accordéon » qui devient une section de l'Amicale laïque de Maromme.

Actuellement, l'orchestre compte vingt-trois musiciens dont vingt et un accordéons, un accordéon basse et une batterie. La direction musicale est assurée par M. R. Chanteloup.



AMBIANCE ACCORDEON

Principales activités du Club :

- Chaque année deux soirées cabaret comprenant chacune un concert, un repas et une partie dansante.
- Participe à de nombreux concerts.
- Echanges culturels avec la Chorale « Alster-Nord » de Norderstedt (près de Hambourg) ville jumelée avec Maromme.
- Organisation en collaboration avec la ville de Maromme d'un festival régional de sociétés d'accordéons.

Harmonie Havraise Accordéoniste L'Harmonie Havraise Accordéoniste

Cette Harmonie, très certainement

une des plus ancienne Harmonie d'Accordéon de France, fut créée le 31 juillet 1911. Elle s'appelait alors Société amicale des Accordéonistes Havrais.

C'est en 1925 qu'elle prit définitivement son nom actuel. Elle participa à des festivals de musique ainsi qu'à des concours où elle remporta de nombreux premiers prix. L'effectif d'alors était de 50 accordéonistes. Elle se permit même de donner des concerts à plusieurs reprises au square St-Roch au Havre avec la musique du 129^e R.I. qui était stationné au Havre.

En 1947, toujours avec la foi qui l'animait, M. Bourjault vient chercher M. François Hiliquin. Avec ce dernier, l'Harmonie repartit de nouveau et se s'arrêta plus. Bien encadrés par les anciens, l'Harmonie donnera petit à

petit des concerts et notamment fera connaître l'Accordéon sous un autre angle que le musette.

31 juillet 1911 - 31 juillet 1988 :
77 ans d'existence

Et l'Harmonie est toujours là. Après une petite éclipse la Société reprise et dirigée par sa jeune et dynamique directrice (formée à l'Harmonie) est repartie de nouveau. Ses jeunes bien entourés par les anciens, au nombre d'une vingtaine reprennent le flambeau et aujourd'hui nous pouvons écrire que l'Harmonie Havraise Accordéoniste, avec du travail sérieux, a de beaux jours devant elle.



Rouen Big Band

du regretté Christian Garros

A son arrivée à Rouen, il y a quelques années, celui-ci déclarait : j'ai été immédiatement frappé par le nombre et la grande qualité des musiciens de jazz résidant dans cette région. C'est ainsi que l'idée de former un Big Band s'est imposée à moi.

Avec l'aide de Francis Fort, nous avons choisi parmi les plus aptes à tenter une telle expérience et leur accord fut immédiat. La motivation des membres du R.B.B. ne s'est jamais démentie par la suite.

L'orchestre s'est peu à peu « rôdé » jusqu'à parvenir à une grande homogénéité qui impressionne tous les musiciens qui ont eu l'occasion de l'entendre ou de jouer avec lui.

L'accueil de la région fut immédiatement positif et les concerts se présentèrent de plus en plus fréquents.

Le R.B.B. commença à être demandé hors de la Haute-Normandie et il se produisit à plusieurs reprises à Paris au célèbre caveau de la Huchette ainsi qu'au Musée d'art moderne, à Limoges avec le concours de grandes vedettes américaines, à Caen, Cherbourg, soit

seul, soit dans les festivals de jazz.

Style :

Deux directions principales :

- Faire revivre les grands Big Bands de l'histoire du jazz (Duke Ellington, Count Basie, Thad Jones-Mel Lewis...).
- Jouer des œuvres actuelles avec le concours de compositeurs et d'arrangeurs écrivant spécialement pour le R.B.B.

Les Dixie Fellows Goderville

Depuis 1967, quelques amis ont constitué un petit orchestre : « Les Dixie Fellows ». Cet ensemble interprète le répertoire de jazz classique des années 20 et de l'époque « Revival » d'après la guerre. Il se produit le plus souvent en concert, ou en animation de soirées diverses. Ses membres sont tous amateurs. Ils font, sauf en période de vacances, 20 à 25 prestations publiques dans l'année.

Son itinéraire passe par Paris où il participera à de nombreuses Jam Sessions avec Maxime Saury, Zanini, Maurice Ferret.

Trio Nimbus

Profondément enracinés dans la tradition du blues, trois musiciens Rouennais se rassemblent pour offrir un son, un climat inspiré de l'époque étonnante et riche du middle jazz.

Le répertoire, assez vaste, est constitué de standards, de bossa novas, mais aussi de thèmes rendus célèbres par Claude Nougaro, Dave Brubeck...

Piano : Xavier Bichon

Contrebasse : Philippe Lacoïnte

Batterie : Jean-Michel Vérité.

Trio Pascal Le Lyon

La carrière de cet autodidacte de la guitare de jazz débute bizarrement par une incursion dans la musique rock.

C'est en écoutant Raphaël Fays que son jeu, déjà très technique, se tourne résolument vers celui qui sera son fil conducteur : Django Reinhardt. Il constitue alors son trio définitif avec un bassiste et un guitariste et participe au festival de Samoï.

Son itinéraire passe par Paris où il

participera à de nombreuses Jam Sessions avec Maxime Saury, Zanini, Maurice Ferret.

Mytown jazz five

et sa chanteuse Carol Bar

Cette formation perpétue avec enthousiasme la musique « swing » d'outre-atlantique des années 30 à 50.

Né en 1985 cet orchestre anime de nombreuses soirées en clubs, concerts ou festivals de jazz. On a pu l'entendre ainsi au Novotel, au Scottish, à la Vieux rue, au Rouen jazzmen festival, à la Louisiane, etc.

Le Mytown jazz fait partie du Centre régional de jazz de Haute-Normandie.

Le Mytown jazz trouve son originalité et sa personnalité en interprétant des thèmes souvent oubliés ou méconnus du grand public. (Mélodies de Fats Weller, Cole Porter et Handy...).

Duo

Récemment créé, ce groupe se produit depuis un an dans la région à l'occasion de fêtes ou spectacles.

Bertrand COULOUME

Depuis toujours passionné de jazz, il étudie d'abord le piano puis la contrebasse dont il joue tant en big band qu'en petite formation.

Bien connu des normands et fréquemment associé au pianiste Philippe Carment, il a accompagné occasionnellement, Sam Woodyard, Marc Fosset, André Villegier, Roger Guérin (festival Dakar 79), J.-C. Forenbach, Eddie Louis, Eric Lelann, Earl Warren, Guillaume Naturel, Bibi Louison, François Chassagnite, Denis Leloup, Guy Lafitte...

Harmojazz

Harmojazz est une formation de neuf musiciens dirigée par Philippe Chebrou. Ce jazz band est une émanation des Orchestres d'Harmonie de la ville du Havre. Cet orchestre s'est créé en novembre 1985 à l'occasion de la Sainte Cécile.

Le répertoire est composé essentiellement de standards « Dixieland » et « New-Orléans » ainsi que de quelques arrangements personnels.

Fonctionnement de l'orchestre

(Environ 60 répétitions annuelles). Cet orchestre s'est produit lors de différentes manifestations pour des sociétés privées.

— Harmojazz travaille aussi en collaboration avec les services municipaux tels

que : C.L.E.C., Comité de jumelage, soirées de réceptions officielles de la ville du Havre.

— Sans oublier bien sûr, la participation d'Harmojazz aux nombreux concerts des Orchestres d'Harmonie.

Les projets de l'orchestre

- Enregistrement d'un 33 tours
- Une tournée dans le sud
- Participations aux festivals de jazz et surtout un projet en cours de réalisation une « Comédie musicale » (fin 1989).

Jazz union de la Porte Océane

Historique

Le Jupo a été fondé en décembre 1960.

Son but : rassembler tous les amateurs de musique moderne et plus précisément, de jazz.

Depuis les dix dernières années, le Jupo poursuit un double objectif : diffusion et pédagogie. Sous son impulsion, les concerts de jazz vont se multiplier au Havre et dans les environs.

Le Jupo collabore à l'organisation de manifestations musicales, et animations diverses avec des organismes culturels et scolaires.

L'école de jazz est créée en septembre 1980 à l'initiative des responsables de l'Association pour répondre à une demande estimée initialement à une trentaine de personnes. En trois ans, l'école va dépasser les 200 élèves. En 1987-1988 plus de 280 élèves fréquentent l'école. Quatorze enseignants y dispensent les cours.

L'enseignement de la Musique de jazz se caractérise par :

L'existence d'une pulsation rythmique héritée de ses origines africaines.

L'utilisation de la gamme « blues », dérivée de l'usage du balafon africain.

L'Improvisation

Les musiciens, à partir de thèmes et d'harmonies plus ou moins rigides, créent collectivement leur propre musique.

Organisation des cours

Cours instrumentaux

Piano, basse, batterie, saxophone, flûte, trompette, guitare, voix.

Théorie musicale

Lecture, rythme, intonation, travail de l'oreille, dictée musicale, harmonie, improvisation, écriture.

Ateliers collectifs :

Middle Jazz, ensemble de saxophones, jazz-rock, blues, musique brésilienne, école de samba, voix, improvisation, funk, jazz moderne. Atelier Big Band.

Jazz à Oissel avec le Big Band

Issu de l'Ecole municipale de musique, né en 1982, le Blue Big Band regroupe un ensemble de jeunes musiciens. A ces jeunes s'ajoutent un certain nombre d'instrumentistes extérieurs ainsi que des sympathisants désireux de participer aux activités d'une formation s'exerçant dans un style de jazz classique.

Par ailleurs, le répertoire s'étend à des œuvres empruntées aux auteurs de musiques typiques, ainsi que la variété d'expression française de la grande tradition (Y. Montand, Ch. Aznavour, Salvador, etc.) dans des arrangements écrits par Francis Donadini responsable de l'orchestre.

Cette formation a eu plusieurs fois l'occasion de se produire à travers la Haute-Normandie.



FETE A L'ECOLE DE JAZZ DE LA PORTE OCEANE, JUIN 88

Maracuja « Jazz tropical »

Les fruits de la passion ce sont eux

— Sept musiciens plus ou moins blancs ou noirs pour une musique carrement colorée et juteuse.

— Des thèmes uniquement originaux (pas de reprises), influencés par la « musique des îles » l'Amérique du Sud, l'Afrique...

— Humour, tendresse, nostalgie, joie de vivre, soleil, nuit, chaleur, danse, amitié et amour, la fête... la vie quoi !

« Gospels singers »

Negro-spirituals et gospels

Ce groupe dont les arrangements vocaux sont signés J.-P. Goury, interprète les meilleurs Negro-Spirituals et Modern'spirituals. Il est composé de 4 choristes dont les qualités de chant et leur sens étonnant de la scène servent cette musique rythmée. Essentiellement joués dans les églises baptistes américaines, les negro-spirituals sont maintenant présents dans les festivités où leur musique dégage une allégresse communicative.

Hot Club de Rouen

Hot Club de Rouen. Fondé dans la

clandestinité en octobre 1941. Reconnu d'utilité publique.

Vocation : faire connaître et apprécier la musique de jazz.

Cours particuliers de : initiation au jazz, histoire de la musique de jazz, flûte, clarinette, saxophones, piano, guitare, batterie.

Animations jazz en milieu scolaire (écoles primaires).

Temps forts du Hot Club depuis sa formation : présentés en concerts à Rouen : Django Reinhardt et le Quintette du H.C.F., « Jam Group, Harry Cooper, Bernard Bassié, R. Lesénéchal, Christian Garros », Rex Stewart, Duke Ellington (2 concerts), Louis Armstrong (quatre concerts), Roy Eldridge, Lionel Hampton Big Band, Count Basie, Buck Clayton All Stars, Don Byas, Big Bill Broonzy.



Cercle musical de Bois-Guillaume

En 1969, Lucienne Vallois mandoliniste passionnée, crée le Cercle Musical de Bois-Guillaume.

En 1974, Jean-Pierre David, actuel directeur créait un orchestre à Plectres. C'est ainsi que naissait Le Mandolin'Club de Bois-Guillaume, la seule formation de ce genre en Haute-Normandie.

Cet ensemble composé de trente musiciens comprend des mandolines,

mandoles, guitares, contrebasses, violoncelles, flûtes traversières et percussions. Son répertoire est très varié : classique, contemporain et folklorique.

Il se produit dans la région rouennaise, à l'extérieur ainsi qu'à l'étranger (RFA).

Chaque année, il donne la traditionnel concert de Sainte Cécile.

- 1984, il est classé en première section, première division par la Fédération musicale de Normandie ;
- 1985, il participe au concours national de Longjumeau et obtient un pre-

mier prix, qui confirme son précédent classement ;

- 1986, au grand concours national de Mâcon (70 formations, 3.000 musiciens), il obtient un premier prix ascendant et est désormais classé en division supérieure, deuxième section.

Depuis janvier 1988, la ville de Bois-Guillaume a mis à la disposition de l'association, des locaux parfaitement adaptés et accueillants, c'est ainsi que l'École de musique a vu le jour.

Compte tenu de la demande, les disciplines seront progressivement complétées.

En juin dernier, une cinquantaine d'élèves se sont présentés aux examens fédéraux où l'on a pu noter d'excellents résultats soulignant le sérieux et l'efficacité du Cercle Musical.

« Permettre à tous de découvrir ou d'approfondir leurs connaissances musicales », a déclaré notamment le jour de l'inauguration des locaux, Jean-Pierre David, maire-adjoint chargé des Affaires culturelles ; et cette ligne de conduite est la volonté des responsables de cette dynamique association.



MANDOLIN'CLUB DE BOIS-GUILAUME



L'orchestre de chambre de Paris L'orchestre de chambre de Normandie

Constitué des meilleurs solistes français, tous Premiers Prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris ou Prix Internationaux, l'Orchestre de Chambre de Paris a donné de nombreux concerts à Paris, à l'O.R.T.F., Salle Gaveau, Salle du Conservatoire, Salle Pleyel, Salle du Troca-

déro, au Musée du Louvre, etc., et dans d'importantes sociétés de province.

Il a fait de nombreuses tournées dans les pays étrangers où il fut toujours très applaudi.

L'Orchestre de Chambre de Paris et Pierre Duvauchelle ont participé à des festivals internationaux et remporté, notamment, les plus vifs éloges au Festival International de Santander et à celui de Liège, à l'Exposition Universelle d'Osaka (Japon), au Festival estival de Paris, au Printemps Musical de Wroclow, au festival de Musique de Chambre de Plovdiv, aux Semaines Françaises de Varsovie, Bucarest et Sofia.

Les plus grands solistes ont toujours été heureux de lui prêter leur concours et, partout, la presse s'est fait l'écho de la qualité excellente de cet ensemble et de l'accueil enthousiaste et chaleureux que lui réserve, chaque fois, le public.

En mars 1976, le conseil d'administration de l'Orchestre de Chambre de Paris souhaitant développer ses activités, a décidé de créer une filiale de l'Orchestre de Chambre de Paris sous le nom d'« Orchestre de chambre de Normandie », dont l'activité s'exercerait en Normandie et qui serait placée sous la même direction musicale que celle de l'Orchestre de Chambre de Paris.



L'Association « Connaissance de l'Orgue » au Havre

Créée au Havre en 1976 par un groupe de passionnés d'orgue, l'association « Connaissance de l'Orgue » s'est fixé pour but de faire connaître l'orgue et son répertoire en exploitant au mieux le patrimoine instrumental havrais, ou tout au moins ce qu'il en restait, à travers les inépuisables richesses que recèle la musique d'orgue de toutes les époques.

Jouant rapidement, un rôle de premier plan dans la vie culturelle locale, elle se révéla très vite force de proposition et de conseil tant auprès du clergé que des administrations municipales et départementales pour la remise en état de nombreux instruments, la réalisation la plus spectaculaire restant sans conteste la reconstruction des grandes orgues de la cathédrale Notre-Dame

ainsi que le remontage de l'orgue de choeur.

Dotée de ces nouveaux moyens efficacement soutenue par les instances culturelles municipales, l'association se lança alors dans une action musicale « tous azimuts » sous la forme d'auditions d'orgue au cours des « Heures musicales de la cathédrale Notre-Dame du Havre » (entre 8 et 10 concerts par an) d'animations scolaires, conférences, cours de formation en collaboration avec d'autres associations, expositions d'excursions visites d'orgues en Normandie, en France et à l'étranger (Angleterre).

L'association est souvent sollicitée maintenant pour conseiller et appuyer toute action.

Fort de son expérience, « Connaissance de l'Orgue » décida de produire une revue à dimension régionale : « l'Orgue Normand » dont les buts principaux étaient : faire connaître l'actualité régionale autour de l'orgue, faire découvrir le patrimoine organistique instrumental et musical en Haute et Basse-Normandie, servir

d'expression et d'échange entre les « organophiles ». La revue voulait aussi défendre et garder un esprit d'ouverture et de tolérance tant dans les sujets abordés que dans la façon de les développer. Cette ouverture d'esprit, la multiplicité des sujets abordés, l'intérêt technique de certains articles traités par des spécialistes à l'autorité reconnue comme le célèbre facteur d'orgues havrais Philippe Hartmann ont permis à « l'Orgue Normand » d'atteindre très vite une dimension nationale et internationale.

Presque arrivée à l'aube de ses quinze années d'existence, l'association peut compter à son actif l'organisation de plus d'une centaine de concerts, l'élaboration et à la réalisation d'une quinzaine de restaurations d'instruments au Havre et dans la région et l'édition de quinze numéros de la revue « l'Orgue Normand ».

L'Orgue est un instrument essentiellement communautaire et public ; il ne prend sa véritable dimension que s'il est entendu par le plus grand nombre ; à ce titre, il faut absolument le faire sortir de la « tour d'ivoire » où certains ini-

tiés voudraient le retenir au nom d'un plaisir élitiste et égoïste ; c'est le but que s'est fixé et poursuivra toujours l'association Connaissance de l'Orgue.

Académie internationale d'Orgue des Andelys

But de l'académie

Promouvoir et organiser des stages d'initiation, de formation et de perfectionnement sous l'autorité et le contrôle

de professeurs et de formateurs qualifiés, de développer la connaissance, le patrimoine culturel que constituent les orgues des Andelys et de la région environnante.

Enseignement : cours théoriques et pratiques de musique ancienne, d'après les techniques d'époque, sur instruments anciens ou copies. Chaque année, différents thèmes sont abordés.

Disciplines enseignées

Clavecin, orgue, basse continue, initiation à la facture d'orgue, chant choral, musique d'ensemble.

Animation

Illustration du cours par des concerts de musique de chambre, chœur..., solistes par des conférences d'histoire de l'art de musicologie..., par des visites d'instruments, débats...

Personnel encadrant

Quatre professeurs d'instruments, un professeur de chant choral, un professeur de facture d'orgue.

Hébergement : en famille, à l'hôtel, en dortoir... au choix des participants.

Dates : deuxième quinzaine d'août.



L'Harmonie municipale de Blangy-sur-Bresle

Une société âgée de 110 ans

La société de musique de Blangy-sur-Bresle a été créée en 1878. Elle devient « Musique Municipale » en 1946, puis « Harmonie » en 1968.

Forte de ses 50 exécutants, elle assure tous les services et manifestations organisés par la municipalité.

Elle organise plusieurs concerts à l'occasion des fêtes nationales et locales et cherche à faire passer à tous les mélomanes d'agréables moments et à donner, avec le concours des cours municipaux, une formation musicale aux enfants et adultes.

Cette cité, à plus d'un titre d'ailleurs, peut se considérer comme l'une des plus musicales de la région.

Elle a, grâce aux efforts de la municipalité, de la population et au dévouement de nombreux musiciens, une harmonie remarquable.

En juin 1988, elle a organisé son 110^e anniversaire et, à cette occasion, un grand festival a eu lieu à Blangy avec le concours de 15 sociétés (600 musiciens).

Toujours en 1988, un grand concert de gala a eu lieu avec la venue — et

pour la première fois dans la région — de l'harmonie de la Police Nationale.

Blangy-sur-Bresle est fière de sa musique et de ses musiciens qui, pendant toute leur vie se dévouent afin de donner un éclat particulier à toutes les fêtes ou manifestations publiques et que se perpétue cette société qui, depuis plus d'un siècle a toujours connu l'union grâce aux dirigeants qui en excluent avec fermeté, toute idée partisane ou de clans, maintenant intégralement la devise art et union.

Dix-sept membres veillent à la bonne marche de cette société le conseil d'administration, dont M. Gilbert Caule est l'actif président, a pour vice-président M. Douville, comme Directeur M. Jean-Louis Leboucher ainsi que M. Philippe Beuvain qui en est le sous-directeur.

L'Harmonie municipale de Gruchet-le-Valasse

Cette société musicale forte de ces 45 musiciens fêtera cette année son 80^e anniversaire.

Elle fut créée par M. Forthome, depuis bien des chefs se sont succédés à la tête de cette harmonie qui deviendra municipale en 1974 avec son nouveau directeur : M. Joël Audouit nouvellement arrivé à Gruchet-le-Valasse, il

fut désigné pour succéder à M. Georges Monville qui donnait sa démission pour raison de santé.

Elle participe à toutes les manifestations patriotiques et se produit dans de nombreux concerts, sans oublier sa prestation de gala qui a toujours lieu au printemps.

L'école de musique a vu le jour en 1976, elle a présenté pour la première fois en 1988 un grand nombre d'élèves aux concours de la C.M.F. ; le résultat fut édifiant quant au sérieux de l'école dirigée par son directeur M. Joël Audouit secondé dans sa tâche par M. Jean-Pierre Hedou et Mme Sophie Benoist.

L'harmonie et l'école de musique fonctionnent grâce aux subventions versées par la municipalité.

Harmonie Le Houleme

Le Houleme, commune de 4.500 habitants, situé à 7 km de Rouen dans la vallée du Cailly, a des origines lointaines. Le Houleme a une origine scandinave « holmr » qui veut dire île, prairie au bord de l'eau.

« Le Houleme », dénommé ainsi depuis la fin du XVIII^e siècle, est un terme d'origine scandinave. Il a été apporté par ces peuples venus du Nord qui, aux IX^e et X^e siècles, peuplèrent la Normandie et en modifièrent considérablement la toponymie. c'est au XIX^e

siècle, en plein essor de l'industrie textile, que fut fondé en 1882, la fanfare du Houlme. Ce n'est que récemment que cette vieille fanfare, devient une harmonie, sous le titre de « Musique du Houlme », que dirigea pendant quelques années M. Claude Martin. Puis M. Michel Demarest succédant à M. Claude Martin, fit prendre le titre définitif d'Orchestre d'Harmonie du Houlme, continuant ainsi l'œuvre entreprise.

Les disciplines enseignées sont : le solfège, la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, la trompette et le piano. Le piano qui donnera aux futurs élèves aptes physiquement à prendre un instrument à vent, une solide base musicale.

L'Orchestre d'Harmonie du Houlme, compte une vingtaine de jeunes sur ses rangs, renforcé par quelques amis de l'extérieur.

Son but : apprendre aux jeunes à jouer d'un instrument (merveilleux moyen d'expression !) dans un ensei-

gnement de qualité, sanctionné par un examen de fin d'année contrôlé par la C.M.F. Participer aux fêtes et commémorations dans la commune. Des concerts, auditions des jeunes. Promouvoir la musique populaire de qualité, participer aux fêtes patronales dans diverses communes de la région.

Très à l'étroit dans son local, depuis longtemps l'Orchestre d'Harmonie du Houlme se voit attribuer une belle salle de répétition et deux boxes pour les cours, dans un ensemble sportif-culturel neuf.

Les Sterp's-Circus Etrépagny

Le groupe musical « Les Sterp's-Circus » a été créé en 1972 à l'initiative d'une vingtaine de musiciens issus de diverses formations qui péréclitaient. Son répertoire est très varié, alliant la

musique religieuse (messes en musique) à la musique dite populaire (carnavals, défilés, cavalcades, thés dansants, etc.). Leur objectif sont de rallier tous les musiciens « isolés » en un groupe sympathique et d'inculquer aux jeunes l'esprit de société. Tous les jeunes sont issus de l'école de musique d'Etrépagny, ce qui leur donne un excellent niveau musical. Le groupe s'autogestionne et s'autofinance par de nombreuses prestations. Il s'agit d'un petit groupe musical, mais grande est sa notoriété auprès des comités des fêtes de France. Il compte actuellement une quarantaine de membres dont une quinzaine de jeunes qui assurent l'avenir des Sterp's-Circus. Chaque année, bon nombre de musiciennes et musiciens passent avec succès les examens fédéraux et sont fiers d'y recueillir des lauriers.



Le théâtre des arts de Rouen

Trois siècles au service de la musique

L'Académie royale de musique concédée par le Roi à la ville de Rouen ouvrit ses portes en décembre 1688 avec « Le Phaeton » de Lully. Très rapidement la tragédie lyrique s'imposa dans la capitale normande.

En juin 1776, la ville de Rouen inaugura les bâtiments de son premier théâtre (1 600 places) avec les représentations du « CID » de P. Corneille alors que la musique chantée conservait une place importante.

Pendant la révolution il prit le nom de Théâtre de la Montagne pour devenir le Théâtre des arts au début du XIX^e siècle.

Le 25 avril 1876 le bâtiment prit feu juste avant le lever de rideau sur des représentations d'Hamlet d'Ambroise Thomas.

La ville de Rouen reconstruisit rapidement un théâtre qui fut inauguré le 30

septembre 1882 avec « Les Huguenots » opéra de Meyerbeer.

Cette nouvelle salle vit la création en France de « Salambo » de Reyer, de « Samson et Dalila » que Paris refusait à Saint-Saëns et œuvre qui avait été représentée à Weimar grâce à l'intervention de F. Litz.

Le Théâtre des Arts créa les premières représentations de « Siegfried » de Wagner en 1900.

Depuis cette époque le Théâtre des Arts a régulièrement programmé chaque année les œuvres du Maître de Bayreuth, (Le Vaisseau Fantôme est annoncé en avril 1989).

La période d'entre-deux-guerres fut heureuse pour le Théâtre ; dotée d'une troupe de chanteurs de haut niveau (Saint Cricq, Vifquain, Pocardalo, Villabella...) de nombreux ouvrages furent donnés à Rouen dans l'année de leur création.

Mais les bombes de la deuxième guerre mondiale détruisirent l'édifice en 1940 le Théâtre des Arts trouva refuge au Théâtre Cirque de Paul Douai. C'est en ce lieu que fut créé « Le Roy Fol » de J. Dupont en 1960.

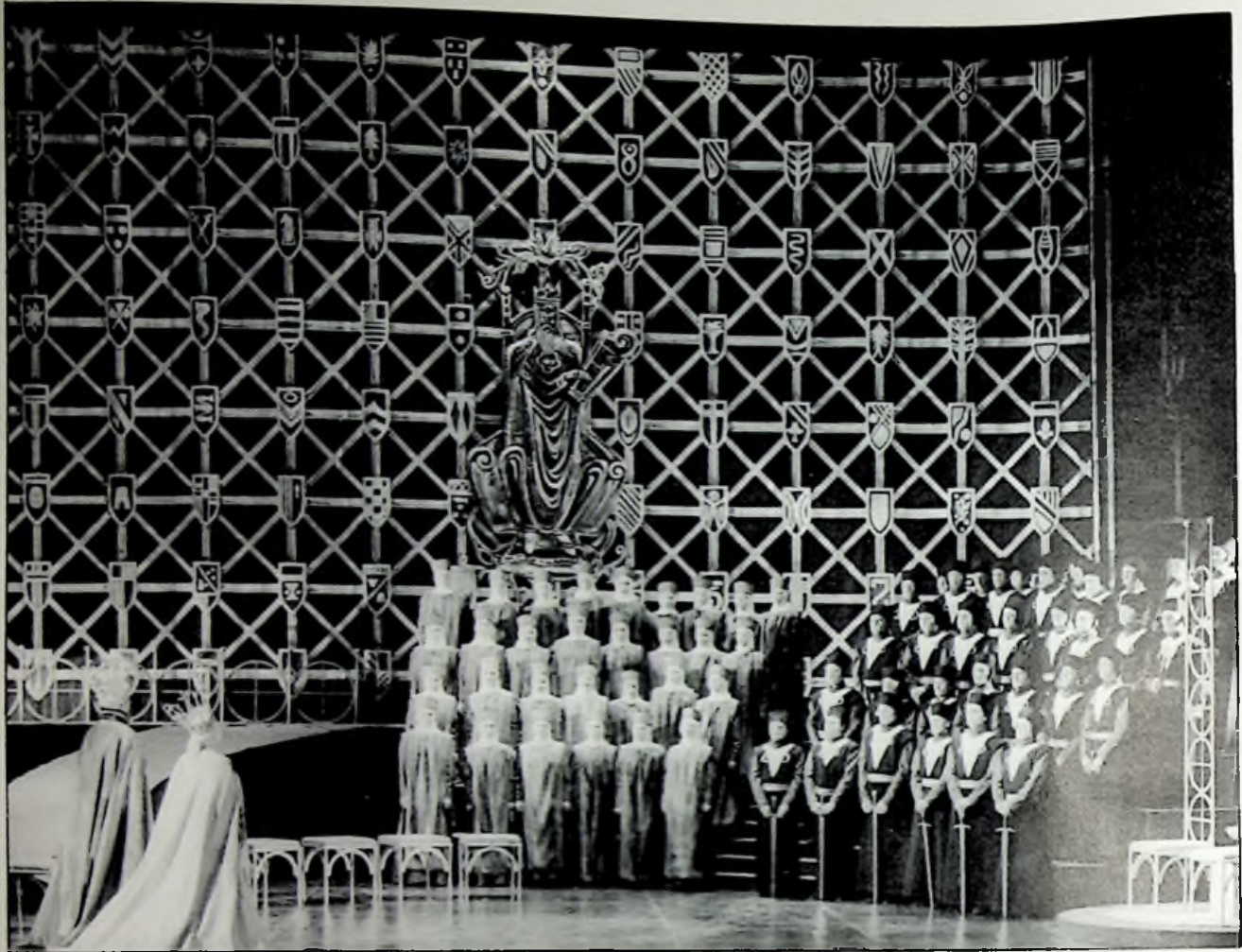
L'actuel bâtiment fut inauguré en décembre 1962 avec les représentations de « Carmen » de Bizet, et avec André Cabourg comme directeur.

Depuis 25 ans, les saisons du Théâtre des Arts ont offert au public un éventail varié de spectacles lyriques, dramatiques, chorégraphiques et symphoniques, la charge financière du Théâtre revenant à la seule ville de Rouen qui l'exploite sous forme de régie municipale.

L'art lyrique est encore aujourd'hui la principale activité de la maison avec huit opéras et six opérettes pour une saison qui s'étend du 15 octobre au 30 avril.

Le respect du compositeur, de la tradition, la promotion des jeunes chanteurs français et étrangers et l'intérêt pour les œuvres nouvelles sont les principales orientations retenues par le Théâtre des Arts depuis 25 ans.

Durant ces années, et parallèlement aux opéras du répertoire classique, de nombreux ouvrages lyriques voient le jour dans la salle rouennaise : « La Princesse de Clèves » de J. Françaix « Antoine et Cléopâtre » de Bondeville



TANNAUSER 1966, 2^e ACTE

« L'Homme Occis » de Prey, « Andrea Del Sarto » de D. Lesur et « Ulysse » de Dallapiccola sont les plus connus.

Toujours dans un souci de transmission de la tradition, l'opérette trouve une salle et un public accueillants à Rouen. Encore actuellement parmi les six ouvrages proposés, de l'opérette viennoise à l'opéra comique, certains ouvrages sont donnés dix fois dans la saison.

Le ballet du répertoire classique et la chorégraphie contemporaine trouvent régulièrement leur place au Théâtre de Rouen.

La salle du Théâtre a également accueilli les formations symphoniques, les chefs d'orchestre et les solistes instrumentistes les plus prestigieux. On ne peut passer sous silence la venue à Rouen d'Herbert Von Karajan à la tête de l'orchestre de Paris pour le Requiem de Verdi.

Bien d'autres chefs célèbres dirigent de grandes formations : G. Solti, Seiji Ozawa et plus près de nous Karl Münchinger.

Depuis 1984 « La Maison » Théâtre des Arts est placée sous la direction de Paul Ethuin qui en assure la direction musicale.

La saison lyrique 1988/1989 propose des ouvrages aussi différents que « La flûte enchantée », « Dialogues des Carmélites », « Madame Butterfly », « Aida », « Cendrillon » le ballet de S. Prokofiev.

Certaines de ces représentations seront offertes au public de Caen.

En période de restriction budgétaire une telle affiche témoigne d'un remarquable professionnalisme.

La ville de Rouen est très fière de son Théâtre des Arts, lieu de rencontre d'un public venu de toute la région Normande et de Paris.

Seule scène lyrique dotée d'un cadre de chœurs, d'ateliers de costumes et de décors dans le nord-ouest de la France on ne peut émettre qu'un vœu : que le Théâtre des Arts continue son œuvre au service de la musique, de la culture auprès de la jeune génération si

avide d'émotions variées, d'émotions vraies.

Ebroïchor

En résumé...

L'association culturelle « Ebroïchor », créée en novembre 1982 par Marie-France Lahoute, est un groupe d'expression complète de jeunes de 8 à 15 ans, filles et garçons.

Par un travail collectif et individuel, l'enfant acquiert une maîtrise de sa voix et de son corps, le sens du spectacle et de la mise en scène, mais aussi le sens de la générosité nécessaire à la réussite d'une œuvre collective.

But

Ebroïchor a pour but de développer la personnalité de l'enfant par le biais du chant, de la comédie théâtrale et musicale, du mime, de l'expression corporelle, voire même par la pratique d'instruments.

Ebroïchor éveille la curiosité de l'enfant à tous les arts d'expression.

Ebroïchor organise des spectacles, des animations en milieu scolaire, des stages vacances théâtre et chant, des enregistrements de disques/cassettes.

Son répertoire

Il est composé en grande majorité de chansons écrites par : Jean Naty-Boyer, Jean-Claude Darnal, Jacques Lafont, Michel Weickeinheim, France Olivia, Dominique Pankratoff, folklore et autres auteurs.

Informations - Projets 1988-1989

Enregistrement d'une cassette : « L'art de chanter pas triste ».

Présentation de cette cassette dans « Paroles et Musique » de novembre 1988 par Anne Bustarret (conseillère pédagogique nationale de la chanson pour enfants).

En cours : création d'un autre spectacle et d'une autre cassette qui aura pour but d'intéresser les scolaires de la 9^e jusqu'à la 5^e et plus particulièrement des enseignants.

Déjà parus : deux 30 cm : « Adieu capitaine », « Noël des enfants du monde » ; un double 45 tours : « Joyeux anniversaire ».

Spectacles 1988-1989

4 décembre 1988 : Centre commercial Cap Caëc, Evreux-Gravigny.

11 décembre 1988 : Animation Noël Société Générale de l'Eure, à Gauciel.

21 décembre 1988 : Animation Noël pour les enfants déshérités, Evreux-Nétreville.

2 février 1989 : Animation pour les scolaires Evreux et environs, théâtre Evreux.

11 mars 1989 : Festival de la Chanson pour enfants, Le Pré-Saint-Gervais.

5 mai 1989 : Festival à Bernay.

L'Expansion artistique et loisirs culturels de Normandie

L'Expansion artistique et loisirs culturels de Normandie est une association dont la vocation première est la décentralisation.

Créée en 1956 par Paul Douai, elle est dirigée par Ado Vasseur qui y assure la défense du théâtre lyrique, mais y encourage également des initiatives musicales départementales. Ainsi, Grand-Quevilly, Déville-les-Rouen, Barentin pour la Seine-Maritime Pont-Audemer pour l'Eure, bénéficient de la robuste structure administrative et artistique de l'Expansion.

Il y a 22 ans, il a créé, par exemple, l'Ecole de musique de Déville, forte aujourd'hui de 823 élèves, toutes disciplines confondues (y compris la danse, l'art dramatique). Il collabore également à l'animation de l'orchestre symphonique que dirige Rémy Métayer.

Dans les villes déjà citées, Ado Vasseur accueille des concerts, compose des programmes dans lesquels l'amatteur de lyrique est aussi satisfait que celui des dramatiques, sans oublier que l'Expansion joue un rôle de premier ordre au niveau culturel grâce à des animations scolaires.

La défense du lyrique est assurée malgré la désaffection qui s'observe actuellement quant à l'opérette, par exemple.

Outre la représentation d'ouvrages dits « grands publics » chaque saison la programmation comporte des œuvres de grande qualité telles en 1988-1989 : « La chauve-souris » de Johann Strauss et « La belle Hélène » d'Offenbach.

L'Expansion culturelle de Normandie, par la volonté de toute son équipe constitue donc un foyer créatif comme on voudrait beaucoup en compter en France.

Ado Vasseur, soucieux du devenir de cet ensemble artistique et culturel, veille à préserver cette diversité.

Sous la dynamique impulsion de son directeur, l'Expansion (l'EALCN) propose donc l'exemple d'un organisme à créations multiples, ne privilégiant aucun genre, aucune école.

On comprendra que l'EALCN pour laquelle subsiste obligatoirement certains problèmes d'ordre général continue d'aller résolument contre vents et marées vers les buts assignés il y a bientôt un quart de siècle.

Contacts

Associations musicales et culturelles

Chanteloup-Musique, Marie de 76380 Canteleu, M. Gérard Poisson.

Association Gálaor, M. Philippe Gibaux, 27, rue de Verdun, 76160 Darnétal. Tél. : 35.08.55.30.

Association Intervention Electro-Acoustique, 17, rue du Petit-Moulin, 76400 Fécamp. Tél. : 35.28.05.61.

Centre de création et de recherche musicale en Haute-Normandie, 17, rue du Petit-Moulin, 76400 Fécamp. Tél. : 35.28.05.61.

Les amis de la musique, 76110 Goderville, M. Claude Avenel. Tél. : 35.27.71.00.

Association des directeurs de Conservatoire et Ecole de musique de la Haute-Normandie, M. Max Pinchard, Ecole nationale de musique de Grand-Couronne et Petit-Couronne.

Visages de la guitare, 139 bis, cours de la République, 76600 Le Havre. Tél. : 35.26.76.07.

Maison de la culture du Havre, espace Oscar-Niemeyer, 76600 Le Havre. Tél. : 35.21.21.10.

Les magasiniers du Courant-d'Air-Salé, M. Romain Ponsot, 50, rue Franklin, 76600 Le Havre.

Association Gravenchonnoise des amis de la musique, Conservatoire national, square de Street, Notre-Dame-de-Gravenchon.

Création musicale, 3, rue de la Cage, 76000 Rouen. Tél. : 35.08.92.22.

Association normande des concerts pour la jeunesse, Animation musicale de l'Université, 190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen. Tél. : 35.71.38.02.

Association des enseignants du Conservatoire pour l'animation culturelle et l'éveil à Rouen, Conservatoire national de région, avenue de la Porte-des-Champs, 76000 Rouen. Tél. : 35.61.40.88 — 35.60.50.47 et 35.74.39.05.

Résonances (musique de chambre) 2, place Frédéric-Sauvage, 76130 St-Adresse. Tél. : 35.48.85.99.

Centre d'art polyphonique de Haute-Normandie, M. Stéphane Raynard, 12, rue Lezurier-de-la-Martel, Rouen. Tél. : 35.70.30.65.

La Tarentelle, Limaville, 76540 Yvetot.

Centre culturel d'Yvetot, BP 116, 5, rue Percée, 76190 Yvetot. Tél. : 35.56.66.44.

Maison des Jeunes et de la Culture, avenue Aristide-Briand, 27000 Evreux. Tél. : 32.39.16.24.

Service Action Culturelle, mairie d'Evreux, M. Ségovia, BP 186, 27001 Evreux cedex. Tél. : 32.31.52.52.

Centre de Musique Electroacoustique de Normandie,
1, rue Saint-Martin, 27000 Evreux. Tél. : 32.39.01.21
35.89.33.15.

Moulin d'Andé, 27430 Saint-Pierre-du-Vauvray.
Tél. : 32.59.90.89.

Batteries-Fanfaires

Batterie-fanfare de Caucrianville (Orchestres d'harmonie de la ville du Havre), 29, avenue du Mont-Leconte, 76610 Le Havre. Tél. : 35.45.37.93.

Batterie-fanfare « La Lézarde », Montivilliers, M. Maze, 18, rue des Ardennes, St-Louis 76290 Montivilliers.

Fanfare de Verville, M. Roger Le Rat, route de Montville, 76770 Malaunay.

La Fraternelle d'Yvetot, M. Maurice Chrétien, 13 A, rue du Fort-Rouge, 76190 Yvetot. Tél. : 35.95.25.50.

Les Echos de la Risle, M. Emile Lavarde, rue du 8-Mai, 27470 Serquigny. Tél. : 32.44.14.51.

Batterie-Fanfare Municipale de Claville, M. Luc Moul, Claville, 27000 Evreux.

Chorales

« Concordia », Foyer Rural-Belbeuf, M. Michel Hatay. Tél. : 35.80.33.72.

Chorale « A cœur joie », N.-D.-des-Anges, Bihorel, Mlle Agnès Gazet. Tél. : 35.60.37.48 et 35.61.74.15.

Ensemble vocal cantilien, M. Paul Dupuis, Ecole municipale de musique jeune, 76380 Canteleu. Tél. : 35.07.78.13, 35.36.15.64, 35.61.04.18.

Maîtrise de la collégiale d'Eu, Mme Béatrice Bourdot, 36, rue des Canadiens, 76260 Eu. Tél. : 35.86.24.44.

Ars Vivas, Chœurs d'Evreux, 21, rue de Grenoble, 27000 Evreux.

Le Puy de Musique, Evreux, M. Michel Caulier, PB 551, 27005 Evreux cedex. Tél. : 32.31.63.80.

Ensemble vocal « Proscenium », 24, rue du Coudray, 27500 Pont-Audemer.

Chorale « Accord Parfait », Mme Maheu, 4, rue Victor-Hugo, 76440 Forges-les-Eaux.

Chorale André Caplet, M. J. Malot, 44, rue St-Jacques, 76600 Le Havre.

Una Voca, Le Havre, M. Michel Emsine, 26, rue St-Jacques, 76000 Le Havre.

Chorale Vocalis, M. Crevat, 20, rue de Metz, 76620 Le Havre. Tél. : 35.44.54.86.

Chorale Bernard Dearing, Mlle Valérie Lauvray, 22, rue de la Croix-Blanche, 76620 Le Havre. Tél. : 35.47.39.96, 35.22.44.38.

Ensemble vocal du Mesnil-Esnard, M. Paul Dupuis, Mairie, 76240 Le Mesnil-Esnard. Tél. : 35.80.15.99, 31.61.04.18.

Ensemble vocal du Moustier, 8, rue du Périgord, 76290 Montivilliers.

Ensemble vocal « Cantabile », N.-D.-de-Gravenchon, Mme Mireille Mialhe-Maillard, Ecole Anquetierville, 76490 Caudebec-en-Caux.

Chorale Meli-Mélie, M. Auger, Anquetierville, 76490 Caudebec-en-Caux.

Maîtrise St-Evode, cathédrale de Rouen, 3, rue St-Romain, 76000 Rouen, Sœur Marie-Pierre. Tél. : 35.71.25.80.

Chorale Lucien-Brasseur, Rouen, M. Daniel Barget « Le Moulin », St-Denis-le-Thibault, 76616 Ry. Tél. : 35.23.69.63.

Orphéon mixte de St-Pierre-les-Elbeuf, M. Jean-Jacques Lageix, 1833, route de Louviers, 76320 St-Pierre-les-Elbeuf.

Chorale St-Valéry-en-Caux, Mme Christine Lapierre, C.A.T. Perqué, Néville, 76460 St-Valéry-en-Caux.

Ensemble vocal de Sotteville-les-Rouen, M. Paul Dupuis, Ecole municipale de musique, rue Marion, 76300 Sotteville-les-Rouen. Tél. : 35.03.19.19, 35.61.04.18.

Ensemble vocal du Val de la Haye, M. Georges Boquet, mairie du Val de la Haye, 76830 Dieppedalle.

Ensembles musicaux

Cache-Margoux-Canteleu, M. Gilles Poisson, 10, bd Claude-Monnet, 76380 Canteleu.

« Festum Follorum » - Eu, M. Sylvain Lecoq, 47, route de la Croix, 76260 Eu. Tél. : 35.86.40.05.

Ensemble Arcane, Fécamp, M. Didier Lemaître, 17, rue du Petit-Moulin, 76400 Fécamp. Tél. : 35.28.05.61.

Trio à cordes « Opus 12 », Rouen, 7, rue Arthur-Honegger, 76240 Le Mesnil-Esnard. Tél. : 35.80.36.45.

Percussions Six Plus, Rouen, M. Serge Levêque, 5 bis, rue de Florence, 76000 Rouen. Tél. : 35.07.35.96.

Mediémuse, Rouen, Mme Jacqueline Duval, 12, allée Albert-Beaucamp, 76420 Bihorel. Tél. : 35.60.28.86.

Nouvel ensemble contemporain, Rouen, M. Pierre-Albert Castanet, Faculté des lettres, rue Lavoisier, B.P. 108, 76130 Mont-Saint-Aignan.

Ensemble de clarinettes Denner, Rouen. Tél. : 35.43.29.20 — 35.56.83.39 — 35.67.39.82, — 35.68.30.19.

« Camérata Sequana, Mme Monique Broglio, 66, rue de Gessard, 76100 Rouen. Tél. : 35.83.09.63.

Urgand, M. Gildas Duviolla, 146, rue Louis-Blanc, 76100 Rouen. Tél. : 35.03.99.92.

Ballyoran, M. Leauthier, 3, impasse de Vieux-Moulin, Surville, 77400 Louviers. Tél. : 32.50.57.80.

Ecoles municipales de musique

Ecole municipale de musique de Bihorel, mairie. Tél. : 35.60.56.56.

Ecole municipale de musique, Château du Val-au-Grés, 76210 Bolbec. Tél. : 35.31.07.13.

Ecole de musique « Centre des Fontaines », rue des Fontaines, B.P. 123, 76260 Eu. Tél. : 35.86.05.03.

Ecole municipale de Forges-les-Eaux et son canton, mairie, 76490 Forges-les-Eaux.

Ecoles municipales de musique d'Harfleur et Gonfreville-l'Orcher, rue du Moulin, 76700 Harfleur. Tél. : 35.49.06.44, avenue Lénine, Gonfreville-l'Orcher, 76700 Harfleur. Tél. : 35.45.40.88 et 35.51.34.34.

Ecole municipale du Tréport, mairie, 76470 Le Tréport. Tél. : 35.86.22.55.

Ecole d'improvisation de jazz, Centre culturel, rue Nicolas-Poussin, 76130 Mont-Saint-Aignan. Tél. : 35.74.18.70 et 35.76.69.19.

Ecole municipale de musique et de danse, rue du Manoir, 76350 Oissel. Tél. : 35.35.64.70.

Ecole de musique et de danse « Boïeldieu », rue Marion, 76300 Sotteville-les-Rouen. Tél. : 35.03.09.17.

Ecole municipale de musique Boïeldieu, M. Letort, 76270 Neufchâtel-en-Bray. Tél. : 35.93.17.72 et 35.93.20.62.

Ecole de Musique et Union Musicale, mairie, 27250 Bourgtheroulde-Infreville.

Ecole Municipale de Musique, mairie, 27800 Brionne. Tél. : 32.44.83.00.

Conservatoire Municipal de Musique, 5, rue Balecheux, 27140 Gisors. Tél. : 32.55.25.46.

Ecole de Musique, mairie, 27320 Nonancourt.

Ecole de Musique « Vibrations », mairie, 27650 Mesnil-sur-l'Estrée.

Association Intercommunale de Musique, Canton de Verneuil-sur-Avre, mairie de Courteilles, 27130 Verneuil-sur-Avre. Tél. : 32.32.20.11.

Groupes folkloriques

Groupe Taraf-Barentin, M. Mathias Imre, 5, rue Vaillant-Couturier, 76360 Barentin.

« Les Polletais de Dieppe », M. Alain Devaux, 25, rue des Pêcheurs, 76370 St-Martin-la-Campagne.

« Les Machus du Havre », M. Thierry Lecerf, Office du tourisme, 76600 Le Havre.

Association Le Solé-Rit, M. Basset, 9, Les Fonds-Marins, 27940 Courcelles-sur-Seine.

Au Pied L'Vé, Association Jeanne-d'Arc, 37bis, rue Saint-Germain, 27000 Evreux.

Orchestres d'Accordéons

Accordéon-Club de Cany-Barville, Mme Annie Lacour, 1, rue des Genêts, 76450 Cany-Barville. Tél. : 35.97.86.60.

Ambiance-Accordéon Gonfreville-l'Orcher, Mme Chantal Demarest, 34, quai Bellot, Gonfreville-l'Orcher, 76700 Harfleur. Tél. : 35.20.57.61.

Accordéon-Club du Havre-Sanvic, M. Gilbert Tournier, 47, rue des Mouettes, Caucranville, 76930 Octeville. Tél. : 35.20.38.19.

Harmonie Havraise Accordéoniste, Le Havre, M. Daniel Lecontre, 76430 Etainhus. Tél. : 35.20.91.12.

Club-Accordéon Amicale Laique de Maromme, M. Chante-loup, Hôtel de Ville, 76150 Maromme. Tél. : 35.74.30.10.

Orchestre municipal d'Accordéon de Oissel, Mme Colette Maubert, 15, rue Georges-Cuvier, 76100 Rouen. Tél. : 35.72.59.63.

Orchestres de jazz

Les Dixie Fellows, M. Claude Avenel, 76110 Goderville. Tél. : 35.27.71.00.

Jazz Union de la Porte-Océane, Mme Michelle Messenger, 3, rue Jean-Paul-Sartre, 76600 Le Havre. Tél. : 35.21.46.87.

Harmojazz, M. Philippe Chebrou, 19, rue Dr-Richard, 76600 Le Havre. Tél. : 35.47.17.22 et 35.26.63.13.

Impulse Quartett, M. G. Leclerc, 12, rue Arnoux, 76130 Mont-Saint-Aignan. Tél. : 35.74.34.47.

Gospels Singers, M. G. Leclerc, 26, rue Arnoux, 76130 Mont-St-Aignan. Tél. : 35.74.34.47.

Pascal Le Lyon Trio, Rouen, M. Pascal Le Lyon. Tél. : 35.74.80.09.

Trio Nimbus, M. Xavier Bichon, 72, rue Jeanne-d'Arc, 76000 Rouen. Tél. : 35.88.99.46.

Rouen Big Band Christian-Garros, M. Francis Fort, 21, La Ronceraie, Iscauville, 76230 Bois-Guillaume. Tél. : 35.61.80.36.

Hot-Club de Rouen, M. Bernard Bassie, 35, rue des Brulins, 76130 Mont-Saint-Aignan. Tél. : 35.70.15.65.

Mytown Jazz Five, M. Alex Lecadet, 104, rue Jeanne-d'Arc, 76000 Rouen. Tél. : 35.98.39.02 et 35.98.36.80.

Maracuja Jazz Tropical, M. J.-P. Feray. Tél. : 35.70.80.39.

« Les Z'oreilles », M. Bertrand Couloumé, 9, rue de la Roche, 76000 Rouen. Tél. : 35.70.77.73.

Duo-Rouen, M. Bertrand Couloumé, 9, rue de la Roche, 76000 Rouen. Tél. : 35.70.77.73.

Blue Big Band, Ecole de musique, rue du Manoir, 76350 Ois-sel.

Big Band du Havre - Philippe Langlet - 19, rue du D' Richard, 76600 Le Havre, Tél. : 35.47.17.22.

Orchestres symphoniques

Orchestre symphonique de Déville-les-Rouen, M. Rémy Métayer, La Maissonneraie, Houpeville, 76770 Malaunay. Tél. : 35.59.10.79.

Orchestre symphonique de l'agglomération Elbeuvienne, M. Jean Letcher, 279, rue Emile-Zola, 76320 Caudebec-les-Elbeuf. Tél. : 35.81.20.45.

Association des concerts André Caplet, 149, rue Félix-Faure, 76600 Le Havre.

Ensemble orchestral de Normandie, 12, rue Lezurier-de-la-Martel, 76000 Rouen.

Orchestre de variétés

Orchestre du « Grand Turc », M. Eric Talbot, 39, rue Grand-Pont, 76000 Rouen. Tél. : 35.70.33.23 et 35.88.87.82.

Orchestre à plectres

Cercle musical de Bois-Guillaume, M. Francis Ducourtil, 418, rue Georges-Munier, 76230 Bois-Guillaume. Tél. : 35.70.17.87.

Orgue

Liens artistiques et culturels, hôtel de ville, 76490 Caudebec-en-Caux. Tél. : 35.96.24.07.

Connaissance de l'Orgue, M. Jean Legoupil, 32, rue Casimir-Férier, 76600 Le Havre. Tél. : 35.22.64.56.

Académie Internationale d'Orgue des Andelys, hôtel de ville, 27700 Les Andelys. Tél. : 32.54.04.16.

Sociétés musicales

Harmonie municipale de Blangy-sur-Bresle, M. Gilbert Caule, rue St-Denis, 76340 Blangy-sur-Bresle. Tél. : 35.93.52.88

Société musicale de Criquetot l'Esneval, M. Jacques Loisel, route de Curvetot, 76280 Criquetot-l'Esneval. Tél. : 35.27.20.84.

La Renaissance de Doudeville, M. Marcel Ballue, 76560 Doudeville.

Harmonie municipale de Dieppe, 24, rue du Haut-Pas, 76260 Dieppe.

Union musicale d'Etretat, Mme Monique Villain, 6, rue Monge, 76790 Etretat. Tél. : 35.27.13.94.

Harmonie de Forges-les-Eaux, M. Philippe Bridoux, 19, rue Mal-Leclerc, 76440 Forges-les-Eaux. Tél. : 35.90.58.03.

Lyre amicale de Fontaine-le-Bourg, M. Lucien Langlois, 76690 Mont-Cauvaire.

Harmonie de Grandcamp, M. Jean-Luc Bellanger, Grandcamp, 76170 Lillebonne. Tél. : 35.38.93.53.

Orchestres d'harmonie de la ville du Havre, 19, rue Docteur-Richard, 76600 Le Havre. Tél. : 35.47.17.22.

Harmonie municipale Le tréport, Ecole municipale de musique, 76470 Le Tréport.

Harmonie de Lillebonne, M. Jean-Denis Bricchet, 7, lotissement de la Plaine-du-Becquet, La Frenaye, 76170 Lillebonne. Tél. : 35.38.92.82.

Union musicale de Montville, M. Leboulanger, 76710 Montville. Tél. : 35.33.55.87.

Harmonie municipale de Neufchâtel-en-Bray, M. Delamette, 76270 Neufchâtel-en-Bray.

Orchestre d'harmonie de Rouen, M. Henri-René Pollin, 7, rue Jeanne-d'Arc, 76420 Bihorel. Tél. : 35.60.56.42.

Union musicale de Ry, M. Christian Jehenne, « Les Fontenaux », route de Blainville, 76116 Ry. Tél. : 35.23.60.24.

Harmonie municipale de St-Nicolas-d'Aliermont, M. René Behagne, 85, rue Vittet, 76510 St-Nicolas-d'Aliermont. Tél. : 35.85.95.65.

Harmonie Municipale de Charleval, M. Yohann Legros, 13, route de la Forêt, 27380 Charleval.

Musique Municipale d'Etrépagny, M. Philippe Beugeard, 94, rue Georges-Clemenceau, 27150 Etrépagny. Tél. : 32.55.76.72.

Les Sterp's-Circus Etrépagny, M. Marcel Pillion, 31bis, rue du Général-Leclerc, 27150 Etrépagny. Tél. : 32.55.75.03.

Harmonie Municipale d'Evreux, M. Claude Aubin, Souffle-Vent, route de Rouen, 27400 Vironvay. Tél. : 32.40.53.33.

Orchestre d'Harmonie de Romilly-sur-Andelle, M. Jacques Langlois, 27610 Romilly-sur-Andelle.

Société Philharmonique de Vernon, M. Raymond Lemieux, 19, boulevard des Lodards, 27200 Vernon. Tél. : 32.21.26.70.

Théâtres

L'expansion artistique et loisirs culturels de Normandie, Théâtre Charles-Dullin, 76120 Grand-Quevilly. Tél. : 35.68.48.91.

Maison de la culture, espace Oscar-Niemeyer, BP 1106, 76063 Le Havre. Tél. : 35.21.21.10.

Théâtre des Arts, 111, rue du Général-Leclerc, 76000 Rouen. Tél. : 35.98.50.98.

Ebroïchor, Le Théâtre qui Chante, Evreux, Mme Marie-France Lahoute, Le Plessis-Hébert, 27120 Pacy-sur-Eure. Tél. : 32.26.06.56.

Ecoles municipales de musique agréées

Ecole intercommunale de musique et de danse du Val-de-Seine, 1240, rue Maréchal-Foch, 76580 Le Trait. Tél. : 35.37.91.55.

Ecole municipale de musique agréée « Fernand Boitard », place Joffre, 76190 Yvetot. Tél. : 35.95.31.85.

Ecole Municipale de Musique Agréée, 4, rue du Général-de-Gaulle, 27300 Bernay. Tél. : 32.43.00.43.

Conservatoire national de région

Conservatoire national de région de Rouen, avenue de la Porte-des-Champs, 76000 Rouen. Tél. : 35.88.59.06.

Ecoles nationales de musique

Ecole nationale de musique de la région de Dieppe (Sydem-pad), 14, rue Notre-Dame, 76200 Dieppe. Tél. : 35.06.22.55.

Ecole nationale de musique de Grand-Couronne et Petit-Couronne, rue Georges-Clemenceau, 76530 Grand-Couronne. Tél. : 35.67.90.87.

Ecole nationale de musique du Havre, 44, rue Flore, 76600 Le Havre. Tél. : 35.42.15.47.

Ecole nationale de musique et de danse, N.D. de Gravenchon, Lillebonne. Tél. : 35.38.63.94.

Conservatoire de Musique, 3, rue Guillaume-Costeley, 27000 Evreux. Tél. : 32.35.52.38.

FNACEM
CMF

Les vacances approchent... Nous vous rappelons notre partenariat avec la FNACEM pour les « Vacances Musicales » (voir notre dernier numéro, page 19) ; Le séjour de Saint-Malo, « Spécial Harmonie et Fanfare », sera réalisé en collaboration étroite entre la FNACEM et la C.M.F., pour le choix des intervenants, le programme, etc. Nous avons réalisé une fiche technique plus détaillée sur ce séjour. Pour la recevoir, ou pour recevoir le catalogue complet, veuillez remplir ce bulletin et nous l'adresser.

Il n'est pas trop tard !

Mme, M. _____

Adresse postale _____

Souhaite recevoir exemplaires du catalogue « Vacances Musicales 1989 »

fiche(s) sur le séjour Harmonie et Fanfare de Saint-Malo

Coupon-réponse à adresser à la C.M.F. 103, boulevard de Magenta - 75010 PARIS

VILLE DE CLERMONT-FERRAND HARMONIE MUNICIPALE

Un concours va être ouvert prochainement par la ville de Clermont-Ferrand pour le recrutement d'un chef d'orchestre-adjoint faisant également office de chef de fanfare.

Pour tous renseignements s'adresser : Mairie de Clermont-Ferrand - bureau des Affaires Culturelles (5^e division) - 10, rue Philippe-Marcombec, B.P. 60 - 63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX. Tél. : 73.92.42.31, poste : 360 et 361.

REGION BOURGOGNE Événement musical à Chauffailles (Saône-et-Loire)

Après le succès remporté par « La Messe en Ut » de Mozart, il y a deux ans, l'A.C.D.M. (Association Cantonale pour le Développement de la Musique en Milieu Rural) propose aux mélomanes de Chauffailles et sa région « Le Requiem » de Gabriel Fauré.

Ce sont les Chœurs de Lyon, accompagnés à l'orgue et sous la direction de Bernard Tetu, qui interpréteront cette œuvre solennelle, le dimanche 28 mai 1989 à 16 heures, en l'église de Chauffailles.

Renseignements auprès de R. Vallin. Tél. : 85.26.03.53.

Conseil général de la Gironde Conseil départemental de la culture de la Gironde

(association régie par la loi du 1^{er}-07-1901)

recrute un délégué départemental à la musique et à la danse

Le délégué départemental à la Musique sera placé sous l'autorité du président du Conseil départemental de la culture et aura pour mission de participer à la mise en œuvre de la politique musicale définie par le Conseil général dans le cadre d'une convention passée avec le ministère de la Culture et de la Communication. A l'issue d'une période probatoire de six mois, le candidat retenu sera soumis à l'agrément du ministère de la Culture et de la Communication.

Salaire de départ : I.N.M. - 508.

Candidature à adresser : à M. le président du Conseil départemental de la culture, 24, rue Esprit-des-Lois - 33000 BORDEAUX, avant le 15 avril 1989.

Stages musicaux à Vichy

Directeur artistique : Philippe Dulat

Stage européen d'orchestre organisé par « L'AMI DE LA RESONANCE » du 1^{er} au 13 août 1989

Deux niveaux d'orchestre : E2, moyen.
Diplôme de fin d'études - Degré préparatoire supérieur.

Tous instruments à cordes, vent et percussion (harpe compris).

Equipe pédagogique : 22 professeurs issus de grandes formations nationales et internationales (consultez 36.15 CENAM).

Programme : œuvres de Schubert, Borodine, Debussy, Ravel, Roussel.

Renseignements « L'AMI DE LA RESONANCE » 22, rue du Racinay - 78120 RAMBOUILLET. Tél. : (1) 34.83.26.81 - (1) 40.10.91.17 - 70.97.89.94.

Stage international d'orchestre d'harmonie et de batterie-fanfare organisé par l'ORCHESTRE D'HARMONIE DE LA VILLE DE VICHY du 22 au 30 août 1989

Niveau minimum souhaité : D.F.E. tous instruments à vent et à percussion.

Equipe pédagogique : 11 professeurs issus de grands orchestres nationaux et internationaux (consultez 36.15 CENAM).

Programme : Œuvres de R. Strauss, Schmitt, Gotkovsky, Casterede.

Renseignements : « O.H.V. » mairie de 03200 Vichy. Tél. : 70.97.75.75, poste 1014 ou 1505.

Avec la participation de la municipalité de Vichy, du Conseil général de l'Allier et de la D.R.A.C. Auvergne.

L'association « Les Amis du Conservatoire Militaire de Musique » rappelle que son assemblée générale se tiendra les 22 et 23 avril 1989, avec la participation du quatuor de trombones de Paris.

L'HISTOIRE

LES TAMBOURS-MAJORS

André LAFOND

(23.11.1856 - 4.2.1944)

Pour le tambour, comme pour beaucoup d'autres corps de métier, les descendants de grandes familles héritent de leurs ancêtres le goût de poursuivre ce qui a été entrepris. Ils subissent des influences puis finalement exercent le même métier de père en fils. C'est le cas des « Lafond » de Beaurepaire (Isère), tous tambours depuis 200 ans.

Etre tambour dans les Armées Royale ou Impériale était un poste dangereux. le doyen avait été tambour du maréchal de Saxe lorsque ce dernier avait battu les Anglais et les Hollandais à Fontenoy en 1745. L'empereur Napoléon comptait dans son armée deux frères Lafond, deux tambours qui rythmèrent fort allègrement le vol de l'Aigle impérial à travers l'Europe. Un seul périt, l'autre revint au pays natal.

André était considéré comme le meilleur technicien de la famille. Nommé caporal-tambour sous Mac-Mahon le 17 août 1878, André Lafond quitta ses fonctions en 1881 quand on supprima le tambour dans les armées. En 1883, lorsque l'instrument fut rétabli, il rempila au 96^e de ligne. Ses 1 m 66 l'empêchèrent de prétendre au poste de tambour-major de la Garde Républicaine mais il fut accepté comme tel à l'école de Saint-Cyr.

Auteur d'une méthode de tambour qui a fait autorité à son époque et qui permet aujourd'hui de situer le niveau technique de ce qui se réalisait, André Lafond, à notre connaissance, n'a pas laissé un répertoire considérable, à moins que des manuscrits se trouvent encore entre les mains des héritiers. Outre la « Marche du Père Lafond », le seul document en notre possession date de 1926. Il se présente sous la forme d'un livret dans lequel sont exposées, en 14 phases et 60 passages, des variations sur le thème de la Diane, un développement d'études traitant les combinaisons rythmiques de l'Ecole française.

R. GOUTE (source M. Denuzière)

Technique LE ROULEMENT

Pour certains techniciens du tambour — comme pour une majorité de compositeurs — le roulement n'est jamais qu'un bruit plus ou moins confus, commencé sur un temps ou une fraction de mesure pour se terminer sur un autre temps ou une autre fraction de mesure ; le contenu étant laissé à l'habileté de chacun. Ce qui peut se concevoir pour un soliste (caisse claire, par exemple) n'est pas acceptable pour un ensemble de tambours pour lequel la synchronisation s'avère indispensable afin de réaliser la netteté de frappe recherchée. Peut-on imaginer que les exécutants d'un ensemble instrumental soient dégagés de toute obligation de répartir avec rigueur les valeurs incluses d'un temps à un autre temps ? Selon leur vélocité, certains accélèreraient pendant que d'autres, moins doués, retarderaient. Impensable !... Il faut reconnaître que le conditionnement des battements à répartir strictement

en fonction du degré de rapidité ou de lenteur d'un « tempo » n'a jamais été la préoccupation majeure des instructeurs. D'ailleurs, aucune méthode ancienne, française ou étrangère, ne mentionne cette particularité : le mot synchronisation est inconnu dans le vocabulaire du tambour. Il faut parvenir dans les années 1950 (1) pour découvrir une sérieuse étude sur le roulement et comprendre le besoin primordial d'approprier le débit du roulement en fonction d'un tempo donné.

La seule remarque que nous ayons notée à ce sujet émane du « Traité d'Orchestration » d'Hector Berlioz. A la rubrique tambour, on y lit : « On utilisera les doubles croches pour obtenir un roulement dans un mouvement rapide, les triples croches dans un mouvement modéré et les quadruples croches dans un mouvement lent. H. Berlioz assimilait donc le roulement aux abréviations de notes.

On s'étonne de découvrir encore aujourd'hui des méthodes dont les tableaux d'exercices progressifs ne

comportent que des noires, croches, doubles croches, triples croches. Avec ces graphiques incomplets, on remonte du simple au double à chaque palier sans qu'il soit question des valeurs intermédiaires comme les triolets, quintolets, septolets et quadruples croches.

C'est à partir de l'analyse du roulement que l'écriture d'œuvres classiques comme la Diane et le Rigodon s'est avérée non conforme à l'exécution traditionnelle. Des techniciens reconnus ont vu dans le changement d'écriture une démarche inutile — pour autant nécessaire — pour rétablir le style de tradition. Il suffit d'entendre la façon de battre ces deux classiques par des élèves formés à l'école du Conservatoire pour être convaincu du bien-fondé de la démarche. Des adaptations ont vu le jour en Amérique, en Hollande et même en Suisse, pays où les trois barres d'abréviation ont toujours été considérées comme la marque sacrée du roulement.

L'importance de l'application des roulements « mesurés » touche principalement le tambour d'ordonnance - instrument de groupe par excellence - dont la particularité est de reproduire des rythmes extraits du roulement par l'accentuation de fractions de ce fond sonore. La caisse claire n'a pas à affronter cette technique : sauf lorsqu'il s'agit pour elle d'imiter le tambour.

Nous l'avons déjà dit : si dans les esprits le signe () indique : note roulee, les manuels de théorie musicale donnent une définition différente des trois barres qu'il convient d'appliquer au tambour. Les instruments de percussion sont les seuls à matérialiser la tenue du son par une suite de battements dont il est aisé de définir le nombre en se référant au cycle même du bâton rompu. La durée du son est représentée par le roulement qui peut s'indiquer de deux façons : les barres d'abréviations ou le *trémolo*. Dans le premier cas le nombre de battements, est défini par le nombre de barres. Dans le second cas, le *trémolo* n'est qu'une signature du roulement qui n'implique aucune contrainte pour l'interprète ; ce dernier définissant le contenu du roulement selon ses possibilités techniques. Il serait anormal de passer sous silence le terme « roulement standard », devenu familier depuis longtemps pour quelques uns et encore totalement ignorer par d'autres. Standardiser, c'est normaliser, c'est déjà rendre le roulement accessible aux débutants. Ainsi lorsque l'on parvient à lever le voile, on s'aperçoit que le débit du roulement standard est axé sur la base de 8 battements à 120 pulsations minute (960 battements). = 120. De ce fait, 4 battements suffisent à 240 pulsations pour constituer le roulement standard et que 16 à 60 sont nécessaires. Dans ces trois cas, le débit conserve les 960 bat-

tements minutes. La maîtrise du roulement est capitale du fait qu'une formule rythmique choisie impose systématiquement un tempo. L'inobservance de cette règle détruit inmanquablement l'effet recherché. C'est évident pour le Rigodon, batterie « à fond sonore » (à fond roulé), aux rythmes accentués, qui n'apparut qu'à la fin du XVIII^e siècle. Le Rigodon, dont le rythme correspond parfaitement à la danse du même nom doit son entrée dans l'ordonnance militaire par folklore interposé. Le tambour était un instrument infatigable pour accompagner les danseurs (2). Or, cette batterie, fruit d'une probable improvisation à partir d'un thème, ne donne véritablement son effet que si elle est exécutée à la cadence définie de 80 au temps. Son contenu roulé comporte inévitablement 12 battements au temps, donc 960 à la minute.

Ceci explique que la Diane, dont le schéma de base repose sur 10 triples croches, avec un thème tiré d'un quintolet de doubles croches se joue plus rapidement que le Rigodon (96 au temps au lieu de 80). La parution du TO.II en 1950 a eu pour effet de porter à la connaissance d'un large public les résultats de nos recherches. Inévitablement, la formule fut reprise sans que la source en soit une seule fois mentionnée. Les méthodes destinées à la batterie de Jazz l'exploitent également. (3) ; mais il semble que l'assimilation ne soit pas totale puisque des fautes d'écriture apparaissent sans qu'il soit question de les attribuer au copiste.

R. Goute



(1) TO.II. Le roulement était usité en France au XV^e siècle comme annonce au ban. Il a servi ensuite comme batterie d'évolutions ; c'était une espèce de commandement préparatoire. Les ordonnances françaises mentionnent le roulement depuis le milieu du dernier siècle. Maintenant, il est de l'espèce des batteries à bâtons ronds. (d'après le général Bardin, 1815).

(2) Thoinot Arbeau (1659). Le manuel du tambour-major. Edition 88. Le roulement superposant un thème apparaît dans la méthode Philidor l'Ainé (1705). Un quart des tambours roulent pendant que les trois autres quarts battent le thème. A noter : lors des Joutes de Sète — et peut-être ailleurs — un tambour par bateau roule et rythme avec beaucoup d'agilité pour stimuler l'ardeur des rameurs, 1815.

(3) Dante Agostini.

Comment devraient évoluer les batteries-fanfars des Formations G et H

par André TREMINE

Actuellement, on baptise Formations G et H, quelques musiciens mélangés à des tambours et clairons ou à des clairons, trompettes et cors ; ou alors une harmonie bien équilibrée qui pourrait, à elle seule, concourir comme orchestre d'harmonie, mais qui ne dispose que d'une mini batterie-fanfara de quatre clairons et deux tambours.

Comprenez qu'avec ces genres de formations, un jury, même formé de super-techniciens, a du mal à s'y retrouver dans un concours.

Pour donner un maximum de chances aux sociétés, il faut réglementer la composition de ces formations, comme nous l'avons déjà fait pour la Formation E.

Je voudrais que cet article vous fasse mieux comprendre pourquoi nous avons été amenés à donner une plus grande dimension aux Formations G et H.

Notre politique d'encouragement et de soutien à l'étude de la musique est l'aboutissement logique et prévisible aux décisions que nous avons été amenés à prendre.

Soyons objectifs et clairs dans notre exposé :

1° Nos jeunes connaissant bien la musique veulent faire autre chose que jouer du clairon. Pour eux, pratiquer le clairon est un art mineur.

— Nous ne sommes pas de cet avis, et c'est complètement faux, car, dans les batteries-fanfars des grandes musiques : Garde Républicaine, Gardiens de la Paix, Police, Air, etc..., la majorité des clairons sont des premiers prix de trompette d'harmonie qui se sont reconvertis sur le clairon ou la trompette de cavalerie.

2° Nos jeunes veulent s'exprimer sur des compositions modernes aux timbres nouveaux.

— Alors, permettons-leur de se faire plaisir et de nous donner satisfaction. Nous ne sommes pas des nostalgiques. De même que certains mélomanes aiment la musique classique avant tout, d'autres adorent la musique contemporaine ; nous voulons, dans nos formations populaires, permettre un tel choix. Ainsi, tout le monde y trouvera sa satisfaction personnelle et nous restons, ce que nous devons être, des fanfars évoluées mais toujours des fanfars.

Au lieu de voir s'avancer devant nos jurys des formations hétéroclites, nous aurons, espérons-le, des formations bien équilibrées comme vous avez pu en prendre connaissance dans le nouveau règlement de la C.M.F., page 14 du numéro spécial.

C'est clair ! Sans discussion possible. Il ne nous reste plus qu'à vous rappeler la composition « type » souhaitable de chacune de ces formations (effectif restreint mais bien équilibré).

1° GROUPE G ou H FANFARE composé de timbres clairs et de saxhorns : deux trompettes Sib ou Ut, deux cornets Sib, trois trombones, quatre bugles, deux cors en Fa ou en Mib, deux barytons en Sib, deux basses en Sib, une contrebasse Mib (ad libitum), une contrebasse Sib ou un tuba. Au total 19, plus une batterie-fanfara des Formations A ou C.

2° GROUPE G ou H HARMONIE petite harmonie à effectif restreint où tous les différents groupes d'instruments sont représentés : (flûtes, clarinettes, saxophones, cuivres clairs, cornets, saxhorns) : une flûte Réb ou Ut, une grande flûte en Ut, (hautbois et petite clarinette Mib ad libitum), six clarinettes en Sib, deux saxophones altos, deux saxophones tenors, un saxophone baryton, trois trompettes Sib ou Ut, deux cornets Sib, trois trombones, deux bugles Sib, deux cors en Fa ou en Mib, deux barytons, trois basses Sib, une contrebasse Mib, une contrebasse Sib. Au total 32, plus une batterie-fanfara des formations A ou C.

En conclusion, nous demandons aux directeurs des formations (non conformes) de choisir le Groupe qui leur convient le mieux, qu'ils appartiennent aux Formations E - G - ou H, d'autant qu'ils savent que leur société gardera son classement actuel en cas de changement de formation.

Sans nul doute, les responsables comprendront aisément que nos décisions sont bien justifiées. Dès aujourd'hui, nous leur demandons d'accélérer cette transformation ou ce reclassement pour qu'en 1990 tout soit rentré dans l'ordre, au moins pour les Formations G et H.

Prix Valentino Bucchi pour jeunes musiciens de Rome capitale - (12^e édition) :

- concours international de composition : le chant au XX^e siècle ;
- concours international de composition : musique et poésie au XX^e siècle ;
- concours international de composition : musique et fable pour l'enfance.

Les compositions sont à envoyer avant le 30 septembre 89.



par Claude DECUGIS

Discothèque d'Or

Discothèque d'Or vous présente plusieurs disques d'orchestres à vent, composés de musiciens amateurs, et originaires de Suisse, Belgique et Pays-Bas. Certains modestes, d'autres de haut niveau, ils ont tous en commun la recherche d'une certaine qualité. Raffinement musical et répertoire recherché donneront à l'orchestre d'harmonie sa véritable personnalité. Vous ferez aussi connaissance avec le compositeur suisse Paul Huber qui a beaucoup œuvré pour nos formations.

DE BOKKEN VAN THORN OP CONCOURS

Koninklijke Harmonie THORN (Pays-Bas)
Direction : Sef Pijpers

Face I

« Metabolismos Ritmicos », Eduardo Montesinos.

« Poème du Feu I », Ida Gotkovsky.

Face II

« Poème du Feu II », Ida Gotkovsky.

« Sinfonietta N° 2 », Henk Badings.

La petite ville de Thorn est certainement un cas unique dans le monde des orchestres d'harmonie, avec ses deux sociétés musicales du plus haut niveau. C'est la Koninklijke Harmonie que nous vous présentons avec un superbe répertoire.

Eduardo Montesinos-Comas est né en 1945 à Valencia (Espagne) où il a fait toutes ses études au Conservatoire Supérieur de Musique (solfège, piano, composition, fugue, contrepoint, direction d'orchestre). Il est actuellement professeur au Conservatoire Supérieur de Musique « Oscar Espla » de Alicante et est l'auteur de diverses compositions pour piano, chœur mixte, orchestre symphonique. Pour l'orchestre d'harmonie, citons dans l'ordre chronologique : « Siciliana y Rondo » (1963), « Metabolismos Ritmicos » (1975), « Triptico Apocaliptico » (1979), et « Estruturas Isoritmicas » (1987). « Metabolismos Ritmicos » a connu sa première audition le 13 février 1976, par la Banda Municipal de Valencia, direction José Ferriz, au Salon Columnario de la Lonja à Valencia. Cette œuvre fut imposée au Concours international d'orchestres d'harmonie de la Ville de Valencia, en 1982. C'est d'ailleurs, l'enregistrement réalisé lors de ce concours, le 13 juillet 1982, dans les Arènes de Valencia, qui a été reproduit. Le compositeur est largement sorti des sentiers battus, décrivant la transformation d'un thème passant par les rythmes de jazz, de la musique tropicale et même de la pop music. La section rythmique apporte bien sûr sa généreuse contribution, mais la difficulté réside dans l'usage inhabituel des mesures à 7/8, 13/16, 5/8. Techniquement aussi, il y a beaucoup à faire. Œuvre inattendue, parfois poétique, car la part classique n'est pas oubliée ; nous avons apprécié.

Disciple de Tony Aubin, de l'Institut

de France, Ida Gotkovsky (1933) est connue pour nombre considérable de travaux parmi lesquels, musique de chambre, musique symphonique, instrumentale, vocale et lyrique sont largement représentés. Le champ d'action d'Ida Gotkovsky dépasse notre pays pour rayonner outre-frontières et l'on s'explique d'autant mieux sa profession de foi : créer une œuvre universelle et assurer par un langage contemporain aux structures vigoureuses l'unité de l'expression musicale à travers tous les temps. Il existe déjà de nombreux enregistrements de « Poème du Feu », mais celui-ci — obtenu par une prise de son, faite le 10 octobre 1982, lors d'un concours à Schinveld (Pays-bas) — se singularise par un dynamisme et une vitalité qui sont de mise dans une telle composition. Conçu en 1977, pour une commande de l'Etat du Michigan (U.S.A.), il a été créé en 1978 par le Michigan State University Band, direction Scott Matter, et il est classé en division d'excellence C.M.F. C'est un vrai plaisir de voir des musiciens jouer avec autant de foi et d'enthousiasme, sous la baguette d'un chef exceptionnel, Sef Pijpers, dont nous ne soulignerons jamais assez l'influence bénéfique qu'il exerce sur son orchestre et qui, maintenant, a mis son talent au service de l'orchestre d'harmonie du Conservatoire de Maastricht.

Dès le début du XX^e siècle, on a donné le nom de Sinfonietta à une Symphonie de dimension réduite et de style en principe plus léger. Janacek, Prokofiev, Poulenc en ont fait un excellent usage. De même, Henk Badings (1907-1987) avec sa Sinfonietta N° 2 pour orchestre d'harmonie a une fois encore produit une pièce du plus grand intérêt. Dédiée à Jean Classens, elle fut écrite en 1981 et publiée chez Moleenaar en 1982. Il s'agit d'une commande du ministre C.R.M., en faveur de la Ville d'Oisterwijk, près de Tilburg (Pays-Bas), pour un important événement de sa société musicale. L'enregistrement public a été fait à Etten-Leur, le 23 janvier 1983.

Un support harmonique, mystérieux, flou et dissonant, au pupitre de clarinettes introduit le Prologue. Dans cette atmosphère ouatée, cors et tubas chuchotent en teintes sombres. Dans le second numéro, Molto Martellato, deux caractéristiques du style d'Henk Badings, énergie et détermination, ressortent, présentées par les cors, puis

les trompettes et cornets. Les mouvements lents du maître néerlandais sont toujours très beaux et émouvants. Le Largo du Canto Polimelodico n'y coupe pas. Une intensité et une ferveur quasi religieuses marquent cette page. Enfin, le Final Scherzando, bien dans la tradition classique, conclut à la fois cette Sinfonietta N° 2 et un disque qu'on écoute et réécoute sans se lasser. Disponible chez Moleenaar.

Références : Eurosound, E.S. 46.667.

HOMMAGE

Koninklijke Harmonie Eendracht
Kortrijk-Aalbeke
Direction : Werner Vandamme

Face I

« Proclamations for Winds », André Waignein.

« Flashes for Band », Jan Segers.

Face II

« Twaalf Profielen », Mozart, Pieter Leemans.

« Ouverture Texane », Serge Lancen.

« A Downland Suite - Elegy », John Ireland.

« Serenade for Wind Band », Derek Bourgeois.

« Cake Walk Phantasy », Peter Milray.

Cet « Hommage » est vraiment un grand coup de chapeau, amplement mérité, à un Homme qui a voué sa vie à sa société de musique. Fondée en 1948, l'Harmonie Royale Eendracht (Union) d'Aalbeke a été dirigée par André Verleye de 1960 à 1985. Entretemps, la petite commune rurale a été rattachée à Kortrijk (Courtrai) et son école de musique au Conservatoire de la grande ville, chef-lieu d'arrondissement de la Flandre occidentale. C'est à Gaanderen (Pays-Bas) que nous nous sommes rencontrés, lors d'un Festival d'Orchestres Juniors en 1970-1971 et notre relation fraternelle dure toujours.

Dans cet enregistrement, l'orchestre est conduit par Werner Vandamme. Son classement se situe au niveau de la 1^{re} division C.M.F. D'ailleurs, le choix des œuvres est bien fait et correspond tout à fait à la valeur de cette formation. De plus, les compositeurs belges sont bien représentés, puisque trois d'entre eux figurent au programme. Il ne s'agit pas de « grande musique », mais d'un échantillon traduisant la

diversité du répertoire. L'Harmonie Royale Eendracht n'est pas une super formation, mais ses 63 musiciens savent défendre dignement la cause de la bonne musique avec leurs propres moyens : foi, enthousiasme, discipline et amitié. Le disque est disponible au secrétariat : Bergstraat 41, B 8511 Kortrijk-Aalbeke (Belgique).

André Waignein (1942) a dédié « Proclamations for Winds » à André Verleye, car il fut un des premiers à jouer ses œuvres dont il sera toujours un défenseur inconditionnel. Hélas, la maladie a empêché André Verleye de créer « Proclamations for Winds » écrit en 1985, et cet honneur est revenu à Werner Vandamme. Partant d'un thème de cinq notes, André Waignein développe une pièce agréable, variant les mouvements lents et rapides, avec peu de difficultés techniques, réalisant ainsi une musique plaisante à entendre. Oh certes, nous sommes loin du grand Waignein, celui de « Dunamis » ou de « Episodes » une audition par votre serviteur à la tête de l'Harmonie Municipale du Havre, en 1983), mais il en faut pour tous les niveaux.

Professeur de direction d'harmonie et fanfare au Conservatoire Royal de Bruxelles, chef de l'orchestre d'harmonie du même Conservatoire, Jan Segers (1929) s'est surtout spécialisé dans les instruments à vent, obtenant plusieurs distinctions pour ses compositions : Prix de la Province d'Anvers, Prix de l'Union Européenne des Radios, Prix de la SABAM (SACEM belge) etc. La première audition de « Flashes for Band » eut lieu en 1985 au Concours des orchestres d'harmonie à Tisselt (Belgique). Ces cinq courtes pièces, ces « éclairs », qui durent en moyenne 2'30, sont très contrastés et peuvent être joués séparément. Chacun possède son caractère propre, nerveux ou retenu, rythmé ou mélancolique. La « Marche des Parachutistes Belges » a fait la renommée universelle de Pieter Leemans (1897-1980). Il a pourtant écrit d'autres œuvres intéressantes : « Moskwa Ouverture », « Rapsodische Divertimento » et « Twaalf Profielen ». Dans ces « Douze Profils » de Grands Maîtres d'après une petite chanson, transparaît tout le talent et la finesse de Pieter Leemans. Composé dans un moment de découragement et sur les conseils d'un ami, l'auteur prit comme motif une chanson populaire et s'interrogea sur la façon dont les « Princes de la Musique » s'y prendraient pour composer quelques variations sur cet air. Dans « Mozart », l'utilisation des petits bois domine, le reste de l'orchestre n'apportant qu'un soutien souvent épisodique pour une pièce dont la qualité majeure est la distinction.

On connaît déjà « Ouverture Texane » de Serge Lancen, classée en 1^{re} division C.M.F. Ici, l'orchestre manque un peu de punch, car on imagine le

Texan plus nerveux sur un cheval sauvage. Ecrite en 1971, l'« Ouverture Texane » fut créée le 19 novembre 1971, à Longjumeau, par la Musique des Gardiens de la Paix, sous la baguette de Roger Dournel. L'Allegro à 2/4 du chiffre 6 remontait déjà à 3-4 ans. Il s'agissait d'une œuvre intitulée « Western » qui n'a jamais été présentée, et que Serge Lancen, une fois encore l'esprit tourné vers les U.S.A., utilise à bon escient.

Publiée en 1932, chez l'éditeur britannique R. Smith, « A Downland Suite » rend hommage au compositeur anglais John Downland (1563-1626) dont la perfection de l'invention mélodique et la fine qualité poétique ont fait de ce Maître, le premier grand compositeur de mélodies. John Ireland (1879-1962) qui fut l'élève de Stanford, au Royal College of Music, étudia ensuite la musique avec Debussy, Ravel et Stravinsky. L'influence profonde de ces professeurs s'exerça sur son art qui est direct, clair et original. L'« Elegy », second numéro de la suite, est tendre et triste, c'est un petit poème lyrique très beau et tellement nostalgique. Il est le reflet du grand talent de John Ireland.

Nous avons eu l'occasion de parler à plusieurs reprises de « Serenade for Wind Band ». Peu connu encore sur le continent, Derek Bourgeois (1941) a écrit 8 pièces pour orchestres à vent, dont un Concerto pour Tuba (1986) et, plus récemment, un Concerto pour Trombone (1988). Sa « Serenade » fut achevée en 1965, publiée en 1978 et revue en 1980. C'est un plaisir toujours renouvelé d'entendre cette superbe, mais trop brève, miniature. Danse populaire du XIX^e siècle, dans les Etats du Sud des U.S.A., le Cake Walk, écrit sur des rythmes syncopés, a été à l'origine du Ragtime. Peter Milray (1927) a fait, avec « Cake Walk Phantasy », une composition gaie et spirituelle comportant de nombreux effets rythmiques. Le passage central, dans un calme retrouvé, permet au trombone solo de s'exprimer dans un blues mélancolique, avant le retour au thème initial. « Cake Walk Phantasy » a été conçu à l'occasion du Festival de Brass Bands VARA (la Radio Socialiste Néerlandaise) en 1983 et c'est Johan de Meij qui en a fait l'orchestration pour orchestre d'harmonie ou fanfare.

Références : Mirasound, MS 20.5099.

Paul HUBER

Jubiläumskonzert zum 70.
Geburstag von Paul Huber
Brass Band Büsserach
Musikverein Romanshorn
Stadtmusik Saint-Gallen
Direction : Albert Brunner

Face I

« Frau Musica, Vorspiel ».
« Frau Musica, Tanz der Natur
geister ».
« Der Dämon ».
« Caprice ».

Face II

« Symphonic Music ».
« Helveticus ».
« Postludium ».



Le compositeur helvétique Paul Huber est né le 17 février 1918 à Kirchberg, dans le Toggenbourg, où il a passé toute sa jeunesse, se familiarisant avec les ensembles à vent. Il a fait ses études avec Willy Burkhard à Zurich et Nadia Boulanger à Paris. De 1951 à 1983, il sera professeur à l'Ecole Cantonale de Musique de Saint-Gall. Son inlassable activité de compositeur lui a valu de nombreux honneurs, dont le Prix (nouvellement créé) de la Fondation des Musiciens Suisses (1966), le titre de « Docteur H.C. » de l'Université de Fribourg (1979) et le Prix de la Culture de la ville de Saint-Gall (1982). Ses compositions s'étendent à tous les genres avec une passion égale, mais son talent s'affirme plus particulièrement dans les grandes œuvres pour chœur et orchestre symphonique, autant que dans les pièces pour orchestres à vent.

Cet enregistrement a été réalisé le 21 février 1988 à la Tonhalle de Saint-Gall, à l'occasion du concert du Jubilé marquant son 70^e anniversaire. Il peut être obtenu chez AMOS — CH 4234 Zullwil (Suisse). Trois formations, conduites par Albert Brunner, y ont participé : la Stadtmusik Saint-Gallen et Musikverein Romanshorn, deux orchestres d'harmonie, et le Brass Band Konkordia Büsserach. Disons que nous avons été fort intéressé par la plupart des œuvres proposées, ainsi que vous le lirez plus loin, mais, par contre, avons été assez déçu par l'interprétation plutôt insuffisante, avec ses approximations et son manque de finesse, surtout les orchestres d'harmonie.

La première audition des deux extraits de « Frau Musica », Vorspiel et Tanz der Naturgeister, écrits en 1947-1948, eut lieu sous la direction de Paul Huber, avec la Stadtmusik Saint-Gallen, le 6 juillet 1948 à Saint-Gall. La série « Frau Musica », d'un intérêt relatif, est restée manuscrite. « Der Dämon » (Le Démon), étude symphonique pour orchestre d'harmonie est certainement une des meilleures réalisations de Paul Huber (Niveau Excellence C.M.F.). Elle fut écrite en 1966, pour une commande de la Stadtmusik de Lucerne qui en a assuré la création, sous la direction du regretté Albert Benz, le 28 janvier 1967 à Lucerne. C'est une œuvre très forte, propre à galvaniser les musiciens, comme ce fut le cas pour la Landwehr de Fribourg, lors de son périple aux U.S.A., à l'automne 1988, où le difficile public américain fit un triomphe à « Der Dämon ». Après une introduction Adagio où l'on ressent l'instabilité due au doute quant à la présence du Malin, on entend le « Dies Irae » (Jour de colère). Ce sont les premiers mots et le titre d'une des cinq proses du Missel romain qu'on chante à l'office des morts. L'Allegro molto agitato enlève tous les doutes, le Mauvais Génie est toujours

là, bondissant dans un rythme syncopé, par vagues successives. A l'Andante, retentit de nouveau « Dies Irae », pendant que sonne le glas, le tout précédant une Marche funèbre qui atteint bientôt son paroxysme. Lorsque calme et tranquillité semblent enfin définitivement revenus, Satan bondit furieusement dans un tempo et un rythme diaboliques jusqu'à la fin de l'œuvre.

Paul Huber a aussi écrit deux pièces pour Brass Band, car ce mouvement venu de Grande Bretagne a pris un bel essor en Suisse. « Caprice » a marqué le 10^e anniversaire de l'Ensemble de Cuivres Valaisan, direction André Mathier, et cela se passait à Sion, le 20 novembre 1977. « Caprice » fut édité en 1978 chez R. Smith (Grande-Bretagne) tout comme « Symphonic Music ». Ce dernier nous convient par le dynamisme, la variété et la couleur, si difficile à obtenir dans les Brass Bands, et qu'imagine avec intelligence Paul Huber. C'est une formation prestigieuse : Black Dyke Mills Band, chef Peter Parkes, qui eut l'honneur de l'étréner le 7 octobre 1972 au Albert-Hall de Londres. Un bel hommage pour le maître de Saint-Gall.

L'ouverture patriotique « Helveticus » appelle à un bref rappel historique. La peuplade gauloise « Les Helvètes » occupe la partie orientale de la Gaule — l'Helvétie — depuis le 1^{er} siècle avant J.-C., dans un territoire comprenant à peu près l'actuelle Suisse. Dédicée et créée par la Blecharmonie Kirchberg, sous la baguette de Jakob Hagman, en juillet 1948 à Saint-Gall, « Helveticus » utilise les thèmes et chants du terroir, des sonneries avec tambours et trompettes et pour terminer l'hymne national orchestré et présenté de façon grandiose et pompeuse.

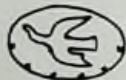
Bâti sur un motif grégorien, « Postludium » se divise en deux parties. Tout d'abord, le thème du Te Deum est présenté de manière solennelle, suivi d'un bref fragment méditatif se distinguant au plan dynamique des parties avoisinantes. Dans la seconde moitié, le thème est exploité de façon polyphonique. Un Fugato vif aboutit à un point culminant jubilatoire concluant le Postludium « Te Deum Laudamus », une œuvre écrite en 1969, publiée en 1976, et qui connut sa première audition à Grenchen (Suisse) en 1969.

Références : AMOS Stéréo LP 5602 - Musicassette AMOS 6502.

*Pour tous ceux qui sont engagés dans les métiers de la musique,
une analyse musicale vivante, un document de référence et un outil de formation*

ANALYSE MUSICALE

Revue publiée sous l'égide de la Société Française d'Analyse Musicale



Chaque trimestre

80 pages grand format

N° 14 - JANVIER 1989

*Analyse assistée par ordinateur, musique contemporaine,
inventaire et pratique d'une forme de la création musicale :
trois axes principaux d'un sommaire*

LES FORMES DE L'IMPROVISATION

V. GLOBOKAR : Réflexions d'un praticien. - B. LORTAT-JACOB : Penser l'improvisation : l'apport des musiques de tradition orale. - A. GEOFFROY-DECHAUME : L'accompagnement sur basse du continuo : un véritable art d'improviser. - J.-P. LEGUAY : L'improvisation à l'orgue : de la liturgie au concert. - M. MERLET : L'improvisation « à la manière de », ou le pastiche musical. - A. BOUCOURECHLIEV : La musique aléatoire, une appellation incontrôlée.

Analyse appliquée

A. RIOTTE, M. MESNAGE : Les Variations pour piano op. 27 de Webern : approche cellulaire barraquenne et analyse assistée par ordinateur. - G. D'ANGIOLINI : Tierkreis/Zodiaque, œuvre pour instrument mélodique et/ou harmonique : un tournant dans le parcours musical de Stockhausen. - F. MAGNANI : La Sequenza 1 pour flûte de Berio et les poétiques des années 50.

Rubrique Pratique

S. JOUVE-GANVERT : Le Clavecin bien improvisé, discographie commentée. - J. GOUGAT : L'improvisation, un outil pédagogique.

Rappel des thèmes des numéros parus (1 à 13)

- | | |
|---|--|
| N° 1. Écoute et Analyse | N° 8. Musique et mouvement |
| N° 2. Méthodes et applications de l'analyse musicale | N° 9. Voix et instrument |
| N° 3. Le timbre : forme, espace, écriture | N° 10. Geste et musique |
| N° 4. Analyse comparée : musique, peinture, littérature | N° 11. Analyse, création et musiques ethniques |
| N° 5. Analyse et pédagogie | N° 12. Numéro exceptionnel : Barraqué-Debussy |
| N° 6. L'espace-temps musical | N° 13. Le thème : histoire, analyse, syntaxe |
| N° 7. L'interprétation en question | |

NB. Tous les articles de la Revue font l'objet de résumés substantiels en français et en anglais

Ventes et abonnements : 10, rue Chabanaise, 75002 Paris - Tél. : (1) 42.60.39.19

France : Abt 4 n°s : 250 F (le n° 80 F) - 1 à 4 : 180 F (60 F) - 5 à 8 : 225 F (70 F) - 9 à 12 : 235 F (75 F) - N° 12 : 95 F
Étranger : Abt 4 n°s : 300 FF (le n° 100 FF) - 1 à 4 : 220 FF (70 FF) - 5 à 8 : 280 FF (90 FF) - 9 à 12 : 280 FF (90 FF) - N° 12 : 120 FF

COMPACT DISC

Par Jean Malraye

RÉVOLUTION FRANÇAISE : « Chant du neuf Thermidor » (Rouget de Lisle-Berlioz); « Chant national » (Méhul); « Hymne à la raison » (Méhul); « Le chant du départ » (Méhul); « Marche funèbre » à l'occasion de la mort du général Hoche (Paisiello); « Hymne à la Statue de la Liberté », invocation (Gossec); « la Marseillaise » (Rouget de Lisle-Berlioz).

Tibère Raffali, ténor, Jean-Philippe Courtis, basse, Marcel Vanaud, François Le Roux, baryton, Françoise Pollet, Ghislaine Raphanel, soprano, Thomas Lefebvre, Olivier Picard, soprano garçon, Alain Chilleme, ténor, chœur et orchestre du capitole de Toulouse, direction, Michel Plasson. EMI CDC 749470.2. Enregistrement numérique.

Le moindre mérite de la commémoration du Bicentenaire n'est pas de remettre en honneur la musique de la fin du XVIII^e siècle, celle des Catel, Gossec, Méhul, etc., sans laquelle peut-être Berlioz, souvent leur héritier direct, n'eût pas été tout à fait Berlioz. Plasson a réuni la belle brochette de jeunes chanteurs français et à côté des inévitables Chant du départ et Marseillaise (orchestrée par Berlioz. Disons en passant que la version de Gossec, moins souvent utilisée, est également belle, notamment par l'admirable « Amour sacré »), a inscrit à l'affiche des œuvres moins connues mais très bien écrites et intéressantes. Un très bon compact.

MUSIQUE ROMANTIQUE POUR CUIVRES : Cherubini, Dvorak, R. Strauss, L. Maurer, C. Lavallée, Beethoven, Grieg, Mendelssohn, Liadov, Glazounov, par le concert Arban, direction Michel Becquet. ADES 14129-2. Enregistrement numérique.

Avec quelle musicalité ces virtuoses traitent ces transcriptions d'œuvres écrites pour cordes, piano, ou chant, et aussi bien entendu les compositions pour cuivres, comme les deux fanfares de Richard Strauss, les six pièces de Maurer ou les fanfares de Glazounov et Liadov pour le Jubilé de Rimsky-Korsakov : finesse du son, légèreté des attaques, beau legato, remarquable maîtrise des nuances. Grande cohésion des ensembles. Bravo messieurs. Vous êtes une référence de choix pour ce qu'avec vous on ne peut plus appeler familièrement, — mais un peu péjorativement —, « cuivraillie »...

Maurice, Nicolas, trompette et Béatrice André, hautbois, François-Henri Houbart, orgue. Bach, Schubert, Haendel, Vivaldi, Purcell, J.-Chr. Schickhardt, Bellini, Cimarosa, Lully. EMI

749722 - 2. Enregistrement numérique 1988.

Le maître à jouer de tous les trompettistes a un héritier : Nicolas. Sa fille Béatrice joue, elle, du hautbois. Il y a là les inévitables morceaux de bravoure : de Bach, « La badinerie » pour flûte et le fameux Aria, « l'Ave Maria » de Schubert (Maurice devrait bien y associer son fiston dans une transcription de la version que le jeune Menuhin jouait avant guerre en de sublimes doubles cordes), celui de Gounod, mais aussi des pièces, plus authentiquement « trompetteuses », de Purcell, de Haendel ou Cimarosa ou Lully. Le tout joué avec goût et musicalité.

BEETHOVEN : Quatuors à cordes op. 51 n°1 « Razoumovski », op. 74 « Les harpes ». Melus Quartet. D.G.G. 427 305 - 2. Enregistrement numérique 1984.

On remarque tout d'abord la belle sonorité de chacun et de l'ensemble, d'ailleurs très homogène. Puis le parti de grande dynamique des quatre compères : ils y vont carrément dans les fortissimos et les accents, sans préjudice des nuances plus subtiles. Parfois les crescendos sont un peu forcés. Mais ne chicanons pas, c'est très musical et romantique à souhait, caractère souligné par une prise de son assez réverbérante.

SCHUBERT : fantaisie op. 103 D.940. Trois marches militaires op. 51 D.733. Rondo op. posthume 138 D.608. Rondo op. 107. D.951. Trioset deux Laendler D.168. Maria Joao Pires et Hüseyin Sermet, piano. erato ECD 75469. Enregistrement numérique.

Un superbe Schubert, deux superbes pianistes, un superbe disque : la musique à l'état pur. Cela frémit, écoutez le début de l'op. 103, la limpidité des perles de rosée, les justes tempos, qui prennent le temps d'évoquer, de laisser place au rêve. Quelle musicalité, quelle sensibilité. Ah! le beau disque !

D. SCARLATTI : Sonates pour clavier. Andréas Schiff. DECCA 421 422 - 2. Enregistrement numérique 1987.

Interprétations très personnelles, plus romantiques que véritablement « Scarlattine »... C'est parfois un peu lourd et cela manque d'esprit. Est-on vraiment au XVIII^e siècle ? Le meilleur réside dans les mouvements rapides, où la main droite au moins se fait plus légère comme dans la sonate 517. Pourtant il y a de bons moments : par

exemple la sonate K 450, où je retrouve les sonorités que j'attendais, la K 545 très cursive. Bonne technique de prise de son.

BACH : Toccata et fugue en Ré Mineur, BWV 565. Toccata en Fa BWV 540. Fugue « La Gigue » BWV 577. Toccata, adagio et fugue en Ut BWV 564. Fugue « La petite » en Sol Mineur BWV 578. Choral prélude « Ein Feste Burg ist unser Gott » BWV 720. Choral prélude « Wachet auf » BWV 645. Choral prélude « Nun freut euch, lieben Christen ». BWV 734 a. Grande fugue en Sol Mineur BWV 542. Passacaille et fugue en Ut Mineur BWV 582. E. POWER BIGGS, orgue. CBS MYK 42644.

Réédition d'enregistrements de 1960 à 1971. Il est intéressant de réécouter ces interprétations d'un grand organiste des années 60, bénéficiant déjà d'une très bonne technique de son.

FAURÉ : Trio pour piano, clarinette et violoncelle op. 120.

D'INDY : Trio pour piano, clarinette et violoncelle op. 29.

Patrick Cohen, piano, Pascal Moraguès, clarinette, Christophe Coin, violoncelle, ADES 14 128 - 2 « Musique à Orsay ». Enregistrement numérique juin 1988.

Interprétation assez sage de ces deux œuvres typiques de la musique française de l'époque (1887) pour d'Indy, 1923 pour Fauré. J'avoue préférer pour le trio de Fauré la version d'origine avec violon au lieu de la clarinette que joue d'ailleurs fort bien le jeune virtuose Moraguès. Christophe Coin a une jolie sonorité, Patrick Cohen, son complice habituel, est un musicien complet. Ce disque, entre autres mérite, a celui de nous rappeler que Vincent d'Indy fut un compositeur savant et inventif.

Collection « Les Classiques d'Ève Ruggieri ». CBS. Il s'agit d'un « Pico-orage » d'œuvres célèbres, ou de parties d'œuvres. Nous avons, parmi la dizaine de numéros parus (Beethoven, Brahms, Chopin, Mozart, Ravel, Rossini, Strauss, Wagner...) écouté : volume 7 : « A la rencontre de Schumann ». CBS. 44953 ; volume 9 : « A la rencontre de Tchaikowsky ». CBS. 44955.

On y rencontre aux détours du laser de grands noms : Kubelik, Szell et Cleveland, les pianistes Léon Fleisher, Perahia, Glenn Gould, Gary Graffmann, et le grand soprano Lotte Lehmann avec au piano... Bruno Walter pour Schumann, Ormandy et Philadelphie, Cleveland avec Maazel et Szell, David

pour Tchaïkovsky.
Pour les mélomanes fans de tel ou tel compositeur, mais qui veulent bien prendre une œuvre en marche ou l'abandonner en cours de route.

HAYDN : « Symphonie en Sol n° 88 ».

SCHUMANN : « Ouverture de Manfred » op. 115, « Symphonie n° 4 » en Ré Mineur, op. 120.

Orchestre Philharmonique de Berlin, direction Wilhelm Furtwängler. DGG mono 427 404-2. Enregistrements 1951, 49 et 53.

Furtwängler avait une délection spéciale pour la « Symphonie n° 88 » de Haydn. Dès le premier mouvement, sous sa baguette, l'orchestre ; notamment les violons, y fait preuve d'une jubilation communicative. Dans le largo, beaucoup de tendresse et de souffle quasi romantique. Le célèbre final est superbe d'équilibre, de légèreté et d'enthousiasme. Furtwängler dirigeait Schumann avec une grandeur que lui dictait ses fameux tempos, jugés maintenant trop lents et qui le seraient sans doute, n'était la qualité du phrasé et du son admirable du philharmonique. Malgré l'âge, très bonne restitution sonore (un peu inférieur dans Manfred).

Luigi ROSSI : « Oratorio pour la Semaine Sainte ». « Un pêcheur repent », « Les Arts Florissants », direction William Christie. Agnès Mellon, Jill Feldam, M.-Cl. Vallin, Monique Zanetti, soprano, D. Visse, Vincent Darras, Gérard Lesne, haute-contre, Ian Honeyman, Michel La plénie, J.-P. Fouchecourt, ténor, Ph. Cantor, F. Fauche, Antoine Sicot, Basse. Harmonia Mundi 90 1297. Enregistrements en 1984 et 1986.

Un curieux Oratorio : une première partie, long dialogue très vivant entre Pilate et la foule sur le sort de Jésus, puis joie des démons à la nouvelle de la décision de la mort du Christ ! Ce tableau est très animé, à la limite de la caricature (on en vient même à parfois regretter la trop belle qualité de certaines voix !). Lui succède une longue plainte de la Vierge ; entrecoupée des commentaires des démons. Interprétation d'ensemble de haute qualité, qui concilie musicalité et expression, celle-ci à la limite du style scénique, éloigné de tant de versions compassées données d'œuvre de l'époque. Excellente technique sonore.

ROSSINI : « Petite Messe Solennelle ». Cecilia Gasdia, soprano, Bernarda Fink, contralto, Vincenzo La Scola, ténor, Francesco Ellero d'Artegna, basse, Luciano Sgrizzi, J.-F. Antonioli, piano, Ph. Corboz, harmonium. Ensemble vocal de Lausanne, direction Michel Corboz. ERATO ECD 75466. Enregistrement numérique 1987.



William Christie. Photo : Eric EMO.

Œuvre difficile, ne serait-ce que par son instrumentation, peu onéreuse, assez ingrate... Vive l'orchestre. Très bons, l'ensemble vocal, les pianistes, C. Gasdia et B. Fink. Un sentiment de hâte chez le chef et un ténor plus vériste que Rossinien.

BERLIOZ : « La Mort d'Orphée ». Scène héroïque (La Révolution Grecque). « Le 5 mai », op. 6, Chant sur la mort de Napoléon. « L'Impériale », op. 26. Gérard Garino, ténor, Ruud van der Meer, Lieuwe Visser, basses, Dutch Radio Choir et Radio Symphony Orchestra, direction Jean Fournet. DENON CO 72886. Enregistrement « Live » 1987.

Les œuvres peu connues de Berlioz : « La Mort d'Orphée », cantate du concours de Rome 1827, déjà audacieuse : Le ténor Garino a la voix adéquate, la prise de son le défavorise dans les pages avec chœur. « Scène héroïque » (texte d'Humbert Ferrand) (1825-26). Les deux basses n'ont pas des voix ni un chant très agréables « Le 5 mai », op. 6, chant sur la mort de Napoléon (1835) : même remarque pour L. Visser. « L'Impériale », op. 26, cantate à deux chœurs (1855) prototype du chant héroïque et dithyrambique à la gloire de Napoléon III, elle fut créée le 15 décembre 55, pour la clôture de l'Exposition Universelle par 1.200 interprètes, elle montre la valeur des chœurs hollandais, malheureusement lésés par une prise de son peu présente. Bonnes directions de Jean Fournet, chef de grande valeur que l'on oublie en France mais qui poursuit sa carrière à l'étranger.

LES MARIÉS DE LA TOUR EIFFEL, spectacle de Jean Cocteau. Musique de G. Auric, A. Honegger, D. Milhaud, F.

Poulenc, G. Tailleferre, textes dits par Caroline Clerc, Pierre Bertin, Jacques Duby. Orchestre National, direction Darius Milhaud. Enregistrement 1966.

Louis DUREY : « Les Soirées de Valère ». Quintette à vent de Paris. ADES 14 146-2. Enregistrement 1980.

IL y a plus de vingt ans « Les Mariés » avaient obtenu un prix à l'Académie Charles-Cros. L'aspect farfelu du texte est souligné par les musiques, à la fois légères, humoristiques mais largement orchestrées, du Groupe des Six (moins Louis Durey qui s'était refusé des membres, mais qui est présent avec son intéressante suite pour quintette à vent).

"L'invisible qui protège"

DISCOLINA

Le spécialiste de la protection
transparente de pochettes de disques
tous formats et compacts

Echantillons et prix :

DISCOLINA - Dept. 412

7, rue Schepers - 59800 LILLE

☎ 20.06.52.47

PIANOS NUMERIQUES

88 notes. Son piano concert.

- Sans entretien, pas d'accords
- Prise casque
- Marques : KORG - ROLAND - YAMAHA.

Basses - Contrebasses à vent
Clarinettes - Flûtes traversières
Hautbois - Saxophones

Trompettes - Trombones

PRINCIPALES MARQUES

REPRÉSENTÉES :

AMATI - BUFFET

CRAMPON - COURTOIS

COUESNON - NOBLET

SELMER - YANAGISAWA

YAMAHA - WARNER

- Instruments à Percussions.
- Matériels de Fanfare sur commande.
- Matériel scolaire et Flûtes : AULOS - MOECK - KUNG.

PRIX SPÉCIAUX
pour :

Messieurs les professeurs - Harmonies - Collectivités
Nous consulter pour toutes commandes spéciales.



DISQUE & MUSIQUE

165, rue de Rennes - 75006 PARIS - Tél. : 45 48 63 37
100 m Tour Montparnasse Expédition sur demande



*La maison de la clarinette
avec
sa famille complète
conseiller technique :
Monsieur Léon LEBLANC,
1^{er} Prix
du conservatoire de Paris.*

LEBLANC

403, RUE DES PYRENEES

75020 PARIS

☎ 46-36-59-52

CLARINETTES
FLÛTES
HAUTBOIS

*En vente chez les principaux
marchands de musique*

Manifestations

Concours

23 avril 1989	Vienne (Isère)	Concours national pour ensemble à plectres	M. C. Largeau-Hameau le Thiers Chuzelles, 38200 Vienne.
13 et 14 mai 1989	Aix-les-Bains	Concours national d'accordéon	M. Arnould A., 8, rue Zander, 73100 Aix-les-Bains Tél. : 79.61.03.81.
26 avril 1989	Mulhouse	41 ^e Concours de Chant Choral Scolaire du Haut-Rhin organisé par l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace.	M. Jean-Pierre Moser, résidence Orange, 36, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse.
4 au 7 mai 89	Albert (Somme)	Concours national de trompette	Visme Ferrum, 80300 Albert. Tél. : 22.75.20.25. Poste 15.
6-7 mai 1989	Marck-en-Calais	Concours National de Saxhorn Basse et de Tuba de Marck	M. P. Oprandi, 57, rue Denis-Papin, 62100 Calais. M. Hibon, 103, rue du 28 Septembre, 62730 Marck.
7 mai 1989	L'Hôpital	Concours national de musique et de chant réservé aux chorales - Orchestres d'accordéons, et plectres toutes divisions.	M. Boitel Roland, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming-Merlebach. Tél. : 87.04.67.10.
6.7.8 mai 1989	Lorient	Concours national d'ensembles d'accordéons. Inscriptions jusqu'au 15 mars 1989	M. Le Garrec, Ecole des accordéonistes de Lorient, Maison des associations, cité Allende, 12, rue Colbert, 56100 Lorient. Tél. : 97.76.66.85.
21 mai 1989	Feurs	Concours régional et national toutes catégories hormis les plectres. Inscription jusqu'au 15 mars 1989.	M. Chapuis, 3, Grande-Rue, Randan, 42110 Feurs. Tél. : 77.26.25.02.
28 mai 1989	Vire	Concours national d'accordéon	M. G. Lepage, 11, rue André-Halbout, 14500 Vire.
3 et 4 juin 1989	Brécey (Manche)	Concours national de musique du Sud-Manche.	Mairie de Brécey, 50370. Tél. : 33.48.70.22.
4 juin 1989	Rambouillet (Yvelines)	Concours national de musique pour Orchestres d'Harmonie seuls. Inscriptions jusqu'au 28 février 1989	M. P. Fin, 29, rue des Acacias, 78660 Ablis.
4 juin 1989	Veyrins-Thuellins	Concours régional annuel de batterie-fanfare.	M. R. Marquet, 38115 Veyrins-Thuellins. Tél. : 74.33.61.66. et M. L. Levrangi. F.S.M.D. Le Polychrome, av. J.-Ravat, 38500 Voiron. Tél. : 76.05.48.78.
4 juin 1989	Evron	Concours national d'harmonie et batteries-fanfares	Harmonie municipale, Mairie d'Evron 53600. Tél. : 43.01.78.03.
10 et 11 juin 1989	Orange	Concours national d'harmonie batterie-fanfare et Big Band.	M. Courtil, président des philharmonistes d'Orange, Ecole municipale de musique. Ancien collège Saint-Louis, rue de l'Ancien-Collège, 84100 Orange. Tél. : (16).90.51.80.06.
10-11 juin 1989	Béthune	Concours national d'Harmonie Fanfare	Fédération Régionale des sociétés musicales Nord - Pas-de-Calais - Tél. : 20.52.30.82.
11 juin 1989	Merignac (Gironde)	Concours fédéral de l'Union des batteries et batteries-fanfares de la fédération d'Aquitaine.	M. M. Lacaze, rue de Lartigues. 33700 Mérignac.
24 et 25 juin 1989	Mulhouse	Concours international de claviers de Mulhouse.	M. R. Vorburger « Le Zuhrenwald » Bruebach, 68440 Habsheim. Tél. : 89.64.18.80.

Concerts

20 avril 1989	Sablons de Guitres	Concert des sociétés d'harmonie	M. D. Malville, président du Groupement des sociétés musicales du Libournais, 126, rue de la Gare, 33870 Vayres.
8 juillet 1989	Montaigut-en-Combraille	Concert 20 ^e anniversaire B.F. des Sapeurs Pompiers	M. R. Cholin, président, HLM Le Landy E. 33 Montaigut-en-Combraille, 63700 Saint-Eloy-les-Mines

Festivals

22-23 avril 1989	Bouzonville	VII ^e Festival Biennal. 125 ^e Anniversaire de la Sainte-Cécile	Société de Musique Sainte-Cécile .M .J .M. Georjin, 23, rue Mozart, 57320 Bouzonville.
19-20-21 mai 89	Bourg-St-Andéol	Festival Fed. Mus. de l'Ardèche	Harmonie de la Basse-Ardèche. M. Rolland-Saint-Just-d'Ardèche. 07700 Bourg-St-Andéol.
20 et 21 mai 1989	Marcillac-Vallon (Aveyron)	Festival départemental de la Fédération des Sociétés musicales de l'Aveyron	M. R. Robin, président de la F.D.S.M.A., rue de la IV ^e -République, 12300 Decazeville. Tél. : (16) 65.63.67.56.
27 et 28 mai 1989	Ambierle	Festival des Sociétés du Roannais	M. J. Lathuillière, Château Gaillard, 42820 Ambierle Tél. : 77.66.10.12.
28 mai 1989	Bage-le-Chatel	Festival du groupement de Bage-Pont-de-Veyle	M. Rey, 01290 Saint-Jean-sur-Veyle.
28 mai 1989	Soyaux (Charente)	Festival de Musique et de majorettes	Mme Larroque L. 3. rue Planchet, 16800 Soyaux Tél. : 45.92.72.59.
4 juin 1989	Gergy (Bourgogne)	Festival de Musique. 120 ^e anniversaire de la Fanfare	
4 juin 1989	Puttelange-aux-Lacs (Lorraine)	Festival National avec majorettes.	Harmonie municipale, M. G. Cazenave, 3, résidence Windmihl, 57510 Puttelange-aux-Lacs
9, 10 et 11 juin 89	Saint-Julien-Molin-Molette	Festival de la région Pilat	M. C. Bonnard. Le Faubourg, 42220 Saint-Julien-Molin-Molette.
10 juin 1989	Givors	Festival du Sud Lyonnais	M. L. Borel. La Jayère - Echalas. 69700 Givors.
11 juin 1989	Saint Cybard	Festival de musique et de majorettes	Mme Bayard. 9, impasse des Mésanges. Le-Plantier-du-Treuil. 16160 Gond-Pontouvre. Tél. : 45.68.68.93.
11 juin 1989	Metz-Bellecroix (Lorraine)	Festival (thème sur la révolution)	Batterie-Fanfare « Les Mouettes ». Mlle J. Henry 8/173, rue du Languedoc, 57070 Metz.
11 juin 1989	Dompierre-sur-Veyle	Festival du groupement Bords de l'Ain	M. G. Comtet, président, 01240 Dompierre-sur-Veyle.
11 juin 1989	Jarny	Festival de musique 70 ^e anniversaire	Harmonie municipale et des cheminots. M. C. Joyeux Mairie de Jarny 54800.
11 juin 1989	Neuves-Maisons	Festival de musique	Fanfare municipale M. R. Goguet, 43, rue A.-Briand, 54550 Pont-St-Vincent.
11 juin 1989	Metz-Devant-les-Ponts	Festival international de musique	La Renaissance, M. J.-P. Artaud, 14, rue du 151 ^e -R.I., 57050 Metz-Devant-les-Ponts.
11 juin 1989	Voilmerange-les-Mines	Festival international de musique	Harmonie municipale, M. G. Vallerich, 27, rue du Cimetière, 57330 Volmerange-les-Mines.
18 juin 1989	Peron	Festival du groupement du pays de Gex	M. M. Collet « Feigères » Peron, 01630 Saint-Genis-Pouilly.
17-18 juin 1989	Hettange-Grande	Festival International de Musique	Harmonie municipale La Lyre. M. J.-L. Racamaric, 5, rue du Luxembourg, 57330 Hettange-Grande.
25 juin 1989	Chabanais (Charente)	Festival de majorettes	Mme Ladegaillerie. 87720 Saillat. Tél. : 55.03.46.34
25 juin 1989	Lent	Festival du groupement des Dombes	Mme M. Volland « Le clos du Roy », 01240 Lent.
24-25 juin 1989	Blanzly	Festival des juniors de la Communauté urbaine Montceau-Le Creuzot- Autun	100 ^e anniversaire de la fanfare des anciennes Verreries.
24-25 juin 1989	Distroff	Festival International de Musique	L'Union M. C. Wallerich, 13, rue des Pinsons, 57134 Distroff.
25 juin 1989	Villers-les-Nancy	Festival de Musique et Majorettes	Fanfare Nancy-Lorraine. M. B. Vautrin. Résidence La Cure d'Air. 16 E, 1 rue de la Côte, 54000 Nancy.
25 juin 1989	Demigny	Festival de musique	110 ^e anniversaire de la Fanfare.
25 juin 1989	Le Tourne-Gironde	Festival de l'Union des batt. et batt.-fanf. ouvert aux batteries et batteries-fanfars et majorettes	L'Amicale Tournaise, Mme Nicole Barreau, Tabanac, 33550 Langoiran. Tél. : 56.67.30.49.
24 et 25 juin 1989	Agen	10 ^e Festival de musique (Harmonies, chorales, batteries-fanfars, bandas, accordéons et folklore)	Harmonie La Lyre Agenaise, 67, avenue Jean-Jaurès, 47000 Agen. Tél. : 53.96.16.83.
30 juin au 2 juillet 1989	Ajaccio (Corse)	Festival de musique (Orchestre d'harmonie, chorales)	Fédération Musicale de Corse. M. F. X. Giovannai, 2, Boulevard Lantivy, 20000 Ajaccio. Tél. : 95.21.12.76.

Festivals

2 juillet 1989	St-Gengoux-de-Scisse	Festival de Batteries-fanfares	Batterie-Fanfare « L'Aurore ».
2 juillet 1989	Farebersviller	Festival International de musique et majorettes	Avant-garde St-Jean, M. G. Klein, 31, Grand'-Rue, Farebersviller.
9 juillet 1989	Montaigut-en-Combraille	Festival de musique	M. R. Cholin, HLM Le Landy E 33, Montaigut-en-Combraille, 63700 St-Eloy-les-Mines.
2 juillet 1989	Tossiat	Festival du groupement Bresse-Revermont	M. Gueynard P. président. Tossiat, 01250 Ceyzeriat.
30 juin au 2 juillet 1989	Ajaccio	6 ^e festival de musique « Ange Rezoagli »	M. Giovannai F.X. 2, bd Lantivy. 2000 Ajaccio. Tél. : 95.21.12.76. ou 95.23.19.52. Sauf samedis et dimanches.
9 juillet 1989	Saint-Just-d'Avray	Festival de la Vallée d'Azergues	M. P. Peignaud. Le Bourg à Saint-Just-d'Avray - 69870 Lamure-sur-Azergues.

Stages

31 mars au 3 avril 1989	Chalon-sur-Saône	Stage régional pour instruments de batteries-fanfares.	M. R. Remandet, 27, av. N-Niepce, 71100 Chalon-sur-Saône.
15 et 16 avril 1989	Savigny (Rhône)	Stage de batterie-fanfare	F.M. du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon.
18 au 30 juillet 1989	Savigny (Rhône)	Stage de monitorat et direction	F.M. du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon.
26 mars au 2 avril 1989	Morcenx (Landes)	Stage de jeunes musiciens d'harmonie	Union des soc. mus. des Lantes. Mme Larche 16, av. Foche. 40160 Parentis-en-Born. Tél. : 58.78.42.93.

Assemblées générales

28 mai 1989	Le Creusot	Congrès de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire et Festival	Harmonie de le Creusot.
18 juin 1989	Péron	39 ^e Congrès de la Fédération Musicale de l'Ain	M. A. Vial, secrétaire général, 78, rue de la République, 01500 Amberieu-en-Bugey.
1 ^{er} octobre 1989	Decazeville	Assemblée Générale de la Fédération départementale des Sociétés Musicales de l'Aveyron	M. Robin, président de la F.D.S.M.A. rue de la République. 12300 Decazeville. Tél. : 65.63.67.56.
22 octobre 1989	Commercy (Meuse)	67 ^e Congrès de la Fédération Lorraine	M. R. Bellion. Conservatoire de Musique, av. Patton. 57500 Saint-Avold.



PROTON-CAPILLERY Sarl

31, quai Pierre-Scize - 69009 LYON - ☎ 78.27.31.59

FABRICANT spécialisé dans :

- Drapeaux brodés
- Bannières
- Flammes pour instruments de musique
- Ecussons

Ma son fondée en 1945

SOLUTION DU DIVERTIMENTO

En plaçant correctement dans les cases libres de la grille les 24 mots correspondant aux définitions, on lit dans l'ordre :

BRUNEAU l	DEBUSSY e	CHABRIER s	COUPERIN d	VARNEY r	HALEVY a
MAILLART g	POULENC o	CHARPENTIER n	MASSENET s	SEVERAC d	ERLANGER e
NIEDERMEYER l	ROUSSEL i	DAUVERGNE m	FAURE p	RAMEAU e	MARIOTTE r
CHRISTINE a	GOUBLIER t	MESSAGER r	GOUDIMEL i	PLANQUETTE c	YVAIN e

et les lettres correspondantes, lues dans l'ordre, donnent : « Les dragons de l'impératrice » opéra-comique d'André Messager.

CARNET D'ADRESSES

CLUB MUSICAL DES P.T.T. - 181, avenue de Choisy, 75013 Paris - Tél. : 43.36.35.71.

QUATRIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE WASBE/BFO - Centre de musique néerlandaise, Havenstraat 31, 1211 KG Hilversum, Pays-Bas. Tél. : (31) 35 40957.

CONCOURS DE COMPOSITION BERNARD VANDOREN (M. Alain Crépin, secrétaire du concours) - 38, rue des Claviats, 5504 Foy-Notre-Dame, Belgique.

CONSERVATOIRE DE LILLE - Place du Concert, 59800 Lille. Tél. : 20.74.57.50. (Poste 14).

STAGE AU JOUNIE, J.-M. CELLIER « LA REVERDIE » - 123, Le Frigoulier, 30250 Sommières. Tél. : 66.80.93.98.

STUDIO GRAME - 6, quai Jean-Moulin, 69001 Lyon.

COLLÈGE NATIONALISÉ « ESPLANADE » - 23, rue du Général-Leclerc, 62505 Saint-Omer Cedex.

UNION MUSICALE DE BRIENON - 89210 Briennon-sur-Armançon.

SEMAINE MUSICALE - CHANT ET MUSIQUE - BP 19, 47320 Clairac.

FONDATION CONCOURS MONDIAL DE MUSIQUE KERKRADE - BP 133, 6460 AC Kerkrade, Pays-Bas.

SECRETARIAT ET RENSEIGNEMENTS C/O ASSOCIAZIONE MUSICALE VALENTINO BUCCHI - Via Ubaldino Peruzzi, 20 - 00139 Roma, Italie.

GOTEBORG MUSIC FESTIVAL - BOX 440 20, S-40076 Goteborg.

CORALE GORIZIANA « C.A. SEGHIZZI », XXVIII^o CONCORSO INTERNAZIONALE DI CANTO CORALE - Piazza Della Vittoria 44. 34170 Gorizia. (Italie).

ARPEGGIA - 46, rue de la Providence, 29000 Quimper. Téléphone : 98.55.44.54.

CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE - 80135 Saint-Riquier. Tél. : 22.28.81.52.

Sociétés Musicales, Chorales

Pour vos stages, vos voyages, vos vacances en famille ou en groupe,

- 40 chambres d'un très bon confort ;
- Restauration soignée ;
- Salles de travail fonctionnelles ;
- Environnement de qualité, carrefour LOIRE - ARDECHE - DROME, 400 m d'altitude, climat Vallée du Rhône.

Sur place : piscine chauffée.

A proximité : équitation, tennis, kayak, randonnées dans le parc naturel régional du Pilat.

Possibilités de rencontres avec Sociétés Musicales voisines.

Documentation complète adressée sur demande.

MAISON FAMILIALE DE VACANCES
« LE PILAT » LE BUISSON 42520 MACLAS
Tél. : 74.87.37.42



JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

103, boulevard Magenta - 75010 Paris

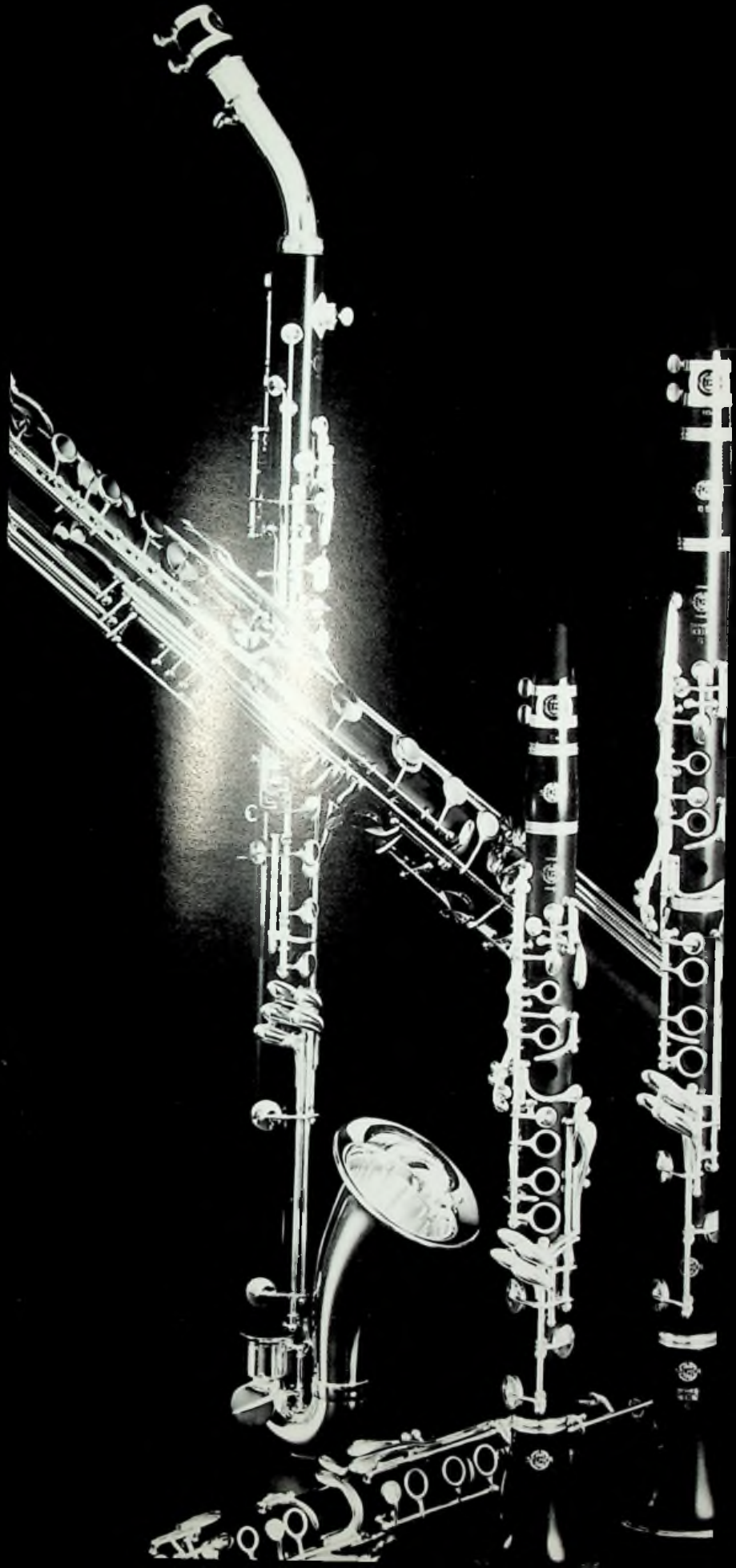
Bulletin d'abonnement

Prix au numéro 20 F } France : 100 F } 1989
Etranger : 200 F }

En cas de changement d'adresse, indiquer l'ancienne et la nouvelle adresse et joindre 10 F en plus du prix de l'abonnement.

Nom de la société et adresse : _____

NOM (en majuscules) et PRENOM	ADRESSE EXACTE (rue et n°)	LOCALITÉ	CODE POSTAL	BUREAU DISTRIBUTEUR



1789

1989

bicentenaire de la RÉVOLUTION

*Deux siècles de musique
pour orchestre d'harmonie*

AUTEUR	TITRE	ARRANGEUR	FORCE	TABL.
Beethoven L.	Marche n° 1 pour musique militaire	Amiot J.-C.	f	B
Beethoven L.	Marche pour orchestre d'harmonie	Amiot J.-C.	af	F
Blasius M.-F.	Ouverture (1794)	Delgiudice M.	af	F
Catel C.-S.	Ouverture en ut	Dondeyne D.	mf	96
Delbecq L.	Et que vive la Liberté !	Delbecq L.	af	F
Delbecq L.	La liberté en marche (avec tambours et clairons)	Delbecq L.	f	B
Devienne F.	Ouverture pour instruments à vent	Boutry R.	mf	G
Gossec F.-J.	Symphonie pour musique militaire	Molenaar J.	mf	05
Gossec F.-J.	Te Deum et marche	Delgiudice M.	f	B
Gossec /Catel	Deux marches de la Révolution - Gossec: Marche victorieuse (1794) Catel: Marche militaire (1794)	Brouquières J.	af	D
Jadin L.-E.	Ouverture (1794)	Delgiudice M.	mf	G
Jadin L.-E.	Symphonie en un mouvement	Molenaar J.	f	05
Mehul E.-N.	Le Chant du Départ	Delbecq L.	tf	B
Mehul E.-N.	Le Chant du Retour, avec chant ou chœur mixte (ad libitum)	Fernand H.	f	A
Rouget de Lisle	La Marseillaise	Martin R.	f	B

Tous les conducteurs des titres ci-dessus peuvent être envoyés en communication

Editions Robert Martin

106, Grande-Rue de la Coupée - 71850 Charnay-lès-Mâcon - France

Tél. 85 34 46 81